Quatrième partie — La prière d'amour à la soif du Fils unique (cf. Jn 19, 28; Za 12, 10; 1 chrétienne

PREMIÈRE SECTION LA PRIÈRE DANS LA VIE CHRÉTI-**ENNE**

[2558] — « Il est grand le Mystère de la foi ». L'Église le professe dans le Symbole des Apôtres (Première Partie) et elle le célèbre dans la Liturgie sacramentelle (Deuxième Partie), afin que la vie des fidèles soit conformée au Christ dans l'Esprit Saint à la gloire de Dieu le Père (Troisième Partie). Ce Mystère exige donc que les fidèles y croient, le célèbrent et en vivent dans une relation vivante et personnelle avec le Dieu vivant et vrai. Cette relation est la prière.

1.1.1 Qu'est-ce que la prière ?

Pour moi, la prière c'est un élan du cœur, c'est un simple regard jeté vers le ciel, c'est un cri de reconnaissance et d'amour au sein de l'épreuve comme au sein de la joie (Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, mansucrits autobiographiques C 25r).

La prière comme don de Dieu [2559] ([2613], [2736]) — « La prière est l'élévation de l'âme vers Dieu ou la demande à Dieu des biens convenables » (saint Jean Damascène, de fide orthodoxa 3, 24 : PG 94, 1089D). D'où parlons-nous en priant? De la hauteur de notre orgueil et de notre volonté propre, ou des « profondeurs » (Ps 130, 14) d'un cœur humble et contrit ? C'est celui qui s'abaisse qui est élevé (cf. Lc 18, 9-14). L'humilité est le fondement de la prière. « Nous ne savons que demander pour prier comme il faut » (Rm 8, 26). L'humilité est la disposition pour recevoir gratuitement le don de la prière : L'homme est un mendiant de Dieu (cf. saint Augustin, sermones 56, 6, 9: PL 38, 381).

[2560] — « Si tu savais le don de Dieu! » (7n 4, 10). La merveille de la prière se révèle justement là, au bord des puits où nous venons chercher notre eau : là, le Christ vient à la rencontre de tout être humain, il est le premier à nous chercher et c'est lui qui demande à boire. Jésus a soif, sa demande vient des profondeurs de Dieu qui nous désire. La prière, que nous le sachions ou non, est la rencontre de la soif de Dieu et de la nôtre. Dieu a soif que nous ayons soif de Lui (cf. saint Augustin, de diversis questionibus octoginta tribus 64, 4: PL 40, 56).

[2561] — « C'est toi qui l'en aurais prié et il t'aurait donné de l'eau vive » (7n 4, 10). Notre prière de demande est paradoxalement une réponse. Réponse à la plainte du Dieu vivant : « Ils m'ont abandonné, moi la Source d'eau vive, pour se creuser des citernes lézardées! » (7r 2, 13), réponse de foi à la promesse gratuite du salut (cf. 7n 7, 37-39; Is 12, 3; 51, 1), réponse

La prière comme Alliance [2562] — D'où vient la prière de l'homme? Quel que soit le langage de la prière (gestes et paroles), c'est tout l'homme qui prie. Mais pour désigner le lieu d'où jaillit la prière, les Écritures parlent parfois de l'âme ou de l'esprit, le plus souvent du cœur (plus de mille fois). C'est le cœur qui prie. S'il est loin de Dieu, l'expression de la prière est vaine.

[2563] ([368], [2699], [1696]) — Le cœur est la demeure où je suis, où j'habite (selon l'expression sémitique ou biblique : où je « descends »). Il est notre centre caché, insaisissable par notre raison et par autrui ; seul l'Esprit de Dieu peut le sonder et le connaître. Il est le lieu de la décision, au plus profond de nos tendances psychiques. Il est le lieu de la vérité, là où nous choisissons la vie ou la mort. Il est le lieu de la rencontre, puisque à l'image de Dieu, nous vivons en relation : il est le lieu de l'Alliance.

[2564] — La prière chrétienne est une relation d'Alliance entre Dieu et l'homme dans le Christ. Elle est action de Dieu et de l'homme; elle jaillit de l'Esprit Saint et de nous, toute dirigée vers le Père, en union avec la volonté humaine du Fils de Dieu fait homme.

La prière comme Communion [2565] ([260], [792]) — Dans la nouvelle Alliance, la prière est la relation vivante des enfants de Dieu avec leur Père infiniment bon, avec son Fils Jésus-Christ et avec l'Esprit Saint. La grâce du Royaume est « l'union de la Sainte Trinité tout entière avec l'esprit tout entier » (saint Grégoire de Nazianze, orationes 16, 9: PG 35, 954C). La vie de prière est ainsi d'être habituellement en présence du Dieu trois fois Saint et en communion avec Lui. Cette communion de vie est toujours possible parce que, par le Baptême, nous sommes devenus un même être avec le Christ (cf. Rm 6, 5). La prière est chrétienne en tant qu'elle est communion au Christ et se dilate dans l'Église qui est son Corps. Ses dimensions sont celles de l'Amour du Christ (cf. *Ep* 3, 18-21).

CHAPITRE PREMIER — LA RÉVÉLA-TION DE LA PRIÈRE - L'APPEL UNI-VERSEL À LA PRIÈRE

[2566] ([296], [355], [28]) — L'homme est en quête de Dieu Par la création Dieu appelle tout être du néant à l'existence. Couronné de gloire et de splendeur (cf. Ps 8, 6), l'homme est, après les anges, capable de reconnaître qu'il est grand le Nom du Seigneur par toute la terre (cf. Ps 8, 2). Même après avoir perdu la ressemblance avec Dieu par son péché, l'homme reste à l'image de son Créateur. Il garde le désir de Celui qui l'appelle à l'existence. Toutes les religions témoignent de cette quête essentielle des hommes (cf. Ac 17, 27).

[2567] ([30], [142]) — Dieu, le premier, appelle l'homme. Que l'homme oublie son Créateur ou se cache loin de sa Face, qu'il coure après ses idoles ou accuse la divinité de l'avoir abandonné, le Dieu vivant et vrai appelle inlassablement chaque personne à la rencontre mystérieuse de la prière. Cette démarche d'amour du Dieu fidèle est toujours première dans la prière, la démarche de l'homme est toujours une réponse. Au fur et à mesure que Dieu se révèle et révèle l'homme à lui-même, la prière apparaît comme un appel réciproque, un drame d'Alliance. À travers des paroles et des actes, ce drame engage le cœur. Il se dévoile à travers toute l'histoire du salut.

1.1.3 Article 1 DANS L'ANCIEN TESTAMENT

[2568] ([410], [1736], [2738]) — La révélation de la prière dans l'Ancien Testament s'inscrit entre la chute et le relèvement de l'homme, entre l'appel douloureux de Dieu à ses premiers enfants : « Où es-tu ?... Qu'as-tu fait ? » (Gn 3, 9; 3, 13) et la réponse du Fils unique entrant dans le monde (« Voici, je viens pour faire, ô Dieu, ta volonté » : He 10, 7; cf. 10, 5-7). La prière est ainsi liée à l'histoire des hommes, elle est la relation à Dieu dans les événements de l'histoire.

La création – source de la prière [2569] ([288], [58], [59]) — C'est d'abord à partir des réalités de la création que se vit la prière. Les neuf premiers chapitres de la Genèse décrivent cette relation à Dieu comme offrande des premiers-nés du troupeau par Abel (cf. Gn 4, 4), comme invocation du Nom divin par Enosh (cf. Gn 4, 26), comme « marche avec Dieu » (Gn 5, 24). L'offrande de Noé est « agréable » à Dieu qui le bénit, et à travers lui, bénit toute la création (cf. Gn 8, 20— 9, 17), parce que son cœur est juste et intègre : lui aussi « marche avec Dieu » (Gn 6, 9). Cette qualité de la prière est vécue par une multitude de justes dans toutes les religions.

Dans son Alliance indéfectible avec les êtres vivants (cf. *Gn* 9, 8-16), Dieu appelle toujours les hommes à le prier. Mais c'est surtout à partir de notre père Abraham qu'est révélée la prière dans l'Ancien Testament.

La Promesse et la prière de la foi [2570] ([145]) — Dès que Dieu l'appelle, Abraham part « comme le lui avait dit le Seigneur » (Gn 12, 4) : son cœur est tout « soumis à la Parole », il obéit. L'écoute du cœur qui se décide selon Dieu est essentielle à la prière, les paroles lui sont relatives. Mais la prière d'Abraham s'exprime d'abord par des actes : homme de silence, il construit, à chaque étape, un autel au Seigneur. Plus tard seulement apparaît sa première prière en paroles : une plainte voilée qui rappelle à Dieu ses promesses qui ne semblent pas se réaliser (cf. Gn 15, 2-3). Dès le début apparaît ainsi l'un des aspects du drame de la prière : l'épreuve de la foi en la fidélité de Dieu.

[2571] ([494], [2685]) — Ayant cru en Dieu (cf. *Gn* 15, 6), marchant en sa présence et en alliance avec lui (cf. *Gn* 17, 1-2), le patriarche est prêt à accueillir sous sa tente son Hôte mystérieux : c'est l'admirable hospitalité de Mambré, prélude à l'Annonciation du vrai Fils de la promesse (cf. *Gn* 18, 1-15 ; *Lc* 1, 26-38). Dès lors, Dieu lui ayant confié son Dessein, le cœur d'Abraham est accordé à la compassion de son Seigneur pour les hommes et il ose intercéder pour eux avec une confiance audacieuse (cf. *Gn* 18, 16-33).

[2572] ([603]) — Ultime purification de sa foi, il est demandé au « dépositaire des promesses » (He 11, 17) de sacrifier le fils que Dieu lui a donné. Sa foi ne faiblit pas : « C'est Dieu qui pourvoira à l'agneau pour l'holocauste » (Gn 22, 8), « car Dieu, pensait-il, est capable même de ressusciter les morts » (He 11, 19). Ainsi le père des croyants est-il conformé à la ressemblance du Père qui n'épargnera pas son propre Fils mais le livrera pour nous tous (cf. Rm 8, 32). La prière restaure l'homme à la ressemblance de Dieu et le fait participer à la puissance de l'amour de Dieu qui sauve la multitude (cf. Rm 4, 16-21).

[2573] ([162]) — Dieu renouvelle sa promesse à Jacob, l'ancêtre des douze tribus d'Israël (cf. *Gn* 28, 10-22). Avant d'affronter son frère Esaü, il lutte toute une nuit avec « *quelqu'un* » de mystérieux qui refuse de révéler son nom mais le bénit avant de le quitter à l'aurore. La tradition spirituelle de l'Église a retenu de ce récit le symbole de la prière comme combat de la foi et victoire de la persévérance (cf. *Gn* 32, 25-31; *Lc* 18, 1-8).

Moïse et la prière du médiateur [2574] ([62]) — Lorsque commence à se réaliser la Promesse (la Pâque, l'Exode, le don de la Loi et la conclusion de l'Alliance), la prière de Moïse est la figure saisissante de la prière d'intercession qui s'accomplira dans « l'unique Médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus » (1Tm 2, 5).

[2575] ([205]) — Ici encore, Dieu vient, le premier. Il appelle Moïse du milieu du Buisson ardent (cf. Ex 3, 1-10). Cet événement restera l'une des figures primordiales de la prière dans la tradition spirituelle juive et chrétienne. En effet, si « le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob » appelle son serviteur Moïse, c'est qu'il est le Dieu Vivant qui veut la vie des hommes. Il se révèle pour les sauver, mais pas tout seul ni malgré eux : il appelle Moïse pour l'envoyer, pour l'associer à sa compassion, à son œuvre de salut. Il y a comme une imploration divine dans cette mission et Moïse, après un long débat, ajustera sa volonté à celle du Dieu sauveur. Mais dans ce dialogue où Dieu se confie, Moïse apprend aussi à prier : il se dérobe, il objecte, surtout il demande, et c'est en réponse à sa demande que le Seigneur lui confie son Nom indicible qui se révèlera dans ses hauts faits.

[2576] ([555]) — Or, « Dieu parlait à Moïse face à face, comme un homme parle à son ami » (Ex 33, 11). La prière de Moïse est typique de la prière contemplative grâce à

laquelle le serviteur de Dieu est fidèle à sa mission. Moïse « s'entretient » souvent et longuement avec le Seigneur, gravissant la montagne pour l'écouter et l'implorer, descendant vers le peuple pour lui redire les paroles de son Dieu et le guider. « Il est à demeure dans ma maison, je lui parle bouche à bouche, dans l'évidence » (Nb 12, 7-8), car « Moïse était un homme très humble, l'homme le plus humble que la terre ait porté » (Nb 12, 3).

[2577] ([210], [2635], [214]) — Dans cette intimité avec le Dieu fidèle, lent à la colère et plein d'amour (cf. Ex 34, 6), Moïse a puisé la force et la ténacité de son intercession. Il ne prie pas pour lui mais pour le peuple que Dieu s'est acquis. Déjà durant le combat avec les Amalécites (cf. Ex 17, 8-13) ou pour obtenir la guérison de Myriam (cf. Nb 12, 13-14), Moïse intercède. Mais c'est surtout après l'apostasie du peuple qu'il « se tient sur la brèche » devant Dieu (Ps 106, 23) pour sauver le peuple (cf. Ex 32, 1–34, 9). Les arguments de sa prière (l'intercession est aussi un combat mystérieux) inspireront l'audace des grands priants du peuple juif comme de l'Église : Dieu est amour, il est donc juste et fidèle ; il ne peut se contredire, il doit se souvenir de ses actions merveilleuses, sa Gloire est en jeu, il ne peut abandonner ce peuple qui porte son Nom.

David et la prière du roi [2578] — La prière du peuple de Dieu va s'épanouir à l'ombre de la Demeure de Dieu, l'arche d'Alliance et plus tard le Temple. Ce sont d'abord les guides du peuple — les pasteurs et les prophètes — qui lui apprendront à prier. Samuel enfant a dû apprendre de sa mère Anne comment « se tenir devant le Seigneur » (cf. 18 1, 9-18) et du prêtre Eli comment écouter Sa Parole : « Parle, Seigneur, car ton serviteur écoute » (18 3, 9-10). Plus tard, lui aussi connaîtra le prix et le poids de l'intercession : « Pour ma part, que je me garde de pécher contre le Seigneur en cessant de prier pour vous et de vous enseigner le bon et droit chemin » (18 12, 23).

[2579] ([709], [436]) — David est par excellence le roi « selon le cœur de Dieu », le pasteur qui prie pour son peuple et en son nom, celui dont la soumission à la volonté de Dieu, la louange et le repentir seront le modèle de la prière du peuple. Oint de Dieu, sa prière est adhésion fidèle à la Promesse divine (cf. 2S 7, 18-29), confiance aimante et joyeuse en Celui qui est le seul Roi et Seigneur. Dans les Psaumes David, inspiré par l'Esprit Saint, est le premier prophète de la prière juive et chrétienne. La prière du Christ, véritable Messie et fils de David, révèlera et accomplira le sens de cette prière.

[2580] ([583]) — Le Temple de Jérusalem, la maison de prière que David voulait construire, sera l'œuvre de son fils, Salomon. La prière de la Dédicace du Temple (cf. 1R 8, 10-61) s'appuie sur la Promesse de Dieu et son Alliance, la présence agissante de son Nom parmi son Peuple et le rappel des hauts faits de l'Exode. Le roi élève alors les mains vers le ciel et supplie le Seigneur pour lui, pour tout le peuple, pour les générations à venir, pour le pardon de leurs péchés et leurs besoins de chaque jour, afin

que toutes les nations sachent qu'il est le seul Dieu et que le cœur de son peuple soit tout entier à Lui.

Élie, les prophètes et la conversion du cœur [2581] ([1150]) — Le Temple devait être pour le peuple de Dieu le lieu de son éducation à la prière : les pèlerinages, les fêtes, les sacrifices, l'offrande du soir, l'encens, les pains de « proposition », tous ces signes de la Sainteté et de la Gloire du Dieu Très Haut et tout Proche, étaient des appels et des chemins de la prière. Mais le ritualisme entraînait souvent le peuple vers un culte trop extérieur. Il y fallait l'éducation de la foi, la conversion du cœur. Ce fut la mission des prophètes, avant et après l'Exil.

[2582] — Elie est le père des prophètes, « de la race de ceux qui cherchent Dieu, qui poursuivent sa Face » (Ps 24, 6). Son nom, « Le Seigneur est mon Dieu », annonce le cri du peuple en réponse à sa prière sur le mont Carmel (cf. 1R 18, 39). Saint Jacques renvoie à lui pour nous inciter à la prière : « La supplication ardente du juste a beaucoup de puissance » (Jc 5, 16-18).

[2583] ([696], [555]) — Après avoir appris la miséricorde dans sa retraite au torrent de Kérit, il apprend à la veuve de Sarepta la foi en la parole de Dieu, foi qu'il confirme par sa prière instante : Dieu fait revenir à la vie l'enfant de la veuve (cf. 1R 17, 7-24).

Lors du sacrifice sur le mont Carmel, épreuve décisive pour la foi du peuple de Dieu, c'est à sa supplication que le feu du Seigneur consume l'holocauste, « à l'heure où l'on présente l'offrande du soir » : « Réponds-moi, Seigneur, réponds-moi! » ce sont les paroles mêmes d'Elie que les liturgies orientales reprennent dans l'épiclèse eucharistique (cf. 1R 18, 20-39).

Enfin, reprenant le chemin du désert vers le lieu où le Dieu vivant et vrai s'est révélé à son peuple, Élie se blottit, comme Moïse, « au creux du rocher » jusqu'à ce que « passe » la Présence mystérieuse de Dieu (cf. 1R 19, 1-14; Ex 33, 19-23). Mais c'est seulement sur la montagne de la Transfiguration que se dévoilera Celui dont ils poursuivent la Face (cf. Lc 9, 30-35) : la connaissance de la Gloire de Dieu est sur la face du Christ crucifié et ressuscité (cf. 2Co 4, 6).

[2584] ([2709]) — Dans le « seul à seul avec Dieu » les prophètes puisent lumière et force pour leur mission. Leur prière n'est pas une fuite du monde infidèle mais une écoute de la Parole de Dieu, parfois un débat ou une plainte, toujours une intercession qui attend et prépare l'intervention du Dieu sauveur, Seigneur de l'histoire (cf. Am 7, 2; 7, 5; Is 6, 5; 6, 8; 6, 11; Ir 1, 6; 15, 15-18; 20, 7-18).

Les Psaumes, prière de l'Assemblée [2585] ([1093]) — Depuis David jusqu'à la venue du Messie, les Livres saints contiennent des textes de prière qui témoignent de l'approfondissement de la prière, pour

soi-même et pour les autres (cf. Esd 9, 6-15; Ne 1, 4-11; $\mathcal{J}on$ 2, 3-10; $\mathcal{T}b$ 3, 11-16; $\mathcal{J}dt$ 9, 2-14). Les psaumes ont été peu à peu rassemblés en un recueil de cinq livres : les Psaumes (ou « Louanges »), chef-d'œuvre de la prière dans l'Ancien Testament.

[2586] ([1177]) — Les Psaumes nourrissent et expriment la prière du peuple de Dieu comme Assemblée, lors des grandes fêtes à Jérusalem et chaque sabbat dans les synagogues. Cette prière est inséparablement personnelle et communautaire; elle concerne ceux qui prient et tous les hommes; elle monte de la Terre sainte et des communautés de la Diaspora mais elle embrasse toute la création; elle rappelle les événements sauveurs du passé et s'étend jusqu'à la consommation de l'histoire; elle fait mémoire des promesses de Dieu déjà réalisées et elle attend le Messie qui les accomplira définitivement. Priés et accomplis dans le Christ, les Psaumes demeurent essentiels à la prière de Son Église (cf. IGLH 100-109).

[2587] ([2641]) — Le Psautier est le livre où la Parole de Dieu devient prière de l'homme. Dans les autres livres de l'Ancien Testament « les paroles proclament les œuvres » (de Dieu pour les hommes) « et font découvrir le mystère qui s'y trouve contenu » (DV 2). Dans le Psautier, les paroles du psalmiste expriment, en les chantant pour Dieu, Ses œuvres de salut. Le même Esprit inspire l'œuvre de Dieu et la réponse de l'homme. Le Christ unira l'une et l'autre. En Lui, les psaumes ne cessent de nous apprendre à prier.

[2588] — Les expressions multiformes de la prière des Psaumes prennent forme à la fois dans la liturgie du temple et dans le cœur de l'homme. Qu'il s'agisse d'hymne, de prière de détresse ou d'action de grâce, de supplication individuelle ou communautaire, de chant royal ou de pèlerinage, de méditation sapientielle, les psaumes sont le miroir des merveilles de Dieu dans l'histoire de son peuple et des situations humaines vécues par le psalmiste. Un psaume peut refléter un événement du passé, mais il est d'une sobriété telle qu'il peut être prié en vérité par les hommes de toute condition et de tout temps.

[2589] ([304]) — Des traits constants traversent les Psaumes : la simplicité et la spontanéité de la prière, le désir de Dieu lui-même à travers et avec tout ce qui est bon dans sa création, la situation inconfortable du croyant qui, dans son amour de préférence pour le Seigneur, est en butte à une foule d'ennemis et de tentations, et, dans l'attente de ce que fera le Dieu fidèle, la certitude de son amour et la remise à sa volonté. La prière des psaumes est toujours portée par la louange et c'est pourquoi le titre de ce recueil convient bien à ce qu'il nous livre : « Les Louanges ». Recueilli pour le culte de l'Assemblée, il fait entendre l'appel à la prière et en chante la réponse : « *Hallelou-Ya** » ! (Alleluia), « Louez le Seigneur » !

Qu'y a-t-il de meilleur qu'un psaume ? C'est pourquoi David dit très bien : « Louez le Seigneur, car le Psaume est une bonne chose : à notre Dieu, louange douce et belle! » Et c'est vrai. Car le psaume est bénédiction prononcée par le peuple, louange de Dieu par l'assemblée, applaudissement par tous, parole dite par l'univers, voix de l'Église, mélodieuse profession de foi. (saint Ambroise, *expositio Psalmi CXVIII* 1, 9 : PL 14, 924).

EN BREF [2590] — « La prière est l'élévation de l'âme vers Dieu ou la demande à Dieu des biens convenables » (saint Jean Damascène, de fide orthodoxa 3, 24 : PG 94, 1089D).

[2591] — Dieu appelle inlassablement chaque personne à la rencontre mystérieuse avec Lui. La prière accompagne toute l'histoire du salut comme un appel réciproque entre Dieu et l'homme.

[2592] — La prière d'Abraham et de Jacob se présente comme un combat de la foi dans la confiance en la fidélité de Dieu et dans la certitude de la victoire promise à la persévérance.

[2593] — La prière de Moïse répond à l'initiative du Dieu vivant pour le salut de son peuple. Elle préfigure la prière d'intercession de l'unique médiateur, le Christ Jésus.

[2594] — La prière du peuple de Dieu s'épanouit à l'ombre de la Demeure de Dieu, l'arche d'alliance et le Temple, sous la conduite des pasteurs, le roi David notamment, et des prophètes.

[2595] — Les prophètes appellent à la conversion du cœur et, tout en recherchant ardemment la face de Dieu, tel Élie, ils intercèdent pour le peuple.

[2596] — Les psaumes constituent le chef d'œuvre de la prière dans l'Ancien Testament. Ils présentent deux composantes inséparables : personnelle et communautaire. Ils s'étendent à toutes les dimensions de l'histoire, commémorant les promesses de Dieu déjà accomplies et espérant la venue du Messie.

[2597] — Priés et accomplis dans le Christ, les Psaumes sont un élément essentiel et permanent de la prière de son Église. Ils sont adaptés aux hommes de toute condition et de tout temps.

1.1.4 Article 2 DANS LA PLÉNITUDE DU TEMPS

[2598] — Le drame de la prière nous est pleinement révélé dans le Verbe qui s'est fait chair et qui demeure parmi nous. Chercher à comprendre sa prière, à travers ce que ses témoins nous en annoncent dans l'Évangile, c'est nous approcher du Saint Seigneur Jésus comme du Buisson ardent : d'abord le contempler lui-même en prière, puis écouter comment il nous enseigne à prier, pour connaître enfin comment il exauce notre prière.

Jésus prie [2599] ([470] -[473], [584], [534]) — Le Fils de Dieu devenu Fils de la Vierge a appris à prier selon son cœur d'homme. Il a appris les formules de prière de sa mère, qui conservait et méditait dans son cœur toutes les « grandes choses faites par le Tout-Puissant » (cf. Lc 1, 49; 2, 19; 2, 51). Il l'apprend dans les mots et les rythmes de la prière de son peuple, à la synagogue de Nazareth et au Temple. Mais sa prière jaillit d'une source autrement

secrète, comme il le laisse pressentir à l'âge de douze ans : Lazare. L'action de grâces précède l'événement : « Père, « Je Me dois aux affaires de mon Père » (Lc 2, 49). Ici commence à se révéler la nouveauté de la prière dans la plénitude des temps : la prière filiale, que le Père attendait de ses enfants, va enfin être vécue par le Fils unique Lui-même dans son Humanité, avec et pour les hommes.

[2600] ([535], [554], [612], [858], [443]) — L'Évangile selon saint Luc souligne l'action de l'Esprit Saint et le sens de la prière dans le ministère du Christ. Jésus prie avant les moments décisifs de sa mission : avant que le Père témoigne de lui lors de son Baptême (cf. Le 3, 21) et de sa Transfiguration (cf. Le 9, 28), et avant d'accomplir par sa Passion le Dessein d'amour du Père (cf. Le 22, 41-44). Il prie aussi avant les moments décisifs qui vont engager la mission de ses Apôtres : avant de choisir et d'appeler les Douze (cf. Le 6, 12), avant que Pierre le confesse comme « Christ de Dieu » (cf. Lc 9, 18-20) et afin que la foi du chef des Apôtres ne défaille pas dans la tentation (cf. Le 22, 32). La prière de Jésus avant les événements du salut que le Père lui demande d'accomplir est une remise, humble et confiante, de sa volonté humaine à la volonté aimante du Père.

[2601] ([2765]) — « Un jour, quelque part, Jésus priait. Quand il eut fini, un de ses disciples lui demanda : Seigneur, apprends-nous à prier » (Lc 11, 1). N'est-ce pas d'abord en contemplant son Maître prier que le disciple du Christ désire prier? Il peut alors l'apprendre du Maître de la prière. C'est en contemplant et en écoutant le Fils que les enfants apprennent à prier le Père.

[2602] ([616]) — Jésus se retire souvent à l'écart, dans la solitude, sur la montagne, de préférence de nuit, pour prier (cf. Mc 1, 35; 6, 46; Lc 5, 16). Il porte les hommes dans sa prière, puisque aussi bien il assume l'humanité en son Incarnation, et il les offre au Père en s'offrant luimême. Lui, le Verbe qui a « assumé la chair », participe dans sa prière humaine à tout ce que vivent « ses frères » (He 2, 12); il compatit à leurs faiblesses pour les en délivrer (cf. He 2, 15; 4, 15). C'est pour cela que le Père l'a envoyé. Ses paroles et ses œuvres apparaissent alors comme la manifestation visible de sa prière « dans le secret ».

[2603] ([2637], [2546], [494]) — Du Christ, durant son ministère, les évangélistes ont retenu deux prières plus explicites. Or elles commencent chacune par l'action de grâces. Dans la première (cf. Mt 11, 25-27et Lc 10, 21-23). Jésus confesse le Père, le reconnaît et le bénit parce qu'il a caché les mystères du Royaume à ceux qui se croient doctes et l'a révélé aux « tout petits » (les pauvres des Béatitudes). Son tressaillement « Oui, Père! » exprime le fond de son cœur, son adhésion au « bon plaisir » du Père, en écho au « Fiat » de Sa Mère lors de sa conception et en prélude à celui qu'il dira au Père dans son agonie. Toute la prière de Jésus est dans cette adhésion aimante de son cœur d'homme au « mystère de la volonté » du Père (Ep 1, 9).

[2604] ([478], [2746]) — La seconde prière est rapportée par saint Jean (cf. 7n 11, 41-42) avant la résurrection de je te rends grâces de m'avoir exaucé », ce qui implique que le Père écoute toujours sa demande ; et Jésus ajoute aussitôt : « je savais bien que tu m'exauces toujours », ce qui implique que, de son côté, Jésus demande d'une façon constante. Ainsi, portée par l'action de grâce, la prière de Jésus nous révèle comment demander : Avant que le don soit donné, Jésus adhère à Celui qui donne et Se donne dans ses dons. Le Donateur est plus précieux que le don accordé, il est le « Trésor », et c'est en Lui qu'est le cœur de son Fils ; le don est donné « par surcroît » (cf. Mt 6, 21; 6, 33).

La prière « sacerdotale » de Jésus (cf. 7n 17) tient une place unique dans l'Économie du salut. Elle sera méditée en finale de la première Section. Elle révèle en effet la prière toujours actuelle de notre Grand Prêtre, et, en même temps, elle contient ce qu'il nous enseigne dans notre prière à notre Père, laquelle sera développée dans la deuxième Section.

[2605] ([614]) — Quand l'Heure est venue où Il accomplit le Dessein d'amour du Père, Jésus laisse entrevoir la profondeur insondable de sa prière filiale, non seulement avant de se livrer librement (« Abba ... non pas ma volonté, mais la tienne »: Lc* 22, 42), mais jusque dans ses dernières paroles sur la Croix, là où prier et se donner ne font qu'un : « Mon Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23, 34); « En vérité, je te le dis, dès aujourd'hui tu seras avec moi dans le Paradis » (Lc 24, 43); « Femme, voici ton fils » – « Voici ta mère » (7n 19, 26-27); «7'ai soif! » (7n 19, 28); « Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné? » (Mc 15, 34; cf. Ps 22, 2); « Tout est achevé » (7n 19, 30); « Père, je remets mon esprit entre tes mains » (Lc 23, 46), jusqu'à ce « grand cri » où il expire en livrant l'esprit (cf. Mc 15, 37; 7n 19, 30b).

[2606] ([403], [653], [2587]) — Toutes les détresses de l'humanité de tous les temps, esclave du péché et de la mort, toutes les demandes et les intercessions de l'histoire du salut sont recueillies dans ce Cri du Verbe incarné. Voici que le Père les accueille et, au delà de toute espérance, les exauce en ressuscitant son Fils. Ainsi s'accomplit et se consomme le drame de la prière dans l'Économie de la création et du salut. Le psautier nous en livre la clef dans le Christ. C'est dans l'Aujourd'hui de la Résurrection que le Père dit : « Tu es mon Fils, moi, aujourd'hui je t'ai engendré. Demande, et je te donne* les nations pour héritage, pour domaine les extrémités de la terre! » (Ps* 2, 7-8; cf. Ac 13, 33).

L'Epître aux Hébreux exprime en des termes dramatiques comment la prière de Jésus opère la victoire du salut : « C'est Lui qui aux jours de sa chair, ayant présenté, avec une violente clameur et des larmes, des implorations et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, et ayant été exaucé en raison de sa piété, tout Fils qu'il était, il apprit, de ce qu'il souffrit, l'obéissance; après avoir été rendu parfait, il est devenu pour tous ceux qui lui obéissent principe de salut éternel » (He 5, 7-9).

Jésus enseigne à prier [2607] ([520]) — Quand Jé-

sus prie il nous apprend déjà à prier. Le chemin théologal de notre prière est sa prière à son Père. Mais l'Évangile nous livre un enseignement explicite de Jésus sur la prière. En pédagogue il nous prend là où nous sommes et, progressivement, nous conduit vers le Père. S'adressant aux foules qui le suivent, Jésus part de ce qu'elles connaissent déjà de la prière selon l'Ancienne Alliance et les ouvre à la nouveauté du Royaume qui vient. Puis il leur révèle en paraboles cette nouveauté. Enfin, à ses disciples qui devront être des pédagogues de la prière dans son Église, il parlera ouvertement du Père et de l'Esprit Saint.

[2608] ([541], [1430]) — Dès le Sermon sur la Montagne, Jésus insiste sur la conversion du cœur : la réconciliation avec le frère avant de présenter une offrande sur l'autel (cf. Mt 5, 23-24), l'amour des ennemis et la prière pour les persécuteurs (cf. Mt 5, 44-45), prier le Père « dans le secret » (Mt 6, 6), ne pas rabâcher de multiples paroles (cf. Mt 6, 7), pardonner du fond du cœur dans la prière (cf. Mt 6, 14-15), la pureté du cœur et la recherche du Royaume (cf. Mt 6, 21; 6, 25; 6, 33). Cette conversion est toute polarisée vers le Père, elle est filiale.

[2609] ([153], [1814]) — Le cœur ainsi décidé à se convertir, apprend à prier dans la *foi*. La foi est une adhésion filiale à Dieu, au-delà de ce que nous sentons et comprenons. Elle est devenue possible parce que le Fils bien-aimé nous ouvre l'accès auprès du Père. Il peut nous demander de « *chercher* » et de « *frapper* », puisqu'il est lui-même la porte et le chemin (cf. *Mt* 7, 7-11; 7, 13-14).

[2610] ([165]) — De même que Jésus prie le Père et rend grâces avant de recevoir ses dons, il nous apprend cette audace filiale: « tout ce que vous demandez en priant, croyez que vous l'avez déjà reçu » (Mc 11, 24). Telle est la force de la prière, « tout est possible à celui qui croit » (Mc 9, 23), d'une foi « qui n'hésite pas » (Mt 21, 22). Autant Jésus est attristé par le « manque de foi » de ses proches (Mc 6, 6) et le « peu de foi » de ses disciples (Mt 8, 26), autant il est saisi d'admiration devant la « grande foi » du centurion romain (Mt 8, 10) et de la cananéenne (Mt 15, 28).

[2611] ([2827]) — La prière de foi ne consiste pas seulement à dire « Seigneur, Seigneur », mais à accorder le cœur à faire la volonté du Père (Mt 7, 21). Ce souci de coopérer au Dessein divin, Jésus appelle ses disciples à le porter dans la prière (cf. Mt 9, 38; Lc 10, 2; $\Im n$ 4, 34).

[2612] ([672], [2725]) — En Jésus « le Royaume de Dieu est tout proche », il appelle à la conversion et à la foi mais aussi à la vigilance . Dans la prière, le disciple veille attentif à Celui qui Est et qui Vient dans la mémoire de sa première Venue dans l'humilité de la chair et dans l'espérance de son second Avènement dans la Gloire (cf. Mc 13; Lc 21, 34-36). En communion avec leur Maître, la prière des disciples est un combat, et c'est en veillant dans la prière que l'on n'entre pas en tentation (cf. Lc 22, 40; 22, 46).

[2613] ([546], [2559]) — Trois paraboles principales sur la prière nous sont transmises par saint Luc :

:::

La première, « *l'ami importun* » (cf. *Lc* 11, 5-13), invite à une prière instante : « *Frappez, et l'on vous ouvrira* ». À celui qui prie ainsi, le Père du ciel « *donnera tout ce dont il a besoin* », et surtout l'Esprit Saint qui contient tous les dons.

La deuxième, « la veuve importune » (cf. Lc 18, 1-8), est centrée sur l'une des qualités de la prière : il faut toujours prier sans se lasser avec la patience de la foi. « Mais le Fils de l'homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre » ?

La troisième parabole, « le pharisien et le publicain » (cf. Le 18, 9-14), concerne l'humilité du cœur qui prie. « Mon Dieu, aie pitié du pécheur que je suis ». Cette prière, l'Église ne cesse de la faire sienne : « Kyrie eleison! ».

[2614] ([434]) — Quand Jésus confie ouvertement à ses disciples le mystère de la prière au Père, il leur dévoile ce que devra être leur prière, et la nôtre, lorsqu'il sera retourné, dans son Humanité glorifiée, auprès du Père. Ce qui est nouveau maintenant est de « demander en son Nom** » (Jn 14, 13). La foi en Lui introduit les disciples dans la connaissance du Père, parce que Jésus est « le Chemin, la Vérité et la Vie » (Jn 14, 6). La foi porte son fruit dans l'amour : garder sa Parole, ses commandements, demeurer avec Lui dans le Père qui en Lui nous aime jusqu'à demeurer en nous. Dans cette Alliance nouvelle, la certitude d'être exaucés dans nos demandes est fondée sur la prière de Jésus (cf. Jn 14, 13-14).

[2615] ([728]) — Plus encore, ce que le Père nous donne lorsque notre prière est unie à celle de Jésus, c'est « l'autre Paraclet, pour être avec vous à jamais, l'Esprit de Vérité » (In 14, 16-17). Cette nouveauté de la prière et de ses conditions apparaît à travers le Discours d'adieu (cf. In 14, 23-26; 15, 7; 15, 16; 16, 13-15; 16, 23-27). Dans l'Esprit Saint, la prière chrétienne est communion d'amour avec le Père, non seulement par le Christ, mais aussi en Lui: « Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon Nom. Demandez et vous recevrez, et votre joie sera parfaite » (In 16, 24).

Jésus exauce la prière [2616] ([548], [2667]) — La prière à Jésus est déjà exaucée par lui durant son ministère, à travers des signes qui anticipent la puissance de sa Mort et de sa Résurrection : Jésus exauce la prière de foi, exprimée en paroles (le lépreux : cf. Mc 1, 40-41 ; Jaïre : cf. Mc 5, 36; la cananéenne : cf. Mc 7, 29; le bon larron : cf. Le 23, 39-43) ou en silence (les porteurs du paralytique : cf. Mc 2, 5; l'hémorroïsse qui touche son vêtement : cf. Mc5, 28; les larmes et le parfum de la pécheresse : cf. Lc 7, 37-38). La demande pressante des aveugles : « Aie pitié de nous, fils de David » (Mt 9, 27) ou « Fils de David, Jésus, aie pitié de moi » (Mc 10, 48) a été reprise dans la tradition de la Prière à Jésus : « Jésus, Christ, Fils de Dieu, Seigneur, aie pitié de moi, pécheur! » Guérison des infirmités ou rémission des péchés, Jésus répond toujours à la prière qui l'implore avec foi : « Va en paix, ta foi t'a sauvé! ».

Saint Augustin résume admirablement les trois dimension

de la prière de Jésus : « Il prie pour nous en tant que notre prêtre, il prie en nous en tant que notre tête, il est prié par nous en tant que notre Dieu. Reconnaissons donc en Lui nos voix et sa voix en nous » (ennaratio in Psalmos 85, 1; cf. IGLH 7).

La prière de la Vierge Marie [2617] ([148], [494], [490]) — La prière de Marie nous est révélée à l'aurore de la Plénitude des temps. Avant l'Incarnation du Fils de Dieu et avant l'effusion de l'Esprit Saint, sa prière coopère d'une manière unique au Dessein bienveillant du Père, lors de l'Annonciation pour la conception du Christ (cf. *Lc* 1, 38), lors de la Pentecôte pour la formation de l'Église, Corps du Christ (cf. *Ac* 1, 14). Dans la foi de son humble servante le Don de Dieu trouve l'accueil qu'il attendait depuis le commencement des temps. Celle que le Tout-Puissant a faite « pleine de grâce » répond par l'offrande de tout son être : « Voici la servante du Seigneur, qu'il m'advienne selon ta parole ». Fiat, c'est la prière chrétienne : être tout à Lui puisqu'Il est tout à nous.

[2618] ([2674], [726]) — L'Évangile nous révèle comment Marie prie et intercède dans la foi : à Cana (cf. $\Im n$ 2, 1-12) la mère de Jésus prie son fils pour les besoins d'un repas de noces, signe d'un autre Repas, celui des noces de l'Agneau donnant son Corps et son Sang à la demande de l'Église, son Epouse. Et c'est à l'heure de la nouvelle Alliance, au pied de la Croix (cf. $\Im n$ 19, 25-27), que Marie est exaucée comme la Femme, la nouvelle Ève, la véritable « mère des vivants ».

[2619] ([724]) — C'est pourquoi le cantique de Marie (cf. Le 1, 46-55; le Magnificat latin, le Mégalinaire byzantin), est à la fois le cantique de la Mère de Dieu et celui de l'Église, cantique de la Fille de Sion et du nouveau Peuple de Dieu, cantique d'action de grâces pour la plénitude de grâces répandues dans l'Économie du salut, cantique des « pauvres » dont l'espérance est comblée par l'accomplissement des Promesses faites à nos pères « en faveur d'Abraham et de sa descendance, à jamais ».

EN BREF [2620] — Dans le Nouveau Testament le modèle parfait de la prière réside dans la prière filiale de Jésus. Faite souvent dans la solitude, dans le secret, la prière de Jésus comporte une adhésion aimante à la volonté du Père jusqu'à la croix et une absolue confiance d'être exaucée.

[2621] — Dans son enseignement, Jésus apprend à ses disciples à prier avec un cœur purifié, une foi vive et persévérante, une audace filiale. Il les appelle à la vigilance et les invite à présenter à Dieu leurs demandes en son Nom. Jésus-Christ exauce lui-même les prières qui lui sont adressées.

[2622] — La prière de la Vierge Marie, en son Fiat et en son Magnificat, se caractérise par l'offrande généreuse de tout son être dans la foi.

1.1.5 Article 3 DANS LE TEMPS DE L'ÉGLISE

[2623] ([731]) — Le jour de la Pentecôte, l'Esprit de la Promesse a été répandu sur les disciples, « assemblés en un même lieu » (Ac 2, 1), l'attendant « tous d'un même cœur, assidus à la prière » (Ac 1, 14). L'Esprit qui enseigne l'Église et lui rappelle tout ce que Jésus a dit (cf. $\Im n$ 14, 26), va aussi la former à la vie de prière.

[2624] ([1342]) — Dans la première communauté de Jérusalem, les croyants « se montraient assidus à l'enseignement des apôtres, fidèles à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières » (Ac 2, 42). La séquence est typique de la prière de l'Église : fondée sur la foi apostolique et authentifiée par la charité, elle est nourrie dans l'Eucharistie.

[2625] ([1092], [1200]) — Ces prières sont d'abord celles que les fidèles écoutent et lisent dans les Écritures, mais ils les actualisent, celles des Psaumes en particulier, à partir de leur accomplissement dans le Christ (cf. *Le* 24, 27; 24, 44). L'Esprit Saint, qui rappelle ainsi le Christ à son Église orante, la conduit aussi vers la Vérité tout entière et suscite des formulations nouvelles qui exprimeront l'insondable Mystère du Christ à l'œuvre dans la vie, les sacrements et la mission de son Église. Ces formulations se développeront dans les grandes traditions liturgiques et spirituelles. Les *formes de la prière*, telles que les révèlent les Écritures apostoliques canoniques, resteront normatives de la prière chrétienne.

I. La bénédiction et l'adoration [2626] ([1078]) — La bénédiction exprime le mouvement de fond de la prière chrétienne : elle est rencontre de Dieu et de l'homme ; en elle le Don de Dieu et l'accueil de l'homme s'appellent et s'unissent. La prière de bénédiction est la réponse de l'homme aux dons de Dieu : parce que Dieu bénit, le cœur de l'homme peut bénir en retour Celui qui est la source de toute bénédiction.

[2627] ([1083]) — Deux formes fondamentales expriment ce mouvement : tantôt, elle monte, portée dans l'Esprit Saint, par le Christ vers le Père (nous Le bénissons de nous avoir bénis ; cf. *Ep* 1, 3-14 ; *2Co* 1, 3-7. ; *1P* 1, 3-9.) ; tantôt, elle implore la grâce de l'Esprit Saint qui, par le Christ, descend d'auprès du Père (c'est lui qui nous bénit ; cf. *2Co* 13, 13 ; *Rm* 15, 5-6 ; 15, 13 ; *Ep* 6, 23-24).

[2628] ([2096] -[2097], [2559]) — L'adoration est la première attitude de l'homme qui se reconnaît créature devant son Créateur. Elle exalte la grandeur du Seigneur qui nous a fait (cf. Ps 95, 1-6) et la toute-puissance du Sauveur qui nous libère du mal. Elle est le prosternement de l'esprit devant le « Roi de gloire » (Ps 24, 9-10) et le silence respectueux face au Dieu « toujours plus grand » (saint Augustin, ennaratio in Psalmos 62, 16). L'adoration du Dieu trois fois saint et souverainement aimable confond d'humilité et donne assurance à nos supplications.

II. La prière de demande [2629] ([396]) — Le vocabulaire de la supplication est riche en nuances dans le Nouveau Testament : demander, réclamer, appeler avec insistance, invoquer, clamer, crier, et même « lutter dans la prière » (cf. Rm 15, 30 ; Col 4, 12). Mais sa forme la plus habituelle, parce que la plus spontanée, est la demande : C'est par la prière de demande que nous traduisons la conscience de notre relation à Dieu : créatures, nous ne sommes ni notre origine, ni maître des adversités, ni notre fin ultime, mais aussi, pécheurs, nous savons, comme chrétiens, que nous nous détournons de notre Père. La demande est déjà un retour vers Lui.

[2630] ([2090]) —

Le Nouveau Testament ne contient guère de prières de lamentation, fréquentes dans l'Ancien Testament. Désormais dans le Christ ressuscité la demande de l'Église est portée par l'espérance, même si nous sommes encore dans l'attente et que nous ayons chaque jour à nous convertir. C'est d'une autre profondeur que jaillit la demande chrétienne, celle que s. Paul appelle le gémissement: celui de la création « en travail d'enfantement » (Rm 8, 22), le nôtre aussi « dans l'attente de la rédemption de notre corps, car notre salut est objet d'espérance » (Rm 8, 23-24), enfin « les gémissements ineffables » de l'Esprit Saint lui-même qui « vient au secours de notre faiblesse, car nous ne savons que demander pour prier comme il faut » (Rm 8, 26).

[2631] ([2838]) — La demande du pardon est le premier mouvement de la prière de demande (cf. le publicain : « aie pitié du pécheur que je suis » : Lc 18, 13). Elle est le préalable d'une prière juste et pure. L'humilité confiante nous remet dans la lumière de la communion avec le Père et son Fils Jésus-Christ, et les uns avec les autres (cf. 15n 1, 7 – 2, 2) : alors « quoi que nous Lui demandions, nous le recevrons de Lui » (15n 3, 22). La demande du pardon est le préalable de la liturgie eucharistique, comme de la prière personnelle.

[2632] ([2816], [1942], [2854]) — La demande chrétienne est centrée sur le désir et la recherche du Royaume qui vient, conformément à l'enseignement de Jésus (cf. Mt 6, 10; 6, 33; Le 11, 2; 11, 13). Il y a une hiérarchie dans les demandes : d'abord le Royaume, ensuite ce qui est nécessaire pour l'accueillir et pour coopérer à sa venue. Cette coopération à la mission du Christ et de l'Esprit Saint, qui est maintenant celle de l'Église, est l'objet de la prière de la communauté apostolique (cf. Ac 6, 6; 13, 3). C'est la prière de Paul, l'Apôtre par excellence, qui nous révèle comment le souci divin de toutes les Églises doit animer la prière chrétienne (cf. Rm 10, 1; Ep 1, 16-23; Ph 1, 9-11; Col 1, 3-6; 4, 3-4; 4, 12). Par la prière tout baptisé travaille à la Venue du Royaume.

[2633] ([2830]) — Quand on participe ainsi à l'amour sauveur de Dieu, on comprend que *tout besoin* puisse devenir objet de demande. Le Christ qui a tout assumé afin de tout racheter est glorifié par les demandes que nous offrons au Père en son Nom (cf. $\mathcal{J}n$ 14, 13). C'est dans cette assurance que Jacques (cf. $\mathcal{J}c$ 1, 5-8) et Paul nous exhort-

ent à prier *en toute occasion* (cf. *Ep* 5, 20 ; *Ph* 4, 6-7 ; *Col* 3, 16-17 ; *1Th* 5, 17-18).

III. La prière d'intercession [2634] ([432]) — L'intercession est une prière de demande qui nous conforme de près à la prière de Jésus. C'est Lui l'unique Intercesseur auprès du Père en faveur de tous les hommes, des pécheurs en particulier (cf. Rm 8, 34; 17n 2, 1; 17m 2, 5-8). Il est « capable de sauver de façon définitive ceux qui par lui s'avancent vers Dieu, étant toujours vivant pour intercéder en leur faveur » (He 7, 25). L'Esprit Saint lui-même « intercède pour nous (...) et son intercession pour les saints correspond aux vues de Dieu » (Rm 8, 26-27).

[2635] ([2571], [2577]) — Intercéder, demander en faveur d'un autre, est, depuis Abraham, le propre d'un cœur accordé à la miséricorde de Dieu. Dans le temps de l'Église, l'intercession chrétienne participe à celle du Christ: elle est l'expression de la communion des saints. Dans l'intercession, celui qui prie ne « recherche pas ses propres intérêts, mais songe plutôt à ceux des autres » (Ph 2, 4), jusqu'à prier pour ceux qui lui font du mal (cf. Etienne priant pour ses bourreaux, comme Jésus: cf. Ac 7, 60; Lc 23, 28; 23, 34).

[2636] ([1900], [1037]) — Les premières communautés chrétiennes ont vécu intensément cette forme de partage (cf. Ac 12, 5; 20, 36; 21, 5; 2Co 9, 14). L'Apôtre Paul les fait participer ainsi à son ministère de l'Évangile (cf. Ep 6, 18-20; Col 4, 3-4; 1Th 5, 25), mais il intercède aussi pour elles (cf. 2Th 1, 11; Col 1, 3; Ph 1, 3-4). L'intercession des chrétiens ne connaît pas de frontières : « pour tous les hommes, pour les dépositaires de l'autorité » (1Tm 2, 1), pour ceux qui persécutent (cf. Rm 12, 14), pour le salut de ceux qui repoussent l'Évangile (cf. Rm 10, 1).

IV. La prière d'action de grâces [2637] ([224], [1328], [2603]) — L'action de grâces caractérise la prière de l'Église qui, en célébrant l'Eucharistie, manifeste et devient davantage ce qu'elle est. En effet, dans l'œuvre du salut, le Christ libère la création du péché et de la mort pour la consacrer de nouveau et la faire retourner au Père, pour sa Gloire. L'action de grâces des membres du Corps participe à celle de leur Chef.

[2638] — Comme dans la prière de demande, tout événement et tout besoin peuvent devenir offrande d'action de grâces. Les lettres de saint Paul commencent et se terminent souvent par une action de grâces, et le Seigneur Jésus y est toujours présent. « En toute condition, soyez dans l'action de grâces. C'est la volonté de Dieu sur vous dans le Christ Jésus » (1Th 5, 18). « Soyez assidus à la prière ; qu'elle vous tienne vigilants dans l'action de grâces » (Col 4, 2).

V. La prière de louange [2639] ([213]) — La louange est la forme de prière qui reconnaît le plus immédiatement que Dieu est Dieu! Elle le chante pour

Lui-même, elle lui rend gloire, au-delà de ce qu'il fait, parce qu'IL EST. Elle participe à la béatitude des cœurs purs qui l'aiment dans la foi avant de le voir dans la Gloire. Par elle, l'Esprit se joint à notre esprit pour témoigner que nous sommes enfants de Dieu (cf. Rm 8, 16), il rend témoignage au Fils unique en qui nous sommes adoptés et par qui nous glorifions le Père. La louange intègre les autres formes de prière et les porte vers Celui qui en est la source et le terme : « le seul Dieu, le Père, de qui tout vient et pour qui nous sommes faits » (1Co 8, 6).

[2640] -

Saint Luc mentionne souvent dans son Évangile l'émerveillement et la louange devant les merveilles du Christ, les souligne aussi pour les actions de l'Esprit Saint que sont les Actes des Apôtres : la communauté de Jérusalem (cf. Ac 2, 47), l'impotent guéri par Pierre et Jean (cf. Ac 3, 9), la foule qui en glorifie Dieu (cf. Ac 4, 21), et les païens de Pisidie qui « tout joyeux, glorifient la Parole du Seigneur » (Ac 13, 48).

[2641] ([2587]) —

« Récitez entre vous des psaumes, des hymnes et des cantiques inspirés; chantez et célébrez le Seigneur de tout votre cœur » (Ep 5, 19; Col 3, 16). Comme les écrivains inspirés du Nouveau Testament, les premières communautés chrétiennes relisent le livre des Psaumes en y chantant le Mystère du Christ. Dans la nouveauté de l'Esprit, elles composent aussi des hymnes et des cantiques à partir de l'Evénement inouï que Dieu a accompli en son Fils: son Incarnation, sa Mort victorieuse de la mort, sa Résurrection et son Ascension à sa droite (cf. Ph 2, 6-11; Col 1, 15-20; Ep 5, 14; 1Tm 3, 16; 6, 15-16; 2Tm 2, 11-13). C'est de cette « merveille » de toute l'Économie du salut que monte la doxologie, la louange de Dieu (cf. Ep 1, 3-14; Rm 16, 25-27; Ep 3, 20-21; Jude 24-25).

[2642] ([1137]) —

La Révélation « de ce qui doit arriver bientôt », l'Apocalypse, est portée par les cantiques de la Liturgie céleste (cf. Ap 4, 8-11; 5, 9-14; 7, 10-12) mais aussi par l'intercession des « témoins » (martyrs : Ap 6, 10). Les prophètes et les saints, tous ceux qui furent égorgés sur la terre pour le témoignage de Jésus (cf. Ap 18, 24), la foule immense de ceux qui, venus de la grande tribulation, nous ont précédés dans le Royaume, chantent la louange de gloire de Celui qui siège sur le Trône et de l'Agneau (cf. Ap 19, 1-8). En communion avec eux, l'Église de la terre chante aussi ces cantiques, dans la foi et l'épreuve. La foi, dans la demande et l'intercession, espère contre toute espérance et rend grâce au « Père des lumières de qui descend tout don excellent » ($\mathcal{J}c$ 1, 17). La foi est ainsi une pure louange.

[2643] ([1330]) — L'Eucharistie contient et exprime toutes les formes de prière : elle est « *l'offrande pure* » de tout le Corps du Christ « *à la gloire de son Nom* » (cf. *Ml* 1, 11) ; elle est, selon les traditions d'Orient et d'Occident, « *le* sacrifice de louange* ».

EN BREF [2644] — L'Esprit Saint qui enseigne l'Église et lui rappelle tout ce que Jésus a dit, l'éduque aussi à la vie de prière, en suscitant des expressions qui se renouvellent au sein de formes permanentes : bénédiction, demande, intercession, action de grâce et louange.

[2645] — C'est parce que Dieu le bénit que le cœur de l'homme peut bénir en retour Celui qui est la source de toute bénédiction.

[2646] — La prière de demande a pour objet le pardon, la recherche du Royaume ainsi que tout vrai besoin.

[2647] — La prière d'intercession consiste en une demande en faveur d'un autre. Elle ne connaît pas de frontière et s'étend jusqu'aux ennemis.

[2648] — Toute joie et toute peine, tout événement et tout besoin peuvent être la matière de l'action de grâce qui, participant à celle du Christ, doit emplir toute la vie : « En toute condition, soyez dans l'action de grâce » (1Th* 5, 18).*

[2649] — La prière de louange, toute désintéressée, se porte vers Dieu; elle le chante pour Lui, elle Lui rend gloire, au-delà de ce qu'il fait, parce qu'Il EST.

1.1.6 CHAPITRE DEUXIÈME — LA TRADI-TION DE LA PRIÈRE

[2650] ([75]) — La prière ne se réduit pas au jaillissement spontané d'une impulsion intérieure : pour prier, il faut le vouloir. Il ne suffit pas non plus de savoir ce que les Écritures révèlent sur la prière : il faut aussi apprendre à prier. Or, c'est par une transmission vivante (la sainte Tradition) que l'Esprit Saint, dans « l'Église croyante et priante » (DV 8), apprend à prier aux enfants de Dieu.

[2651] ([94]) — La tradition de la prière chrétienne est l'une des formes de croissance de la Tradition de la foi, en particulier par la contemplation et l'étude des croyants qui gardent en leur cœur les événements et les paroles de l'Économie du salut, et par la pénétration profonde des réalités spirituelles dont ils font l'expérience (cf. DV 8).

1.1.7 Article 1 AUX SOURCES DE LA PRIÈRE

[2652] ([694]) — L'Esprit Saint est « *l'eau vive* » qui, dans le cœur priant, « *jaillit en Vie éternelle* » (*Jn* 4, 14). C'est lui qui nous apprend à l'accueillir à la Source même : le Christ. Or, il y a dans la vie chrétienne des points de source où le Christ nous attend pour nous abreuver de l'Esprit Saint :

[2653] ([133], [1100]) — L'Église « exhorte avec force et de façon spéciale tous les chrétiens (...) à acquérir par une lecture fréquente des divines Écritures 'la science éminente de Jésus-Christ'... Mais la prière doit accompagner la lecture de la Sainte Écriture pour que se noue un dialogue entre Dieu et l'homme, car 'c'est à lui que nous nous adressons quand nous prions, c'est lui que nous écoutons quand nous

lisons les oracles divins' (saint Ambroise, de officiis ministrorum* 1, 88 : PL 16, 50A)* » (DV 25).

[2654] — Les Pères spirituels, paraphrasant Mt 7, 7, résument ainsi les dispositions du cœur nourri par la Parole de Dieu dans la prière : « Cherchez en lisant, et vous trouverez en méditant ; frappez en priant, et il vous sera ouvert par la contemplation » (cf. Guigue le Chartreux, scala claustralium : PL 184, 476C).

La Liturgie de l'Église [2655] ([1073], [368], [1812] -[1829]) — La mission du Christ et de l'Esprit Saint qui, dans la Liturgie sacramentelle de l'Église, annonce, actualise et communique le Mystère du salut, se poursuit dans le cœur qui prie. Les Pères spirituels comparent parfois le cœur à un autel. La prière intériorise et assimile la Liturgie pendant et après sa célébration. Même lorsqu'elle est vécue « dans le secret » (Mt 6, 6), la prière est toujours prière de l'Église, elle est communion avec la Trinité Sainte (cf. IGLH 9).

Les vertus théologales [2656] — On entre en prière comme on entre en Liturgie : par la porte étroite de la *foi.* À travers les signes de sa Présence, c'est la Face du Seigneur que nous cherchons et désirons, c'est sa Parole que nous voulons écouter et garder.

[2657] — L'Esprit Saint qui nous apprend à célébrer la Liturgie dans l'attente du retour du Christ, nous éduque à prier dans l'espérance. Inversement, la prière de l'Église et la prière personnelle nourrissent en nous l'espérance. Les psaumes tout particulièrement, avec leur langage concret et varié, nous apprennent à fixer notre espérance en Dieu: « J'espérais le Seigneur d'un grand espoir, il s'est penché vers moi, il écouta mon cri » (Ps 40, 2). « Que le Dieu de l'espérance vous donne en plénitude dans votre acte de foi la joie et la paix afin que l'espérance surabonde en nous par la puissance de l'Esprit Saint » (Rm 15, 13).

[2658] ([826]) — « L'espérance ne peut décevoir, puisque l'amour* de Dieu est répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous fut donné » (Rm* 5, 5). La prière, formée par la vie liturgique, puise tout dans l'Amour dont nous sommes aimés dans le Christ et qui nous donne d'y répondre en aimant comme Lui nous a aimés. L'Amour est la source de la prière ; qui y puise, atteint le sommet de la prière :

Je vous aime, ô mon Dieu, et mon seul désir est de vous aimer jusqu'au dernier soupir de ma vie. Je vous aime, ô mon Dieu infiniment aimable, et j'aime mieux mourir en vous aimant, que de vivre sans vous aimer. Je vous aime, Seigneur, et la seule grâce que je vous demande, c'est de vous aimer éternellement... Mon Dieu, si ma langue ne peut dire à tous moments que je vous aime, je veux que mon cœur vous le répète autant de

fois que je respire (saint Jean Marie Baptiste Vianney, prière).

« Aujourd'hui » [2659] ([1165],[305]) — Nous apprenons à prier à certains moments en écoutant la Parole du Seigneur et en participant à son Mystère pascal, mais c'est en tout temps, dans les événements de *chaque jour*, que son Esprit nous est offert pour faire jaillir la prière. L'enseignement de Jésus sur la prière à notre Père est dans la même ligne que celui sur la Providence (cf. Mt 6, 11; 6, 34): le temps est entre les mains du Père; c'est dans le présent que nous le rencontrons, ni hier ni demain, mais aujourd'hui: « Aujourd'hui, puissiez vous écouter sa voix; n'endurcissez pas vos cœurs » (Ps 95, 7-8).

[2660] ([2546], [2632]) — Prier dans les événements de chaque jour et de chaque instant est l'un des secrets du Royaume révélés aux « tout-petits », aux serviteurs du Christ, aux pauvres des béatitudes. Il est juste et bon de prier pour que la venue du Royaume de justice et de paix influence la marche de l'histoire, mais il est aussi important de pétrir par la prière la pâte des humbles situations quotidiennes. Toutes les formes de prière peuvent être ce levain auquel le Seigneur compare le Royaume (cf. Le 13, 20-21).

EN BREF [2661] — C'est par une transmission vivante, la Tradition, que, dans l'Église, l'Esprit Saint apprend à prier aux enfants de Dieu.

[2662] — La Parole de Dieu, la liturgie de l'Église, les vertus de foi, d'espérance et de charité sont des sources de la prière.

1.1.8 Article 2 LE CHEMIN DE LA PRIÈRE

[2663] ([1201]) — Dans la tradition vivante de la prière, chaque Église propose à ses fidèles, selon le contexte historique, sociale et culturel, le langage de leur prière : paroles, mélodies, gestes, iconographie. Il appartient au magistère (cf. DV 10) de discerner la fidélité de ces chemins de prière à la tradition de la foi apostolique, et il revient aux pasteurs et aux catéchètes d'en expliquer le sens, toujours relatif à Jésus-Christ.

La prière au Père [2664] ([2780]) — Il n'est pas d'autre chemin de la prière chrétienne que le Christ. Que notre prière soit communautaire ou personnelle, vocale ou intérieure, elle n'a accès au Père que si nous prions « dans le Nom » de Jésus. La sainte Humanité de Jésus est donc le chemin par lequel l'Esprit Saint nous apprend à prier Dieu notre Père.

La prière à Jésus [2665] ([451]) — La prière de l'Église, nourrie par la Parole de Dieu et la célébration de la Liturgie, nous apprend à prier le Seigneur Jésus.

Même si elle est surtout adressée au Père, elle comporte, dans toutes les traditions liturgiques, des formes de prière adressées au Christ. Certains psaumes, selon leur actualisation dans la Prière de l'Église, et le Nouveau Testament mettent sur nos lèvres et gravent dans nos cœurs les invocations de cette prière au Christ : Fils de Dieu, Verbe de Dieu, Seigneur, Sauveur, Agneau de Dieu, Roi, Fils bien-aimé, Fils de la Vierge, bon Berger, notre Vie, notre Lumière, notre Espérance, notre Résurrection, Ami des hommes...

[2666] ([432], [435]) — Mais le Nom qui contient tout est celui que le Fils de Dieu reçoit dans son Incarnation : JÉSUS. Le Nom divin est indicible par les lèvres humaines (cf. Ex 3, 14; 33, 19-23), mais en assumant notre humanité le Verbe de Dieu nous le livre et nous pouvons l'invoquer : « Jésus », « YHWH sauve » (cf. Mt 1, 21). Le Nom de Jésus contient tout : Dieu et l'homme et toute l'Économie de la création et du salut. Prier « Jésus », c'est l'invoquer, l'appeler en nous. Son Nom est le seul qui contient la Présence qu'il signifie. Jésus est Ressuscité, et quiconque invoque son Nom accueille le Fils de Dieu qui l'a aimé et s'est livré pour lui (cf. Rm 10, 13; Ac 2, 21; 3, 15-16; Ga 2, 20).

[2667] ([2616]) —

Cette invocation de foi toute simple a été développée dans la tradition de la prière sous maintes formes en Orient et en Occident. La formulation la plus habituelle, transmise par les spirituels du Sinaï, de Syrie et de l'Athos est l'invocation : « Jésus, Christ, Fils de Dieu, Seigneur, aie pitié de nous, pécheurs! » Elle conjugue l'hymne christologique de Ph 2, 6-11 avec l'appel du publicain et des mendiants de la lumière (cf. Mc 10, 46-52; Lc 18, 13). Par elle, le cœur est accordé à la misère des hommes et à la Miséricorde de leur Sauveur.

[2668] ([435]) —

L'invocation du saint Nom de Jésus est le chemin le plus simple de la prière continuelle. Souvent répétée par un cœur humblement attentif, elle ne se disperse pas dans un « flot de paroles » (Mt 6, 7), mais « garde la Parole et produit du fruit par la constance » (cf. Lc 8, 15). Elle est possible « en tout temps », car elle n'est pas une occupation à côté d'une autre mais l'unique occupation, celle d'aimer Dieu, qui anime et transfigure toute action dans le Christ Jésus.

La prière de l'Église vénère et honore le *Cœur de Jésus*, comme elle invoque son Très saint Nom. Elle adore le Verbe incarné et son Cœur qui par amour des hommes, s'est laissé transpercer par nos péchés. La prière chrétienne aime suivre le *chemin de la croix* à la suite du Sauveur. Les stations du Prétoire au Golgotha et au Tombeau scandent la marche de Jésus qui a racheté le monde par sa sainte Croix.

« Viens, Esprit Saint » [2670] ([683], [2001],

[1310]) — « Nul ne peut dire : Jésus est Seigneur', que sous l'action de l'Esprit Saint » (1Co 12, 3). Chaque fois que nous commençons à prier Jésus, c'est l'Esprit Saint qui, par sa grâce prévenante, nous attire sur le Chemin de la prière. Puisqu'il nous apprend à prier en nous rappelant le Christ, comment ne pas le prier lui-même ? C'est pourquoi l'Église nous invite à implorer chaque jour le Saint Esprit, spécialement au commencement et au terme de toute action importante.

Si l'Esprit ne doit pas être adoré, comment me divinise-til par le Baptême? Et s'il doit être adoré, ne doit-il pas être l'objet d'un culte particulier? (saint Grégoire de Naz., orationes theologice 5, 28 : PG 36, 165C).

[2671] — La forme traditionnelle de la demande de l'Esprit est d'invoquer le Père par le Christ notre Seigneur pour qu'il nous donne l'Esprit Consolateur (cf. *Lc* 11, 13). Jésus insiste sur cette demande en son Nom au moment même où il promet le don de l'Esprit de Vérité (cf. *Jn* 14, 17; 15, 26; 16, 13). Mais la prière la plus simple et la plus directe est aussi traditionnelle : « *Viens, Esprit Saint* », et chaque tradition liturgique l'a développée dans des antiennes et des hymnes :

« Viens, Esprit Saint, emplis les cœurs de tes fidèles, et allume en eux le feu de ton amour » (In sollemnitate Pentecostes, Antiphona ad « Magnificat » in I Vesperis ; cf. ad Missam in die, Sequentia).

« Roi céleste, Esprit Consolateur, Esprit de Vérité, partout présent et emplissant tout, trésor de tout bien et source de la Vie, viens, habite en nous, purifie-nous et sauve-nous, ô Toi qui es Bon! » (Officium Horarum Byzantinum, Vespertinum in die Pentecostes, Sticherum 4 [Rome 1884] p. 394).

[2672] ([695]) — L'Esprit Saint, dont l'Onction imprègne tout notre être, est le Maître intérieur de la prière chrétienne. Il est l'artisan de la tradition vivante de la prière. Certes, il y a autant de cheminements dans la prière que de priants, mais c'est le même Esprit qui agit en tous et avec tous. C'est dans la communion de l'Esprit Saint que la prière chrétienne est prière dans l'Église.

En communion avec la Sainte Mère de Dieu [2673] ([689]) — Dans la prière, l'Esprit Saint nous unit à la Personne du Fils Unique, en son Humanité glorifiée. C'est par elle et en elle que notre prière filiale communie dans l'Église avec la Mère de Jésus (cf. Ac 1, 14).

[2674] ([494]) — Depuis le consentement apporté dans la foi à l'Annonciation et maintenu sans hésitation sous la croix, la maternité de Marie s'étend désormais aux frères et aux sœurs de son Fils « qui sont encore des pèlerins et qui sont en butte aux dangers et aux misères » (LG 62). Jésus, l'unique Médiateur, est le Chemin de notre prière ; Marie, sa Mère et notre Mère, lui est toute transparente : elle « montre le Chemin » (Hodoghitria), elle en est « le Signe », selon l'iconographie traditionnelle en Orient et en Occident.

[2675] ([970], [512], [2619]) — C'est à partir de cette coopération singulière de Marie à l'action de l'Esprit Saint que les Églises ont développé la prière à la sainte Mère de Dieu, en la centrant sur la Personne du Christ manifestée dans ses mystères. Dans les innombrables hymnes et antiennes qui expriment cette prière, deux mouvements alternent habituellement : l'un « magnifie » le Seigneur pour les « grandes choses » qu'il a faites pour son humble servante, et par elle, pour tous les humains (cf. Le 1, 46-55) ; l'autre confie à la Mère de Jésus les supplications et les louanges des enfants de Dieu, puisqu'elle connaît maintenant l'humanité qui en elle est épousée par le Fils de Dieu.

[2676] ([722], [490], [435], [146]) —

Ce double mouvement de la prière à Marie a trouvé une expression privilégiée dans la prière de l'« *Ave Maria* » :

« Je vous salue, Marie (Réjouis-toi, Marie) ». La salutation de l'Ange Gabriel ouvre la prière de l'Ave. C'est Dieu lui-même qui, par l'entremise de son ange, salue Marie. Notre prière ose reprendre la salutation de Marie avec le regard que Dieu a jeté sur son humble servante (cf. Lc 1, 48) et à nous réjouir de la joie qu'Il trouve en elle (cf. So 3, 17b).

« Pleine de grâce, le Seigneur est avec toi » : Les deux paroles de la salutation de l'ange s'éclairent mutuellement. Marie est pleine de grâce parce que le Seigneur est avec elle. La grâce dont elle est comblée, c'est la présence de Celui qui est la source de toute grâce. « Réjouis-toi ... fille de Jérusalem ... le Seigneur est au milieu de toi » (So 3, 14; 3, 17). Marie, en qui vient habiter le Seigneur lui-même, est en personne la fille de Sion, l'arche de l'Alliance, le lieu où réside la gloire du Seigneur : elle est « la demeure de Dieu parmi les hommes » (Ap 21, 3). « Pleine de grâce », elle est toute donnée à celui qui vient habiter en elle et qu'elle va donner au monde.

« Tu es bénie entre toutes les femmes et Jésus, le fruit de tes entrailles, est béni ». Après la salutation de l'ange, nous faisons nôtre celle d'Elisabeth. « Remplie de l'Esprit Saint » (Lc 1, 41), Elisabeth est la première dans la longue suite des générations qui déclarent Marie bienheureuse (cf. Lc 1, 48) : « Bienheureuse celle qui a cru... » (Lc 1, 45) ; Marie est « bénie entre toutes les femmes » parce qu'elle a cru en l'accomplissement de la parole du Seigneur. Abraham, par sa foi, est devenu une bénédiction pour « toutes les nations de la terre » (Gn 12, 3). Par sa foi, Marie est devenue la mère des croyants grâce à laquelle toutes les nations de la terre reçoivent Celui qui est la bénédiction même de Dieu : Jésus, le fruit bénit de tes entrailles* ».

[2677] ([495], [1020]) —

« Sainte Marie, Mère de Dieu, prie pour nous... » Avec Elisabeth nous nous émerveillons : « Comment m'est-il donné que vienne à moi la mère de mon Seigneur ? » (Lc 1, 43). Parce qu'elle nous donne Jésus son fils, Marie est la mère de Dieu et notre mère ; nous pouvons lui confier tous nos soucis et nos demandes : elle prie pour nous comme elle a

prié pour elle-même : « *Qu'il me soit fait selon ta parole* » (*Lc* 1, 38). En nous confiant à sa prière nous nous abandonnons avec elle à la volonté de Dieu : « *Que ta volonté soit faite* ».

« *Prie pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort** ». En demandant à Marie de prier pour nous, nous nous reconnaissons pauvres pécheurs et nous nous adressons à la « Mère de la miséricorde », à la Toute Sainte. Nous nous remettons à elle « maintenant », dans l'aujourd'hui de nos vies. Et notre confiance s'élargit pour lui abandonner dès maintenant, « l'heure de notre mort ». Qu'elle y soit présente comme à la mort en Croix de son Fils et qu'à l'heure de notre passage elle nous accueille comme notre mère (cf. Jn 19, 27) pour nous conduire à son Fils Jésus, en Paradis.

[2678] ([971], [1674]) —

La piété médiévale de l'Occident a développé la prière du Rosaire, en substitut populaire de la Prière des Heures. En Orient, la forme litanique de l'Acathiste et de la Paraclisis est restée plus proche de l'office choral dans les Églises byzantines, tandis que les traditions arménienne, copte et syriaque, ont préféré les hymnes et les cantiques populaires à la Mère de Dieu. Mais dans l'Ave Maria, les théotokia, les hymnes de saint Ephrem ou de saint Grégoire de Narek, la tradition de la prière est ici fondamentalement la même.

[2679] ([967], [972]) — Marie est l'Orante parfaite, figure de l'Église. Quand nous la prions, nous adhérons avec elle au Dessein du Père, qui envoie son Fils pour sauver tous les hommes. Comme le disciple bien-aimé, nous accueillons chez nous (cf. Jn 19, 27) la Mère de Jésus, devenue la mère de tous les vivants. Nous pouvons prier avec elle et la prier. La prière de l'Église est comme portée par la prière de Marie. Elle lui est unie dans l'espérance (cf. LG 68-69).

EN BREF [2680] — La prière est principalement adressée au Père ; de même, elle se porte vers Jésus, notamment par l'invocation de son saint Nom : « Jésus, Christ, Fils de Dieu, Seigneur, aie pitié de nous, pécheurs! »

[2681] — « Nul ne peut dire : 'Jésus est le Seigneur', sinon sous l'action de l'Esprit Saint » (1Co* 12, 3). L'Église nous invite à invoquer le Saint Esprit comme le Maître intérieur de la prière chrétienne.*

[2682] — En vertu de sa coopération singulière à l'action de l'Esprit Saint, l'Église aime à prier en communion avec la Vierge Marie, pour magnifier avec elle les grandes choses que Dieu a réalisées en elle et pour lui confier supplications et louanges.

1.1.9 Article 3 DES GUIDES POUR LA PRIÈRE

Une nuée de témoins [2683] ([956]) — Les témoins qui nous ont précédés dans le Royaume (cf. *He* 12, 1), spécialement ceux que l'Église reconnaît comme « *saints* »,

participent à la tradition vivante de la prière, par le modèle de leur vie, par la transmission de leurs écrits et par leur prière aujourd'hui. Ils contemplent Dieu, ils le louent et ne cessent pas de prendre soin de ceux qu'ils ont laissé sur la terre. En entrant « dans la joie » de leur Maître, ils ont été « établis sur beaucoup » (cf. Mt 25, 21). Leur intercession est leur plus haut service du Dessein de Dieu. Nous pouvons et devons les prier d'intercéder pour nous et pour le monde entier.

[2684] ([917], [919], [1202]) — Dans la communion des saints se sont développées tout au long de l'histoire des Églises diverses *spiritualités*. Le charisme personnel d'un témoin de l'Amour de Dieu pour les hommes a pu être transmis, tel « *l'esprit* » d'Elie à Elisée (cf. 2R 2, 9) et à Jean-Baptiste (cf. Lc 1, 17), pour que des disciples aient part à cet esprit (cf. PC 2). Une spiritualité est aussi au confluent d'autres courants, liturgiques et théologiques, et témoigne de l'inculturation de la foi dans un milieu humain et son histoire. Les spiritualités chrétiennes participent à la tradition vivante de la prière et sont des guides indispensables pour les fidèles. Elles réfractent, dans leur riche diversité, la pure et unique Lumière de l'Esprit Saint.

« L'Esprit est vraiment le lieu des saints, et le saint est pour l'Esprit un lieu propre, puisqu'il s'offre à habiter avec Dieu et est appelé son temple » (saint Basile, liber de Spiritu Sancto 26, 62 : PG 32, 184A).

Serviteurs de la prière [2685] ([1657]) — La famille chrétienne est le premier lieu de l'éducation à la prière. Fondée sur le sacrement de Mariage, elle est « l'Église domestique » où les enfants de Dieu apprennent à prier « en Église » et à persévérer dans la prière. Pour les jeunes enfants en particulier, la prière familiale quotidienne est le premier témoin de la mémoire vivante de l'Église éveillée patiemment par l'Esprit Saint.

[2686] ([1547]) — Les ministres ordonnés, sont aussi responsables de la formation à la prière de leurs frères et sœurs dans le Christ. Serviteurs du bon Pasteur, ils sont ordonnés pour guider le peuple de Dieu aux sources vives de la prière : la Parole de Dieu, la Liturgie, la vie théologale, l'Aujourd'hui de Dieu dans les situations concrètes (cf. PO 4-6).

[2687] ([916]) — De nombreux religieux ont consacré toute leur vie à la prière. Depuis le désert d'Égypte, des ermites, des moines et des moniales ont donné leur temps à la louange de Dieu et à l'intercession pour son peuple. La vie consacrée ne se maintient et ne se propage pas sans la prière ; elle est une des sources vives de la contemplation et de la vie spirituelle dans l'Église

[2688] ([1674]) — La catéchèse des enfants, des jeunes et des adultes, vise à ce que la Parole de Dieu soit méditée dans la prière personnelle, actualisée dans la prière liturgique, et intériorisée en tout temps afin de porter son fruit dans une vie nouvelle. La catéchèse est aussi le moment où la piété

populaire peut être discernée et éduquée (cf. CT 54). La mémorisation des prières fondamentales offre un support indispensable à la vie de la prière, mais il est important d'en faire goûter le sens (cf. CT 55).

[2689] — Des groupes de prière, voire des « écoles de prière », sont aujourd'hui l'un des signes et l'un des ressorts du renouveau de la prière dans l'Église, à condition de s'abreuver aux sources authentiques de la prière chrétienne. Le souci de la communion est signe de la véritable prière dans l'Église.

[2690] — L'Esprit Saint donne à certains fidèles des dons de sagesse, de foi et de discernement en vue de ce bien commun qu'est la prière (direction spirituelle). Ceux et celles qui en sont dotés sont de véritables serviteurs de la Tradition vivante de la prière :

C'est pour cela que l'âme qui veut avancer dans la perfection, doit, selon le conseil de saint Jean de la Croix, « bien considérer entre quelles mains elle se remet, car tel sera le maître, tel sera le disciple; tel sera le père, tel sera le fils ». Et encore: « Non seulement le directeur doit être savant et prudent, mais encore expérimenté... Si le guide spirituel n'a pas l'expérience de la vie spirituelle, il est incapable d'y conduire les âmes que Dieu pourtant appelle, et il ne les comprendra même pas » (llama de amor viva strophe 3).

Des lieux favorables à la prière [2691] ([1181], [2197], [1379]) — L'église, maison de Dieu, est le lieu propre de la prière liturgique pour la communauté paroissiale. Elle est aussi le lieu privilégié de l'adoration de la présence réelle du Christ dans le Saint Sacrement. Le choix d'un lieu favorable n'est pas indifférent à la vérité de la prière :

:::

– pour la prière personnelle, ce peut être un « coin de prière », avec les saintes Écritures et des icônes, afin d'être « là, dans le secret » devant notre Père (cf. Mt 6, 6). Dans une famille chrétienne, ce genre de petit oratoire favorise la prière en commun.

– dans les régions où il existe des monastères, la vocation de ces communautés est de favoriser le partage de la Prière des Heures avec les fidèles et de permettre la solitude nécessaire à une prière personnelle plus intense (cf. PC 7).

– les pèlerinages évoquent notre marche sur terre vers le ciel. Ils sont traditionnellement des temps forts de renouveau de la prière. Les sanctuaires sont, pour les pèlerins en quête de leurs sources vives, des lieux exceptionnels pour vivre « en Église » les formes de la prière chrétienne.

EN BREF [2692] — Dans sa prière, l'Église pérégrinante est associée à celle des saints dont elle sollicite l'intercession.

[2693] — Les différentes spiritualités chrétiennes participent à la tradition vivante de la prière et sont des guides précieux pour la vie spirituelle.

[2694] — La famille chrétienne est le premier lieu de l'éducation à la prière.

[2695] — Les ministres ordonnés, la vie consacrée, la catéchèse, les groupes de prière, la « direction spirituelle » assurent dans l'Église une aide pour la prière.

[2696] — Les lieux les plus favorables pour la prière sont l'oratoire personnel ou familial, les monastères, les sanctuaires de pèlerinage et, surtout, l'église qui est le lieu propre de la prière liturgique pour la communauté paroissiale et le lieu privilégié de l'adoration eucharistique.

1.1.10 CHAPITRE TROISIÈME — LA VIE DE PRIÈRE

[2697] ([1099]) — La prière est la vie du cœur nouveau. Elle doit nous animer à tout moment. Or nous oublions Celui qui est notre Vie et notre Tout. C'est pourquoi les Pères spirituels, dans la tradition du Deutéronome et des prophètes, insistent sur la prière comme « souvenir de Dieu » réveil fréquent de la « mémoire du cœur » : « Il faut se souvenir de Dieu plus souvent qu'on ne respire » (saint Grégoire de Nazianze, orationes theologicæ 1, 4 : PG 36, 16B). Mais on ne peut pas prier « en tout temps » si l'on ne prie pas à certains moments, en le voulant : ce sont les temps forts de la prière chrétienne, en intensité et en durée.

[2698] ([1168], [1174]) — La Tradition de l'Église propose aux fidèles des rythmes de prière destinés à nourrir la prière continuelle. Certains sont quotidiens : la prière du matin et du soir, avant et après les repas, la Liturgie des Heures. Le dimanche, centré sur l'Eucharistie, est sanctifié principalement par la prière. Le cycle de l'année liturgique et ses grandes fêtes sont les rythmes fondamentaux de la vie de prière des chrétiens.

[2699] ([2563]) — Le Seigneur conduit chaque personne par les chemins et de la manière qui Lui plaisent. Chaque fidèle Lui répond aussi selon la détermination de son cœur et les expressions personnelles de sa prière. Cependant la tradition chrétienne a retenu trois expressions majeures de la vie de prière : la prière vocale, la méditation, l'oraison. Un trait fondamental leur est commun : le recueillement du cœur. Cette vigilance à garder la Parole et à demeurer en présence de Dieu fait de ces trois expressions des temps forts de la vie de prière.

1.1.11 Article 1 LES EXPRESSIONS DE LA PRIÈRE

I. La prière vocale [2700] ([1176]) — Par sa Parole, Dieu parle à l'homme. C'est par des paroles, mentales ou vocales, que notre prière prend corps. Mais le plus important est la présence du cœur à Celui à qui nous parlons

dans la prière. « Que notre prière soit entendue dépend, non de la quantité des paroles, mais de la ferveur de nos âmes » (saint Jean Chrysostome, eclogæ ex diversis homiliis 2 : PG 63, 583A).

[2701] ([2603], [612]) — La prière vocale est une donnée indispensable de la vie chrétienne. Aux disciples, attirés par la prière silencieuse de leur Maître, Celui-ci enseigne une prière vocale : le « Notre Père ». Jésus n'a pas seulement prié les prières liturgiques de la synagogue, les Évangiles nous Le montrent élever la voix pour exprimer sa prière personnelle, de la bénédiction exultante du Père (cf. Mt 11, 25-26) jusqu'à la détresse de Gethsémani (cf. Mc 14, 36).

[2702] ([1146]) — Ce besoin d'associer les sens à la prière intérieure répond à une exigence de notre nature humaine. Nous sommes corps et esprit, et nous éprouvons le besoin de traduire extérieurement nos sentiments. Il faut prier avec tout notre être pour donner à notre supplication toute la puissance possible.

[2703] ([2097]) — Ce besoin répond aussi à une exigence divine. Dieu cherche des adorateurs en Esprit et en Vérité, et par conséquent la prière qui monte vivante des profondeurs de l'âme. Il veut aussi l'expression extérieure qui associe le corps à la prière intérieure, car elle Lui apporte cet hommage parfait de tout ce à quoi Il a droit.

[2704] — Parce qu'extérieure et si pleinement humaine, la prière vocale est par excellence la prière des foules. Mais aussi la prière la plus intérieure ne saurait négliger la prière vocale. La prière devient intérieure dans la mesure où nous prenons conscience de Celui « à qui nous parlons » (Sainte Thérèse de Jésus, camino des readctif 26). Alors la prière vocale devient une première forme de la prière contemplative.

II. La méditation [2705] ([158], [127]) — La méditation est surtout une recherche. L'esprit cherche à comprendre le pourquoi et le comment de la vie chrétienne, afin d'adhérer et de répondre à ce que le Seigneur demande. Il y faut une attention difficile à discipliner. Habituellement, on s'aide d'un livre, et les chrétiens n'en manquent pas : les saintes Écritures, l'Évangile singulièrement, les saintes icônes, les textes liturgiques du jour ou du temps, les écrits des Pères spirituels, les ouvrages de spiritualité, le grand livre de la création et celui de l'histoire, la page de « l'Aujourd'hui » de Dieu.

[2706] — Méditer ce qu'on lit conduit à se l'approprier en le confrontant avec soi-même. Ici, un autre livre est ouvert : celui de la vie. On passe des pensées à la réalité. À la mesure de l'humilité et de la foi, on y découvre les mouvements qui agitent le cœur et on peut les discerner. Il s'agit de faire la vérité pour venir à la Lumière : « Seigneur, que veux-tu que je fasse ? ».

[2707] ([2690], [2664]) — Les méthodes de méditation sont aussi diverses que les maîtres spirituels. Un chrétien

se doit de vouloir méditer régulièrement, sinon il ressemble aux trois premiers terrains de la parabole du semeur (cf. *Mc* 4, 4-7; 4, 15-19). Mais une méthode n'est qu'un guide; l'important est d'avancer, avec l'Esprit Saint, sur l'unique chemin de la prière: le Christ Jésus.

[2708] ([516], [2678]) — La méditation met en œuvre la pensée, l'imagination, l'émotion et le désir. Cette mobilisation est nécessaire pour approfondir les convictions de foi, susciter la conversion du cœur et fortifier la volonté de suivre le Christ. La prière chrétienne s'applique de préférence à méditer « les mystères du Christ », comme dans la « lectio divina » ou le Rosaire. Cette forme de réflexion priante est de grande valeur, mais la prière chrétienne doit tendre plus loin : à la connaissance d'amour du Seigneur Jésus, à l'union avec Lui.

III. L'oraison [2709] ([2562] -[2564]) — Qu'est-ce que l'oraison? Sainte Thérèse répond: « L'oraison mentale n'est, à mon avis, qu'un commerce intime d'amitié où l'on s'entretient souvent seul à seul avec ce Dieu dont on se sait aimé » (libro de la vida 8).

L'oraison cherche « celui que mon cœur aime » (Ct 1, 7 ; cf. Ct 3, 1-4). C'est Jésus, et en lui, le Père. Il est cherché, parce que le désirer est toujours le commencement de l'amour, et il est cherché dans la foi pure, cette foi qui nous fait naître de lui et vivre en lui. On peut méditer encore dans l'oraison, toutefois le regard porte sur le Seigneur.

[2710] ([2726]) — Le choix du temps et de la durée de l'oraison relève d'une volonté déterminée, révélatrice des secrets du cœur. On ne fait pas oraison quand on a le temps : on prend le temps d'être pour le Seigneur, avec la ferme détermination de ne pas le lui reprendre en cours de route, quelles que soient les épreuves et la sécheresse de la rencontre. On ne peut pas toujours méditer, on peut toujours entrer en oraison, indépendamment des conditions de santé, de travail ou d'affectivité. Le cœur est le lieu de la recherche et de la rencontre, dans la pauvreté et dans la foi.

[2711] ([1348], [2100]) — L'entrée en oraison est analogue à celle de la Liturgie eucharistique : « rassembler » le cœur, recueillir tout notre être sous la mouvance de l'Esprit Saint, habiter la demeure du Seigneur que nous sommes, éveiller la foi pour entrer en la Présence de Celui qui nous attend, faire tomber nos masques et retourner notre cœur vers le Seigneur qui nous aime afin de nous remettre à Lui comme une offrande à purifier et à transformer.

[2712] ([2822]) — L'oraison est la prière de l'enfant de Dieu, du pécheur pardonné qui consent à accueillir l'amour dont il est aimé et qui veut y répondre en aimant plus encore (cf. *Le* 7, 36-50; 19, 1-10). Mais il sait que son amour en retour est celui que l'Esprit répand dans son cœur, car tout est grâce de la part de Dieu. L'oraison est la remise humble et pauvre à la volonté aimante du Père en union de plus en plus profonde à son Fils bien-aimé.

[2713] ([2259]) — Ainsi l'oraison est-elle l'expression la plus simple du mystère de la prière. L'oraison est un *don*, une grâce ; elle ne peut être accueillie que dans l'humilité et la pauvreté. L'oraison est une relation d'*alliance* établie par Dieu au fond de notre être (cf. Jr 31, 33). L'oraison est *communion* : la Trinité Sainte y conforme l'homme, image de Dieu, « à sa ressemblance ».

[2714] — L'oraison est aussi le temps fort par excellence de la prière. Dans l'oraison, le Père nous « arme de puissance par son Esprit pour que se fortifie en nous l'homme intérieur, que le Christ habite en nos cœurs par la foi et que nous soyons enracinés, fondés dans l'amour » (Ep 3, 16-17).

[2715] ([1380], [521]) — La contemplation est regard de foi, fixé sur Jésus. « Je L'avise et Il m'avise », disait, au temps de son saint curé, le paysan d'Ars en prière devant le Tabernacle (cf. F. Trochu, Le curé d'Ars Saint Jean Marie Vianney, p. 223-224). Cette attention à Lui est renoncement au « moi ». Son regard purifie le cœur. La lumière du regard de Jésus illumine les yeux de notre cœur ; elle nous apprend à tout voir dans la lumière de sa vérité et de sa compassion pour tous les hommes. La contemplation porte aussi son regard sur les mystères de la vie du Christ. Elle apprend ainsi « la connaissance intérieure du Seigneur » pour L'aimer et Le suivre davantage (cf. saint Ignace, exercices spirituels 104).

[2716] ([494]) — L'oraison est écoute de la Parole de Dieu. Loin d'être passive, cette écoute est l'obéissance de la foi, accueil inconditionnel du serviteur et adhésion aimante de l'enfant. Elle participe au « oui » du Fils devenu Serviteur et au « fiat » de son humble servante.

[2717] ([533], [498]) — L'oraison est silence, ce « symbole du monde qui vient » (saint Isaac de Ninive, tractatus mystici, editio Bedjan 66) ou « silencieux amour » (saint Jean de la Croix). Les paroles dans l'oraison ne sont pas des discours mais des brindilles qui alimentent le feu de l'amour. C'est dans ce silence, insupportable à l'homme « extérieur », que le Père nous dit son Verbe incarné, souffrant, mort et ressuscité, et que l'Esprit filial nous fait participer à la prière de Jésus.

[2718] — L'oraison est union à la prière du Christ dans la mesure où elle fait participer à son Mystère. Le Mystère du Christ est célébré par l'Église dans l'Eucharistie, et l'Esprit Saint le fait vivre dans l'oraison, afin qu'il soit manifesté par la charité en acte.

[2719] ([165], [2730]) — L'oraison est une communion d'amour porteuse de Vie pour la multitude, dans la mesure où elle est consentement à demeurer dans la nuit de la foi. La Nuit pascale de la Résurrection passe par celle de l'agonie et du tombeau. Ce sont ces trois temps forts de l'Heure de Jésus que son Esprit (et non la « chair qui est faible ») fait vivre dans l'oraison. Il faut consentir à « veiller une heure avec lui » (cf. Mt 26, 40).

EN BREF [2720] — L'Église invite les fidèles à une prière

régulière : prières quotidiennes, Liturgie des Heures, Eucharistie dominicale, fêtes de l'année liturgique.

[2721] — La tradition chrétienne comprend trois expressions majeures de la vie de prière : la prière vocale, la méditation et l'oraison. Elles ont en commun le recueillement du cœur.

[2722] — La prière vocale, fondée sur l'union du corps et de l'esprit dans la nature humaine, associe le corps à la prière intérieure du cœur, à l'exemple du Christ priant son Père et enseignant le « Notre Père » à ses disciples.

[2723] — La méditation est une recherche priante qui met en æuvre la pensée, l'imagination, l'émotion, le désir. Elle a pour but l'appropriation croyante du sujet considéré, confronté avec la réalité de notre vie.

[2724] — L'oraison mentale est l'expression simple du mystère de la prière. Elle est un regard de foi fixé sur Jésus, une écoute de la Parole de Dieu, un silencieux amour. Elle réalise l'union à la prière du Christ dans la mesure où elle nous fait participer à son Mystère.

1.1.12 Article 2 LE COMBAT DE LA PRIÈRE

[2725] ([2612], [409], [2015]) — La prière est un don de la grâce et une réponse décidée de notre part. Elle suppose toujours un effort. Les grands priants de l'Ancienne Alliance avant le Christ, comme la Mère de Dieu et les saints avec Lui nous l'apprennent : la prière est un combat. Contre qui ? contre nous-mêmes et contre les ruses du Tentateur qui fait tout pour détourner l'homme de la prière, de l'union à son Dieu. On prie comme on vit, parce qu'on vit comme on prie. Si l'on ne veut pas habituellement agir selon l'Esprit du Christ, on ne peut pas non plus habituellement prier en son Nom. Le « combat spirituel » de la vie nouvelle du chrétien est inséparable du combat de la prière.

I. Les objections à la prière [2726] ([2710]) — Dans le combat de la prière, nous avons à faire face, en nous-mêmes et autour de nous, à des conceptions erronées de la prière. Certaines y voient une simple opération psychologique, d'autres un effort de concentration pour arriver au vide mental. Telles la codifient dans des attitudes et des paroles rituelles. Dans l'inconscient de beaucoup de chrétiens, prier est une occupation incompatible avec tout ce qu'ils ont à faire : ils n'ont pas le temps. Ceux qui cherchent Dieu par la prière se découragent vite parce qu'ils ignorent que la prière vient aussi de l'Esprit Saint et non pas d'eux seuls.

[2727] ([37], [2500]) — Nous avons aussi à faire face à des *mentalités* de « *ce monde-ci* » ; elles nous pénètrent si nous ne sommes pas vigilants, par exemple : le vrai serait seulement ce qui est vérifié par la raison et la science (or prier est un mystère qui déborde notre conscience et notre inconscient) ; les valeurs de production et de rendement (la prière, improductive, est donc inutile) ; le sensualisme et le confort, critères du vrai, du bien et du beau (or la prière,

« amour de la Beauté » [philocalie], est éprise de la Gloire du Dieu vivant et vrai); en réaction contre l'activisme, voici la prière présentée comme fuite du monde (or la prière chrétienne n'est pas une sortie de l'histoire ni un divorce avec la vie).

[2728] — Enfin, notre combat doit faire face à ce que nous ressentons comme nos échecs dans la prière: découragement devant nos sécheresses, tristesse de ne pas tout donner au Seigneur, car nous avons « de grands biens » (cf. Mc 10, 22), déception de ne pas être exaucés selon notre volonté propre, blessure de notre orgueil qui se durcit sur notre indignité de pécheur, allergie à la gratuité de la prière, etc. La conclusion est toujours la même: à quoi bon prier? Pour vaincre ces obstacles, il faut combattre pour l'humilié, la confiance et la persévérance.

II. L'humble vigilance du cœur

Face aux difficultés de la prière [2729] ([2711]) — La difficulté habituelle de notre prière est la distraction. Elle peut porter sur les mots et leur sens, dans la prière vocale; elle peut porter, plus profondément, sur Celui que nous prions, dans la prière vocale (liturgique ou personnelle), dans la méditation et dans l'oraison. Partir à la chasse des distractions serait tomber dans leurs pièges, alors qu'il suffit de revenir à notre cœur: une distraction nous révèle ce à quoi nous sommes attachés et cette prise de conscience humble devant le Seigneur doit réveiller notre amour de préférence pour lui, en lui offrant résolument notre cœur pour qu'il le purifie. Là se situe le combat, le choix du Maître à servir (cf. Mt 6, 21; 6, 24).

[2730] ([2659]) — Positivement, le combat contre notre moi possessif et dominateur est la vigilance, la sobriété du cœur. Quand Jésus insiste sur la vigilance, elle est toujours relative à Lui, à sa Venue, au dernier jour et chaque jour : « aujourd'hui ». L'Epoux vient au milieu de la nuit ; la lumière qui ne doit pas s'éteindre est celle de la foi : « De toi mon cœur a dit : 'Cherche sa Face' » (Ps 27, 8).

[2731] ([1426]) — Une autre difficulté, spécialement pour ceux qui veulent sincèrement prier, est la sécheresse. Elle fait partie de l'oraison où le cœur est sevré, sans goût pour les pensées, souvenirs et sentiments, même spirituels. C'est le moment de la foi pure qui se tient fidèlement avec Jésus dans l'agonie et au tombeau. «Le grain de blé, s'il meurt, porte beaucoup de fruit » (7n 12, 24). Si la sécheresse est due au manque de racine, parce que la Parole est tombée sur du roc, le combat relève de la conversion (cf. Le 8, 6; 8, 13).

Face aux tentations dans la prière [2732] ([2609], [2089], [2092], [2074]) — La tentation la plus courante, la plus cachée, est notre *manque de foi*. Elle s'exprime moins par une incrédulité déclarée que par une préférence de fait. Quand nous commençons à prier, mille travaux ou

soucis, estimés urgents, se présentent comme prioritaires; de nouveau, c'est le moment de la vérité du cœur et de son amour de préférence. Tantôt nous nous tournons vers le Seigneur comme le dernier recours : mais y croit-on vraiment? Tantôt nous prenons le Seigneur comme allié, mais le cœur est encore dans la présomption. Dans tous les cas, notre manque de foi révèle que nous ne sommes pas encore dans la disposition du cœur humble : « Hors de moi, vous ne pouvez rien* faire » (Jn* 15, 5).

[2733] ([2094], [2559]) — Une autre tentation, à laquelle la présomption ouvre la porte, est l'acédie. Les Pères spirituels entendent par là une forme de dépression due au relâchement de l'ascèse, à la baisse de la vigilance, à la négligence du cœur. « L'esprit est ardent, mais la chair est faible » (Mt 26, 41). Plus on tombe de haut, plus on se fait mal. Le découragement, douloureux, est l'envers de la présomption. Qui est humble ne s'étonne pas de sa misère, elle le porte à plus de confiance, à tenir ferme dans la constance.

III. La confiance filiale [2734] ([2629]) — La confiance filiale est éprouvée — elle se prouve — dans la tribulation (cf. *Rm* 5, 3-5). La difficulté principale concerne la *prière de demande*, pour soi ou pour les autres dans l'intercession. Certains cessent même de prier parce que, pensent-ils, leur demande n'est pas exaucée. Ici deux questions se posent : Pourquoi pensons-nous que notre demande n'a pas été exaucée ? Comment notre prière est-elle exaucée, « *efficace* » ?

Pourquoi nous plaindre de ne pas être exaucés?

[2735] ([2779]) — Une constatation devrait d'abord nous étonner. Quand nous louons Dieu ou lui rendons grâces pour ses bienfaits en général, nous ne sommes guère inquiets de savoir si notre prière lui est agréable. Par contre, nous exigeons de voir le résultat de notre demande. Quelle est donc l'image de Dieu qui motive notre prière : un moyen à utiliser ou le Père de notre Seigneur Jésus-Christ?

[2736] ([2559], [1730]) — Sommes-nous convaincus que « nous ne savons que demander pour prier comme il faut » (Rm 8, 26) ? Demandons-nous à Dieu « les biens convenables » ? Notre Père sait bien ce qu'il nous faut, avant que nous le lui demandions (cf. Mt 6, 8) mais il attend notre demande parce que la dignité de ses enfants est dans leur liberté. Or il faut prier avec son Esprit de liberté, pour pouvoir connaître en vérité son désir (cf. Rm 8, 27).

[2737] — « Vous ne possédez pas parce que vous ne demandez pas. Vous demandez et ne recevez pas parce que vous demandez mal, afin de dépenser pour vos passions » (fc 4, 2-3; cf. tout le contexte fc 4, 1-10; 1, 5-8; 5, 16). Si nous demandons avec un cœur partagé, « adultère » (fc 4, 4), Dieu ne peut nous exaucer, car il veut notre bien, notre vie. « Pensez-vous que l'Écriture dise en vain: il désire avec jalousie l'Esprit qu'il a mis en vous » (fc 4, 5)? Notre Dieu est « jaloux » de nous, ce qui est le signe

de la vérité de son amour. Entrons dans le désir de son Esprit et nous serons exaucés :

Ne t'afflige pas si tu ne reçois pas immédiatement de Dieu ce que tu lui demandes ; c'est qu'il veut te faire plus de bien encore par ta persévérance à demeurer avec lui dans la prière (Évagre, de oratione 34 : PG 79, 1173). Il veut que notre désir s'éprouve dans la prière. Ainsi, il nous dispose à recevoir ce qu'il est prêt à nous donner (saint Augustin, epistulæ 130, 8, 17 : PL 33, 500).

Comment notre prière est-elle efficace? [2738] ([2568], [307]) — La révélation de la prière dans l'Économie du salut nous apprend que la foi s'appuie sur l'action de Dieu dans l'histoire. La confiance filiale est suscitée par son action par excellence : la Passion et la Résurrection de son Fils. La prière chrétienne est coopération à sa Providence, à son dessein d'amour pour les hommes.

[2739] ([2778]) — Chez saint Paul, cette confiance est audacieuse (cf. Rm 10, 12-13), fondée sur la prière de l'Esprit en nous et sur l'amour fidèle du Père qui nous a donné son Fils unique (cf. Rm 8, 26-39). La transformation du cœur qui prie est la première réponse à notre demande.

[2740] ([2604]) — La prière de Jésus fait de la prière chrétienne une demande efficace. Il en est le modèle, Il prie en nous et avec nous. Puisque le cœur du Fils ne cherche que ce qui plaît au Père, comment celui des enfants d'adoption s'attacherait-il aux dons plutôt qu'au Donateur ?

[2741] ([2606], [2614]) — Jésus prie aussi pour nous, à notre place et en notre faveur. Toutes nos demandes ont été recueillies une fois pour toutes dans son Cri sur la Croix et exaucées par le Père dans sa Résurrection et c'est pourquoi il ne cesse d'intercéder pour nous auprès du Père (cf. He 5, 7; 7, 25; 9, 24). Si notre prière est résolument unie à celle de Jésus, dans la confiance et l'audace filiale, nous obtenons tout ce que nous demandons en son Nom, bien davantage que ceci ou cela: l'Esprit Saint lui-même, qui contient tous les dons.

IV. Persévérer dans l'amour [2742] ([2098], [162]) — « Priez sans cesse » (1Th 5, 17), « en tout temps et à tout propos, rendez grâces à Dieu le Père au Nom de notre Seigneur Jésus-Christ » (Ep 5, 20), « vivez dans la prière et les supplications ; priez en tout temps dans l'Esprit, apportez-y une vigilance inlassable et intercédez pour tous les saints » (Ep 6, 18). « Il ne nous a pas été prescrit de travailler, de veiller et de jeûner constamment, tandis que c'est pour nous une loi de prier sans cesse » (Évagre, capita practica ad Anatolium 49 : PG 40, 1245C). Cette ardeur inlassable ne peut venir que de l'amour. Contre notre pesanteur et notre paresse le combat de la prière est celui de l'amour humble, confiant et persévérant. Cet amour ouvre nos cœurs sur trois évidences de foi, lumineuses et vivifiantes :

:::

[2743] — Prier est toujours possible: Le temps du chrétien est celui du Christ ressuscité qui est « avec nous, tous les jours » (Mt 28, 20), quelles que soient les tempêtes (cf. Lc 8, 24). Notre temps est dans la main de Dieu:

Il est possible, même au marché ou dans une promenade solitaire, de faire une fréquente et fervente prière. Assis dans votre boutique, soit en train d'acheter ou de vendre, ou même de faire la cuisine (saint Jean Chrysostome, ecloge ex diversis homiliis 2 : PG 63, 585A).

[2744] — Prier est une nécessité vitale. La preuve par le contraire n'est pas moins convaincante : si nous ne laissons pas mener par l'Esprit, nous retombons sous l'esclavage du péché (cf. Ga 5, 16-25). Comment l'Esprit Saint peutil être « notre Vie » si notre cœur est loin de lui ?

Rien ne vaut la prière ; elle rend possible ce qui est impossible, facile ce qui est difficile. Il est impossible que l'homme qui prie puisse pécher (saint Jean Chrysostome, sermones de Anna 4, 5 : PG 54, 666).

Qui prie, se sauve certainement; qui ne prie pas se damne certainement (saint Alphonse de Liguori, *del gran mezzo della preghiera*).

[2745] ([2660]) — Prière et vie chrétiennes sont inséparables car il s'agit du même amour et du même renoncement qui procède de l'amour. La même conformité filiale et aimante au Dessein d'amour du Père. La même union transformante dans l'Esprit Saint qui nous conforme toujours plus au Christ Jésus. Le même amour pour tous les hommes, de cet amour dont Jésus nous a aimés. « Tout ce que vous demanderez au Père en mon Nom, il vous l'accordera. Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres » (In 15, 16-17).

Celui-là prie sans cesse qui unit la prière aux œuvres et les œuvres à la prière. Ainsi seulement nous pouvons considérer comme réalisable le principe de prier sans cesse (Origène, *de oratione* 12).

1.1.13 La prière de l'Heure de Jésus

[2746] ([1085]) — Quand son Heure est venue, Jésus prie le Père (cf. Jn 17). Sa prière, la plus longue transmise par l'Évangile, embrasse toute l'Économie de la création et du salut, comme sa Mort et sa Résurrection. La prière de l'Heure de Jésus demeure toujours la sienne, de même que sa Pâque, advenue « une fois pour toutes », demeure présente dans la Liturgie de son Église.

[2747] — La tradition chrétienne l'appelle à juste titre la prière « sacerdotale » de Jésus. Elle est celle de notre Grand Prêtre, elle est inséparable de son Sacrifice, de son « passage » [pâque] vers le Père où il est « consacré » tout entier au Père (cf. Jn 17, 11; 17, 13; 17, 19).

[2748] ([518], [820]) — Dans cette prière pascale, sacrificielle, tout est « récapitulé » en Lui (cf. Ep 1, 10) : Dieu et le monde, le Verbe et la chair, la vie éternelle et le temps, l'amour qui se livre et le péché qui le trahit, les disciples présents et ceux qui croiront en Lui par leur parole, l'abaissement et la Gloire. Elle est la prière de l'Unité.

[2749] ([2616]) — Jésus a tout accompli de l'œuvre du Père et sa prière, comme son Sacrifice, s'étend jusqu'à la consommation du temps. La prière de l'Heure emplit les derniers temps et les porte vers leur consommation. Jésus, le Fils à qui le Père a tout donné, est tout remis au Père, et, en même temps, il s'exprime avec une liberté souveraine (cf. Jn 17, 11; 17, 13; 17, 19; 17, 24) de par le pouvoir que le Père lui a donné sur toute chair. Le Fils, qui s'est fait Serviteur, est le Seigneur, le *Pantocratôr*. Notre Grand Prêtre qui prie pour nous est aussi Celui qui prie en nous et le Dieu qui nous exauce.

[2750] ([2815]) — C'est en entrant dans le saint Nom du Seigneur Jésus que nous pouvons accueillir, du dedans, la prière qu'il nous apprend : « Notre Père! ». Sa prière sacerdotale inspire, du dedans, les grandes demandes du Pater : le souci du Nom du Père (cf. Jn 17, 6; 17, 11; 17, 12; 17, 26), la passion de son Règne (la Gloire; cf. Jn 17, 1; 17, 5; 17, 10; 17, 24; 17, 23-26), l'accomplissement de la volonté du Père, de son Dessein de salut (cf. Jn 17, 2. 4. 6. 9. 11. 12. 24) et la libération du mal (cf. Jn 17, 15).

[2751] ([240]) — Enfin, c'est dans cette prière que Jésus nous révèle et nous donne la « connaissance » indissociable du Père et du Fils (cf. Jn 17, 3; 17, 6-10; 17, 25) qui est le mystère même de la Vie de prière.

EN BREF [2752] — La prière suppose un effort et une lutte contre nous mêmes et contre les ruses du Tentateur. Le combat de la prière est inséparable du « combat spirituel » nécessaire pour agir habituellement selon l'Esprit du Christ: On prie comme on vit, parce qu'on vit comme on prie.

[2753] — Dans le combat de la prière nous devons faire face à des conceptions erronées, à divers courants de mentalité, à l'expérience de nos échecs. À ces tentations qui jettent le doute sur l'utilité ou la possibilité même de la prière il convient de répondre par l'humilité, la confiance et la persévérance.

[2754] — Les difficultés principales dans l'exercice de la prière sont la distraction et la sécheresse. Le remède est dans la foi, la conversion et la vigilance du cœur.

[2755] — Deux tentations fréquentes menacent la prière : le manque de foi et l'acédie qui est une forme de dépression due au relâchement de l'ascèse et portant au découragement.

[2756] — La confiance filiale est mise à l'épreuve quand nous avons le sentiment de n'être pas toujours exaucés. L'Évangile nous invite à nous interroger sur la conformité de notre prière au désir de l'Esprit.

[2757] — « Priez sans cesse » (1Th* 5, 17). Prier est toujours possible. C'est même une nécessité vitale. Prière et vie chrétienne sont inséparables.*

[2758] — La prière de l'Heure de Jésus, appelée à juste titre « prière sacerdotale » (cf. Jn* 17), récapitule toute l'Économie de la création et du salut. Elle inspire les grandes demandes du « Notre Père ».*

1.2 DEUXIÈME SECTION — LA PRIÈRE DU SEIGNEUR : « NOTRE PÈRE! »

[2759] — « Un jour, quelque part, Jésus priait. Quand il eut fini, l'un de ses disciples lui demanda : 'Seigneur, apprends-nous à prier, comme Jean l'a appris à ses disciples' » (Lc 11, 1). C'est en réponse à cette demande que le Seigneur confie à ses disciples et à son Église la prière chrétienne fondamentale. Saint Luc en donne un texte bref (de cinq demandes : cf. Lc 11, 2-4), saint Matthieu une version plus développée (de sept demandes : cf. Mt 6, 9-13). C'est le texte de saint Matthieu que la tradition liturgique de l'Église a retenu (Mt 6, 9-13).

Notre Père qui es aux cieux,

que ton Nom soit sanctifié,

que ton Règne vienne,

que ta Volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour,

pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés,

et ne nous soumets pas à la tentation,

mais délivre-nous du Mal.

[2760] ([2855], [2854]) — Très tôt, l'usage liturgique a conclu la Prière du Seigneur par une doxologie. Dans la Didaché (8, 2) : « Car c'est à toi qu'appartiennent la puissance et la gloire dans les siècles ». Les Constitutions apostoliques (7, 24, 1) ajoutent en commençant : « le règne », et c'est la formule retenue de nos jours dans la prière œcuménique. La tradition byzantine ajoute après la gloire « Père, Fils et Saint Esprit ». Le missel romain développe la dernière demande (cf. Embolisme) dans la perspective explicite de « l'attente de la bienheureuse espérance » (Tt 2, 13) et de l'Avènement de Jésus-Christ notre Seigneur, puis vient l'acclamation de l'assemblée ou la reprise de la doxologie des Constitutions apostoliques.

1.2.1 Article 1 « LE RÉSUMÉ DE TOUT L'ÉVANGILE »

[2761] — « L'Oraison dominicale est vraiment le résumé de tout l'Évangile » (Tertullien, de oratione 1). « Quand le Seigneur nous eut légué cette formule de prière, il ajouta : 'Demandez et vous recevrez' (Lc* 11, 9). Chacun peut donc adresser au ciel diverses prières selon ses besoins, mais en commençant toujours par la Prière du Seigneur qui demeure le prière fondamentale » (Tertullien, de oratione* 10).

I. Au centre des Écritures [2762] — Après avoir montré comment les Psaumes sont l'aliment principal de la prière chrétienne et confluent dans les demandes du Notre Père, saint Augustin conclut :

Parcourez toutes les prières qui sont dans les Écritures, et je ne crois pas que vous puissiez y trouver quelque chose qui ne soit pas compris dans l'Oraison dominicale (*epistulæ* 130, 12, 22 : PL 33, 502).

[2763] ([102], [2541]) — Toutes les Écritures (la Loi, les Prophètes et les Psaumes) sont accomplies dans le Christ (cf. *Le* 24, 44). L'Évangile est cette « *Bonne nouvelle* ». Sa première annonce est résumée par saint Matthieu dans le Sermon sur la montagne (cf. *Mt* 5-7). Or la prière à Notre Père est au centre de cette annonce. C'est dans ce contexte que s'éclaire chaque demande de la prière léguée par le Seigneur :

L'Oraison dominicale est la plus parfaite des prières. (...) En elle non seulement nous demandons tout ce que nous pouvons désirer avec rectitude, mais encore selon l'ordre où il convient de le désirer. De sorte que cette prière non seulement nous enseigne à demander, mais elle forme aussi toute notre affectivité (saint Thomas d'Aquin, summa theologiæ 2-2, 83, 9).

[2764] ([1965], [1969]) — Le Sermon sur la montagne est doctrine de vie, l'Oraison dominicale est prière, mais dans l'un et l'autre l'Esprit du Seigneur donne forme nouvelle à nos désirs, ces mouvements intérieurs qui animent notre vie. Jésus nous enseigne cette vie nouvelle par ses paroles et il nous apprend à la demander par la prière. De la rectitude de notre prière dépendra celle de notre vie en Lui

II. « La prière du Seigneur »* [2765] ([2701]) — L'expression traditionnelle « Oraison dominicale » [c'est-àdire « prière du Seigneur »] signifie que la prière à Notre Père nous est enseignée et donnée par le Seigneur Jésus. Cette prière qui nous vient de Jésus est véritablement unique : elle est « du Seigneur ». D'une part, en effet, par les paroles de cette prière, le Fils unique nous donne les paroles que le Père lui a données (cf. Jn 17, 7) : il est le Maître de notre prière. D'autre part, Verbe incarné, il connaît dans son cœur d'homme les besoins de ses frères et sœurs humains, et il nous les révèle : il est le Modèle de notre prière.

[2766] ([690]) — Mais Jésus ne nous laisse pas une formule à répéter machinalement (cf. Mt 6, 7; 1R 18, 26-29). Comme pour toute prière vocale, c'est par la Parole de Dieu que l'Esprit Saint apprend aux enfants de

Dieu à prier leur Père. Jésus nous donne non seulement les paroles de notre prière filiale, il nous donne en même temps l'Esprit par qui elles deviennent en nous « esprit et vie » (7n 6, 63). Plus encore : la preuve et la possibilité de notre prière filiale c'est que le Père « a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie : 'Abba, Père !' » (Ga 4, 6). Puisque notre prière interprète nos désirs auprès de Dieu, c'est encore « Celui qui sonde les cœurs », le Père, qui « sait le désir de l'Esprit et que son intercession pour les saints correspond aux vues de Dieu » (Rm 8, 27). La prière à Notre Père s'insère dans la mission mystérieuse du Fils et de l'Esprit.

III. La prière de l'Église [2767] — Ce don indissociable des paroles du Seigneur et de l'Esprit Saint qui leur donne vie dans le cœur des croyants a été reçu et vécu par l'Église dès les origines. Les premières communautés prient la Prière du Seigneur « trois fois par jour » (Didaché 8, 3), à la place des « Dix-huit bénédictions » en usage dans la piété juive.

[2768] — Selon la Tradition apostolique, la Prière du Seigneur est essentiellement enracinée dans la prière liturgique.

Le Seigneur nous apprend à faire nos prières en commun pour tous nos frères. Car il ne dit pas « mon Père » qui es dans les cieux, mais « notre » Père, afin que notre prière soit, d'une seule âme, pour tout le Corps de l'Église (saint Jean Chrysostome, homiliæ in Matthæum 19, 4 : PG 57, 278D).

Dans toutes les traditions liturgiques, la Prière du Seigneur est une partie intégrante des grandes Heures de l'Office divin. Mais c'est surtout dans les trois sacrements de l'initiation chrétienne que son caractère ecclésial apparaît à l'évidence :

:::

[2769] ([1243]) — Dans le Baptême et la Confirmation, la remise (traditio) de la Prière du Seigneur signifie la nouvelle naissance à la vie divine. Puisque la prière chrétienne est de parler à Dieu avec la Parole même de Dieu, ceux qui sont « engendrés de nouveau par la Parole du Dieu vivant » (1P 1, 23) apprennent à invoquer leur Père par la seule Parole qu'il exauce toujours. Et ils le peuvent désormais, car le Sceau de l'Onction de l'Esprit Saint est posé, indélébile, sur leur cœur, leurs oreilles, leurs lèvres, sur tout leur être filial. C'est pourquoi la plupart des commentaires patristiques du Notre Père sont adressés aux catéchumènes et aux néophytes. Quand l'Église prie la Prière du Seigneur, c'est toujours le Peuple des « nouveaux-nés » qui prie et obtient miséricorde (cf. 1P 2, 1-10).

[2770] ([1350]) — Dans la Liturgie eucharistique la Prière du Seigneur apparaît comme la prière de toute l'Église. Là se révèle son sens plénier et son efficacité. Située entre l'Anaphore (Prière eucharistique) et la liturgie de la Communion, elle récapitule d'une part toutes les demandes et intercessions exprimées dans le mouvement de l'épiclèse,

et, d'autre part, elle frappe à la porte du Festin du Royaume que la Communion sacramentelle va anticiper.

[2771] ([1403]) — Dans l'Eucharistie, la Prière du Seigneur manifeste aussi le caractère eschatologique de ses demandes. Elle est la prière propre aux « derniers temps », des temps du salut qui ont commencé avec l'effusion de l'Esprit Saint et qui s'achèveront avec le Retour du Seigneur. Les demandes à Notre Père, à la différence des prières de l'Ancienne Alliance, s'appuient sur le mystère du salut déjà réalisé, une fois pour toutes, dans le Christ crucifié et ressuscité.

[2772] ([1820]) — De cette foi inébranlable jaillit l'espérance qui soulève chacune des sept demandes. Celles-ci expriment les gémissements du temps présent, ce temps de la patience et de l'attente durant lequel « ce que nous serons n'est pas encore manifesté » (15n 3, 2; cf. Col 3, 4). L'Eucharistie et le Pater sont tendus vers la venue du Seigneur, « jusqu'à ce qu'il vienne! » (1Co 11, 26).

EN BREF [2773] — En réponse à la demande de ses disciples (« Seigneur, apprends-nous à prier »: Lc* 11, 1), Jésus leur confie la prière chrétienne fondamentale du « Notre Père ».*

[2774] — « L'Oraison dominicale est vraiment le résumé de tout l'Évangile » (Tertullien, de oratione 1), « la plus parfaite des prières » (saint Thomas d'Aquin, summa theologiæ 2-2, 83, 9). Elle est au centre des Écritures.

[2275] — Elle est appelée « Oraison dominicale » parce qu'elle nous vient du Seigneur Jésus, Maître et modèle de notre prière.

[2776] — L'Oraison dominicale est la prière de l'Église par excellence. Elle fait partie intégrante des grandes heures de l'Office divin et des sacrements de l'initiation chrétienne : Baptême, Confirmation et Eucharistie. Intégrée à l'Eucharistie elle manifeste le caractère « eschatologique » de ses demandes, dans l'espérance du Seigneur, « jusqu'à ce qu'il vienne » (1Co* 11, 26).*

1.2.2 Article 2 « NOTRE PÈRE QUI ES AUX CIEUX »

I. « Oser nous approcher en toute confiance »*
[2777] ([270]) — Dans la liturgie romaine, l'assemblée eucharistique est invitée à prier Notre Père avec une audace filiale; les liturgies orientales utilisent et développent des expressions analogues: « Oser en toute assurance », « Rends-nous dignes de ». Devant le Buisson ardent, il fut dit à Moïse: « N'approche pas. Ote tes sandales » (Ex 3, 5). Ce seuil de la Sainteté divine, Jésus seul pouvait le franchir, lui qui, « ayant accompli la purification des péchés » (He 1, 3), nous introduit devant la Face du Père: « Nous voici, moi et mes enfants que tu m'as donnés » (He 2, 13):

La conscience que nous avons de notre situation d'esclaves nous ferait rentrer sous terre, notre condition terrestre se fondrait en poussière, si l'autorité de notre Père lui-même et l'Esprit de son Fils ne nous poussaient à proférer ce cri : 'Abba, Père !' (Rm 8, 15) (...) Quand la faiblesse d'un mortel oserait-elle appeler Dieu son Père, sinon seulement lorsque l'intime de l'homme est animé par la Puissance d'en haut ? (saint Pierre Chrysologue, sermones 71 : PL 52, 401CD).

[2778] ([2828]) — Cette puissance de l'Esprit qui nous introduit à la Prière du Seigneur est exprimée dans les liturgies d'Orient et d'Occident par la belle expression typiquement chrétienne : *parrhésia*, simplicité sans détour, confiance filiale, joyeuse assurance, humble audace, certitude d'être aimé (cf. *Ep* 3, 12; *He* 3, 6; 4, 16; 10, 19; *1Jn* 2, 28; 3, 21; 5, 14).

II. « Père! »* [2779] ([239]) — Avant de faire nôtre ce premier élan de la Prière du Seigneur, il n'est pas inutile de purifier humblement notre cœur de certaines fausses images de « ce monde-ci ». L'humilité nous fait reconnaître que « nul ne connaît le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils veut bien le révéler », c'est-à-dire « aux tout petits » (Mt 11, 25-27). La purification du cœur concerne les images paternelles ou maternelles, issues de notre histoire personnelle et culturelle, et qui influencent notre relation à Dieu. Dieu notre Père transcende les catégories du monde créé. Transposer sur lui, ou contre lui, nos idées en ce domaine serait fabriquer des idoles, à adorer ou à abattre. Prier le Père c'est entrer dans son mystère, tel qu'Il est, et tel que le Fils nous l'a révélé :

L'expression Dieu le Père n'avait jamais été révélée à personne. Lorsque Moïse lui-même demanda à Dieu qui il était, il entendit un autre nom. À nous ce nom a été révélé dans le Fils, car ce nom implique le nom nouveau de Père (Tertullien, de oratione 3).

[2780] ([240]) — Nous pouvons invoquer Dieu comme « *Père* » parce qu'*il nous est révélé* par son Fils devenu homme et que son Esprit nous le fait connaître. Ce que l'homme ne peut concevoir ni les puissances angéliques entrevoir, la relation personnelle du Fils vers le Père (cf. *In* 1, 1), voici que l'Esprit du Fils nous y fait participer, nous qui croyons que Jésus est le Christ et sommes nés de Dieu (cf. *IIn* 5, 1).

[2781] ([2665]) — Quand nous prions le Père, nous sommes en communion avec lui et avec son Fils, Jésus-Christ (cf. 17n 1, 3). C'est alors que nous le connaissons et le reconnaissons dans un émerveillement toujours nouveau. La première parole de la Prière du Seigneur est une bénédiction d'adoration, avant d'être une imploration. Car c'est la Gloire de Dieu que nous le reconnaissions comme « Père », Dieu véritable. Nous lui rendons grâce

de nous avoir révélé son Nom, de nous avoir donné d'y croire et d'être habités par sa Présence.

[2782] ([1267]) — Nous pouvons adorer le Père parce qu'il nous a fait renaître à sa Vie en nous *adoptant* comme ses enfants dans son Fils unique : par le Baptême, il nous incorpore au Corps de son Christ, et, par l'Onction de son Esprit qui s'épanche de la Tête dans les membres, il fait de nous des « *christs* » :

Dieu, en effet, qui nous a prédestinés à l'adoption de fils, nous a rendus conformes au Corps glorieux du Christ. Désormais donc, participants du Christ, vous êtes à juste titre appelés « christs » (saint Cyrille de Jérusalem, catecheses mystagogicæ 3, 1 : PG 33, 1088A).

L'homme nouveau, qui est rené et rendu à son Dieu par la grâce, dit d'abord « *Père!* », parce qu'il est devenu fils (saint Cyprien, *de Dominica oratione* 9 : PL 4, 525A).

[2783] ([1701]) — C'est ainsi que, par la Prière du Seigneur, nous sommes *révélés à nous-mêmes* en même temps que le Père nous est révélé (cf. GS 22, § 1):

O homme, tu n'osais pas lever ton visage vers le ciel, tu baissais les yeux vers la terre, et soudain tu as reçu la grâce du Christ: tous tes péchés t'ont été remis. De méchant serviteur tu es devenu un bon fils.... Lève donc les yeux vers le Père qui t'a racheté par son Fils et dis: notre Père... Mais ne te réclame d'aucun privilège. Il n'est le Père, d'une manière spéciale, que du Christ seul, tandis que nous, il nous a créés. Dis donc toi aussi par grâce: notre Père, pour mériter d'être son fils (saint Ambroise, de sacramentis 5, 19: PL 16, 450C).

[2784] ([1428], [1997]) — Ce don gratuit de l'adoption exige de notre part une conversion continuelle et une \emph{vie} nouvelle . Prier notre Père doit développer en nous deux dispositions fondamentales :

:::

Le désir et la volonté de lui ressembler. Créés à son image, c'est par grâce que la ressemblance nous est rendue et nous avons à y répondre.

Il faut nous souvenir, quand nous nommons Dieu 'notre Père' que nous devons nous comporter en fils de Dieu (saint Cyprien, *de Dominica oratione* 11 : PL 4, 526B).

Vous ne pouvez appeler votre Père le Dieu de toute bonté si vous gardez un cœur cruel et inhumain; car dans ce cas vous n'avez plus en vous la marque de la bonté du Père céleste (saint Jean Chrysostome, homilia in illud « Angusta est porta » et de oratione domini 7, 14 : PG 51, 44B).

Il faut contempler sans cesse la beauté du Père et en imprégner notre âme (saint Grégoire de Nysse, homiliæ in orationem dominicam 2 : PG 44, 1148B).

[2785] ([2562]) — Un cœur humble et confiant qui nous fait « retourner à l'état des enfants » (Mt 18, 3) : car c'est aux « tout petits » que le Père se révèle (Mt 11, 25) :

C'est un regard sur Dieu seul, un grand feu d'amour. L'âme s'y fond et s'abîme en la sainte dilection, et s'entretient avec Dieu comme avec son propre Père, très familièrement, dans une tendresse de piété toute particulière (saint Jean Cassien, collationes 9, 18: PL 49, 788C).

Notre Père : ce nom suscite en nous, tout à la fois, l'amour, l'affection dans la prière, (...) et aussi l'espérance d'obtenir ce que nous allons demander. (...) Que peut-il en effet refuser à la prière de ses enfants, quand il leur a déjà préalablement permis d'être ses enfants ? (saint Augustin, de sermone Domini in monte 2, 4, 16 : PL 34, 1276).

III. « *Notre* » **Père*** [2786] ([443]) — « *Notre* » **Père** concerne Dieu. Cet adjectif, de notre part, n'exprime pas une possession, mais une relation toute nouvelle à Dieu.

[2787] — Quand nous disons « notre » Père, nous reconnaissons d'abord que toutes ses Promesses d'amour annoncées par les Prophètes sont accomplies dans la nouvelle et éternelle Alliance en son Christ : nous sommes devenus « son » Peuple et il est désormais « notre » Dieu. Cette relation nouvelle est une appartenance mutuelle donnée gratuitement : c'est par l'amour et la fidélité (cf. Os 2, 21-22 ; 6, 1-6) que nous avons à répondre à « la grâce et à la vérité » qui nous sont données en Jésus-Christ (¬¬¬¬¬¬¬).

[2788] ([782]) — Puisque la Prière du Seigneur est celle de son Peuple dans les « derniers temps », ce « notre » exprime aussi la certitude de notre espérance en l'ultime promesse de Dieu : dans la Jérusalem nouvelle il dira au vainqueur : « Je serai son Dieu et lui sera mon fils » (Ap 21, 7).

[2789] ([245], [253]) — En priant « notre » Père, c'est au Père de notre Seigneur Jésus-Christ que nous nous adressons personnellement. Nous ne divisons pas la divinité, puisque le Père en est « la source et l'origine », mais nous confessons par là qu'éternellement le Fils est engendré par Lui et que de Lui procède l'Esprit Saint. Nous ne confondons pas non plus les Personnes, puisque nous confessons que notre communion est avec le Père et son Fils, Jésus-Christ, dans leur unique Esprit Saint. La Trinité Sainte est consubstantielle et indivisible. Quand nous prions le Père, nous l'adorons et le glorifions avec le Fils et le Saint-Esprit.

[2790] ([787]) — Grammaticalement, « *notre* » qualifie une réalité commune à plusieurs. Il n'y a qu'un seul Dieu et il est reconnu Père par ceux qui, par la foi à son Fils unique, sont renés de Lui par l'eau et par l'Esprit (cf. 17n

5, 1; Jn 3, 5). L'Église est cette nouvelle Communion de Dieu et des hommes : unie au Fils unique devenu « l'aîné d'une multitude de frères » (Rm 8, 29), elle est en Communion avec un seul et même Père, dans un seul et même Esprit Saint (cf. Ep 4, 4-6). En priant « notre » Père, chaque baptisé prie dans cette Communion : « La multitude des croyants n'avait qu'un seul cœur et qu'une seule âme » (Ac 4, 32).

[2791] ([821]) — C'est pourquoi, malgré les divisions des chrétiens, la prière à « *notre* » Père demeure le bien commun et un appel urgent pour tous les baptisés. En communion par la foi au Christ et par le Baptême, ils doivent participer à la prière de Jésus pour l'unité de ses disciples (cf. UR 8 ; 22).

[2792] — Enfin, si nous prions en vérité « *Notre Père* », nous sortons de l'individualisme, car l'Amour que nous accueillons nous en libère. Le « *notre* » du début de la Prière du Seigneur, comme le « *nous* » des quatre dernières demandes, n'est exclusif de personne. Pour qu'il soit dit en vérité (cf. *Mt* 5, 23-24; 6, 14-16), nos divisions et nos oppositions doivent être surmontées.

[2793] ([604]) — Les baptisés ne peuvent prier « notre » Père sans porter auprès de Lui tous ceux pour qui il a donné son Fils bien-aimé. L'amour de Dieu est sans frontière, notre prière doit l'être aussi (cf. NA 5). Prier « notre » Père nous ouvre aux dimensions de Son amour manifesté dans le Christ : prier avec et pour tous les hommes qui ne Le connaissent pas encore, afin qu'ils soient « rassemblés dans l'unité » (In 11, 52). Ce souci divin de tous les hommes et de toute la création a animé tous les grands priants : il doit dilater notre prière en largeur d'amour lorsque nous osons dire « notre » Père.

IV. « Qui es aux cieux »* [2794] ([326]) — Cette expression biblique ne signifie pas un lieu [« l'espace »], mais une manière d'être ; non pas l'éloignement de Dieu mais sa majesté. Notre Père n'est pas « ailleurs », il est « au-delà de tout » ce que nous pouvons concevoir de sa Sainteté. C'est parce qu'il est trois fois Saint, qu'il est tout proche du cœur humble et contrit :

C'est avec raison que ces paroles 'Notre Père qui es aux cieux' s'entendent du cœur des justes, où Dieu habite comme dans son temple. Par là aussi celui qui prie désirera voir résider en lui Celui qu'il invoque (saint Augustin, de sermone Domini in monte 2, 5, 17 : PL 34, 1277).

Les « cieux » pourraient bien être aussi ceux qui portent l'image du monde céleste, et en qui Dieu habite et se promène (saint Cyrille de Jérusalem, catecheses mystagogicæ 5, 11 : PG 33, 1117B).

[2795] ([1024]) — Le symbole des cieux nous renvoie au mystère de l'Alliance que nous vivons lorsque nous prions

notre Père. Il est aux cieux, c'est sa Demeure, la Maison du Père est donc notre « patrie ». C'est de la terre de l'Alliance que le péché nous a exilés (cf. Gn 3) et c'est vers le Père, vers le ciel que la conversion du cœur nous fait revenir (cf. $\mathcal{T}r$ 3, 19–4, 1a; Lc 15, 18; 15, 21). Or c'est dans le Christ que le ciel et la terre sont réconciliés (cf. Ls 45, 8; Ls 85, 12), car le Fils « est descendu du ciel », seul, et il nous y fait remonter avec lui, par sa Croix, sa Résurrection et son Ascension (cf. Ls 12, 32; 14, 2-3; 16, 28; 20, 17; Ls 4, 9-10; Ls 4, 9-10; Ls 7, 20, 13).

[2796] ([1003]) — Quand l'Église prie « notre Père qui es aux cieux », elle professe que nous sommes le Peuple de Dieu déjà « assis aux cieux dans le Christ Jésus » (Ep 2, 6), « cachés avec le Christ en Dieu » (Col 3, 3), et, en même temps, « gémissant dans cet état, ardemment désireux de revêtir, par dessus l'autre notre habitation céleste » (2Co 5, 2; cf. Ph 3, 20; He 13, 14):

Les chrétiens sont dans la chair, mais ne vivent pas selon la chair. Ils passent leur vie sur terre, mais sont citoyens du ciel (Epître à Diognète 5, 8-9).

EN BREF [2797] — La confiance simple et fidèle, l'assurance humble et joyeuse sont les dispositions qui conviennent à celui qui prie le « Notre Père ».

[2798] — Nous pouvons invoquer Dieu comme « Père » parce que le Fils de Dieu fait homme nous l'a révélé, en qui, par le Baptême, nous sommes incorporés et adoptés en fils de Dieu.

[2799] — La prière du Seigneur nous met en communion avec le Père et avec son Fils, Jésus-Christ. Elle nous révèle en même temps à nous mêmes (cf. GS 22, § 1).

[2800] — Prier notre Père doit développer en nous la volonté de lui ressembler, ainsi qu'un cœur humble et confiant

[2801] — En disant « Notre » Père, nous invoquons la nouvelle Alliance en Jésus-Christ, la communion avec la Sainte Trinité et la charité divine qui s'étend par l'Église aux dimensions du monde.

[2802] — « Qui es aux cieux » ne désigne pas un lieu mais la majesté de Dieu et sa présence dans le cœur des justes. Le ciel, la Maison du Père, constitue la vraie patrie où nous tendons et à laquelle, déjà, nous appartenons.

1.2.3 Article 3 LES SEPT DEMANDES

[2803] ([2627]) — Après nous avoir mis en présence de Dieu notre Père pour l'adorer, l'aimer et le bénir, l'Esprit filial fait monter de nos cœurs sept demandes, sept bénédictions. Les trois premières, plus théologales, nous attirent vers la Gloire du Père, les quatre dernières, comme des chemins vers Lui, offrent notre misère à sa Grâce. « L'abîme appelle l'abîme » (Ps 42, 8).

[2804] — La première vague nous porte vers Lui, pour Lui: ton Nom, ton Règne, ta Volonté! C'est le propre de l'amour que de penser d'abord à Celui que nous aimons.

En chacune de ces trois demandes, nous ne « nous » nommons pas, mais c'est « le désir ardent », « l'angoisse » même, du Fils bien-aimé pour la Gloire de son Père, qui nous saisit (cf. Le 22, 14; 12, 50): « Que soit sanctifié ... Que vienne ... Que soit faite ... »: ces trois supplications sont déjà exaucées dans le Sacrifice du Christ Sauveur, mais elles sont tournées désormais, dans l'espérance, vers leur accomplissement final, tant que Dieu n'est pas encore tout en tous (cf. 1Co 15, 28).

[2805] ([1105]) — La seconde vague de demandes se déroule dans le mouvement de certaines épiclèses eucharistiques : elle est offrande de nos attentes et attire le regard du Père des miséricordes. Elle monte de nous et nous concerne dès maintenant, en ce monde-ci : « donne-nous* ... pardonne-nous ... ne nous laisse pas ... délivre-*nous** ». La quatrième et la cinquième demandes concernent notre vie, comme telle, soit pour la nourrir, soit pour la guérir du péché ; les deux dernières concernent notre combat pour la victoire de la Vie, le combat même de la prière.

[2806] ([1656] -[2658]) — Par les trois premières demandes, nous sommes affermis dans la foi, emplis d'espérance et embrasés par la charité. Créatures et encore pécheurs, nous devons demander pour nous, ce « nous » aux mesures du monde et de l'histoire, que nous offrons à l'amour sans mesure de notre Dieu. Car c'est par le Nom de son Christ et le Règne de son Esprit Saint que notre Père accomplit son Dessein de salut, pour nous et pour le monde entier.

I. Que ton Nom soit sanctifié (2142 -2159)

[2807] ([2097]) — Le terme « sanctifier » doit s'entendre ici, non d'abord dans son sens causatif (Dieu seul sanctifie, rend saint) mais surtout dans un sens estimatif : reconnaître comme saint, traiter d'une manière sainte. C'est ainsi que, dans l'adoration, cette invocation est parfois comprise comme une louange et une action de grâces (cf. Ps 111, 9; Lc 1, 49). Mais cette demande nous est enseignée par Jésus comme un optatif : une demande, un désir et une attente où Dieu et l'homme sont engagés. Dès la première demande à notre Père, nous sommes plongés dans le mystère intime de sa Divinité et dans le drame du salut de notre humanité. Lui demander que son Nom soit sanctifié nous implique dans « le Dessein bienveillant qu'il avait formé par avance » pour que « nous soyons saints et immaculés en sa présence, dans l'amour » (cf. Ep 1, 9; 1, 4).

[2808] ([203], [432]) — Aux moments décisifs de son économie, Dieu révèle son Nom, mais il le révèle en accomplissant son œuvre. Or cette œuvre ne se réalise pour nous et en nous que si son Nom est sanctifié par nous et en nous.

[2809] ([293], [705]) — La Sainteté de Dieu est le foyer inaccessible de son mystère éternel. Ce qui en est manifesté dans la création et l'histoire, l'Écriture l'appelle la *Gloire*, le rayonnement de sa Majesté (cf. *Ps* 8 ; *Is* 6, 3). En faisant l'homme « à son image et à sa ressemblance » (Gn 1, 26), Dieu « le couronne de gloire » (Ps 8, 6), mais en péchant l'homme est « privé de la Gloire de Dieu » (Rm 3, 23). Dès lors, Dieu va manifester sa Sainteté en révélant et en donnant son Nom, afin de restaurer l'homme « à l'image de son Créateur » (Col 3, 10).

[2810] ([63]) — Dans la promesse faite à Abraham, et le serment qui l'accompagne (cf. He 6, 13), Dieu s'engage lui-même mais sans dévoiler son Nom. C'est à Moïse qu'il commence à le révéler (cf. Ex 3, 14) et il le manifeste aux yeux de tout le peuple en le sauvant des Egyptiens : « il s'est couvert de Gloire » (Ex 15, 1). Depuis l'Alliance du Sinaï, ce peuple est « sien » et il doit être une « nation sainte » (ou consacrée, c'est le même mot en hébreu : cf. Ex 19, 5-6) parce que le Nom de Dieu habite en lui.

[2811] ([2143]) — Or, malgré la Loi sainte que lui donne et redonne le Dieu Saint (cf. Lv 19, 2 : « Soyez saints, car moi, votre Dieu, je suis saint »), et bien que le Seigneur, « eu égard à son Nom », use de patience, le peuple se détourne du Saint d'Israël et « profane son Nom parmi les nations » (cf. Ez 20; 36). C'est pourquoi les justes de l'Ancienne Alliance, les pauvres revenus d'exil et les prophètes ont été brûlés par la passion du Nom.

[2812] ([434]) — Finalement, c'est en Jésus que le Nom du Dieu Saint nous est révélé et donné, dans la chair, comme Sauveur (cf. Mt 1, 21; Lc 1, 31): révélé par ce qu'il Est, par sa Parole et par son Sacrifice (cf. Jn 8, 28; 17, 8; 17, 17-19). C'est le cœur de sa prière sacerdotale: « Père saint (...) pour eux je me consacre moi-même, afin qu'ils soient eux aussi consacrés en vérité » (Jn 17, 19). C'est parce qu'il « sanctifie » lui-même son Nom (cf. Ez 20, 39; 36, 20-21) que Jésus nous « manifeste » le Nom du Père (Jn 17, 6). Au terme de sa Pâque, le Père lui donne alors le Nom qui est au-dessus de tout nom: Jésus est Seigneur à la gloire de Dieu le Père (cf. Ph 2, 9-11).

[2813] ([2013]) — Dans l'eau du Baptême, nous avons été « lavés, sanctifiés, justifiés par le Nom du Seigneur Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu » (1Co 6, 11). En toute notre vie, notre Père « nous appelle à la sanctification » (1Th 4, 7), et, puisque c'est « par lui que nous sommes dans le Christ Jésus, qui est devenu pour nous sanctification » (1Co 1, 30), il y va de sa Gloire et de notre vie que son Nom soit sanctifié en nous et par nous. Telle est l'urgence de notre première demande.

Qui pourrait sanctifier Dieu, puisque lui-même sanctifie? mais nous inspirant de cette parole 'Soyez saints, parce que moi je suis Saint' (*Lv* 20, 26), nous demandons que, sanctifiés par le baptême, nous persévérions dans ce que nous avons commencé à être. Et cela nous le demandons tous les jours, car nous fautons quotidiennement et nous devons purifier nos péchés par une sanctification sans cesse reprise... Nous recourrons donc à la prière pour que cette sainteté demeure en nous (saint Cyprien, *de Dominica oratione* 12 : PL 4, 526A-527A).

[2814] ([2045]) — Il dépend inséparablement de notre *vie* et de notre *prière* que son Nom soit sanctifié parmi les nations :

Nous demandons à Dieu de sanctifier son Nom, car c'est par la sainteté qu'il sauve et sanctifie toute la création... Il s'agit du Nom qui donne le salut au monde perdu, mais nous demandons que ce Nom de Dieu soit sanctifié en nous *par notre vie*. Car si nous vivons bien, le nom divin est béni ; mais si nous vivons mal, il est blasphémé, selon la parole de l'Apôtre : 'Le Nom de Dieu est blasphémé à cause de vous parmi les nations' (*Rm* 2, 24 ; *Ez* 36, 20-22). Nous prions donc pour mériter d'avoir en nos âmes autant de sainteté qu'est saint le nom de notre Dieu (saint Pierre Chrysologue, *sermones* 71 : PL 52, 402A).

Quand nous disons 'Que ton Nom soit sanctifié', nous demandons qu'il soit sanctifié en nous, qui sommes en lui, mais aussi dans les autres que la grâce de Dieu attend encore, afin de nous conformer au précepte qui nous oblige de *prier pour tous*, même pour nos ennemis. Voilà pourquoi nous ne disons pas expressément : Que ton Nom soit sanctifié 'en nous', car nous demandons qu'il le soit dans tous les hommes (Tertullien, *de oratione* 3).

[2815] ([2750]) — Cette demande, qui les contient toutes, est exaucée par la *prière du Christ*, comme les six autres demandes qui suivent. La prière à notre Père est notre prière si elle est priée «*dans le Nom** » de Jésus (cf. Jn 14, 13; 15, 16; 16, 24; 16, 26). Jésus demande dans sa prière sacerdotale : « Père saint, garde en ton Nom ceux que tu m'as donnés » (Jn 17, 11).

II. Que ton Règne vienne [2816] ([541], [2632]) — Dans le Nouveau Testament, le même mot *Basileia* peut se traduire par royauté (nom abstrait), royaume (nom concret) ou règne (nom d'action). Le Royaume de Dieu est avant nous. Il s'est approché dans le Verbe incarné, il est annoncé à travers tout l'Évangile, il est venu dans la mort et la Résurrection du Christ. Le Royaume de Dieu vient dès la sainte Cène et dans l'Eucharistie, il est au milieu de nous. Le Royaume viendra dans la gloire lorsque le Christ le remettra à son Père :

Il se peut même que le Règne de Dieu signifie le Christ en personne, lui que nous appelons de nos vœux tous les jours, et dont nous voulons hâter l'avènement par notre attente. Comme il est notre Résurrection, car en lui nous ressuscitons, et peut être aussi le Règne de Dieu, car en lui nous régnerons (saint Cyprien, de Dominica oratione 13 : PL 4, 527C-528A).

[2817] ([451], [2632], [671]) — Cette demande, c'est le « Marana Tha », le cri de l'Esprit et de l'Epouse : « Viens, Seigneur Jésus* » :

Quand bien même cette prière ne nous aurait pas fait un devoir de demander l'avènement de ce Règne, nous aurions de nous-mêmes poussé ce cri, en nous hâtant d'aller étreindre nos espérances. Les âmes des martyrs, sous l'autel, invoquent le Seigneur à grands cris : 'Jusques à quand, Seigneur, tarderas-tu à demander compte de notre sang aux habitants de la terre ?' (Ap 6, 10). Ils doivent en effet obtenir justice, à la fin des temps. Seigneur, hâte donc la venue de ton règne ! » (Tertullien, de oratione* 5).

[2818] ([769]) — Dans la prière du Seigneur, il s'agit principalement de la venue finale du Règne de Dieu par le retour du Christ (cf. *Tt* 2, 13). Mais ce désir ne distrait pas l'Église de sa mission dans ce monde-ci, il l'y engage plutôt. Car depuis la Pentecôte, la venue du Règne est l'œuvre de l'Esprit du Seigneur « qui poursuit son œuvre dans le monde et achève toute sanctification » (MR, prière eucharistique IV).

[2819] ([2046], [2516], [2519]) — « Le Règne de Dieu est justice, paix et joie dans l'Esprit Saint » (Rm 14, 17). Les derniers temps où nous sommes sont ceux de l'effusion de l'Esprit Saint. Dès lors est engagé un combat décisif entre « la chair » et l'Esprit (cf. Ga 5, 16-25):

Seul un cœur pur peut dire avec assurance : 'Que ton Règne vienne'. Il faut avoir été à l'école de Paul pour dire : 'Que le péché ne règne donc plus dans notre corps mortel' (Rm 6, 12). Celui qui se garde pur dans ses actions, ses pensées et ses paroles, peut dire à Dieu : 'Que ton Règne vienne!' (saint Cyrille de Jérusalem, catecheses mystagogicæ 5, 13 : PG 33, 1120A).

[2820] ([1049]) — Dans un discernement selon l'Esprit, les chrétiens doivent distinguer entre la croissance du Règne de Dieu et le progrès de la culture et de la société où ils sont engagés. Cette distinction n'est pas une séparation. La vocation de l'homme à la vie éternelle ne supprime pas mais renforce son devoir de mettre en pratique les énergies et les moyens reçus du Créateur pour servir en ce monde la justice et la paix (cf. GS 22; 32; 39; 45; EN 31).

[2821] ([2746]) — Cette demande est portée et exaucée dans la prière de Jésus (cf. $\mathcal{J}n$ 17, 17-20), présente et efficace dans l'Eucharistie; elle porte son fruit dans la vie nouvelle selon les Béatitudes (cf. Mt 5, 13-16; 6, 24; 7, 12-13).

III. Que ta Volonté soit faite sur la terre comme au ciel [2822] ([851], [2196]) — C'est la Volonté de notre Père « que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité » (1Tm 2, 3-4). Il « use de patience,

voulant que personne ne périsse » (2P 3, 9; cf. Mt 18, 14). Son commandement, qui résume tous les autres, et qui nous dit toute sa volonté, c'est que « nous nous aimions les uns les autres, comme il nous a aimés » (7n 13, 34; cf. 17n 3; 4; Lc 10, 25-37).

[2823] ([59]) — « Il nous a fait connaître le mystère de sa Volonté, ce dessein bienveillant qu'il avait formé par avance (...) ramener toutes choses sous un seul Chef, le Christ. (...) c'est en lui que nous avons été mis à part, selon le plan préétabli de Celui qui mène toutes choses au gré de sa Volonté ». (Ep 1, 9-11). Nous demandons instamment que se réalise pleinement ce Dessein bienveillant, sur la terre comme il l'est déjà dans le ciel.

[2824] ([475], [612]) — C'est dans le Christ, et par sa volonté humaine, que la Volonté du Père a été parfaitement et une fois pour toutes accomplie. Jésus a dit en entrant dans ce monde : « Voici, je viens faire, ô Dieu, ta volonté » (He 10, 7; Ps 40, 7). Jésus seul peut dire : « Je fais toujours ce qui Lui plaît » (Jn 8, 29). Dans la prière de son agonie, il consent totalement à cette Volonté : « Que ne se soit pas ma volonté qui se fasse, mais la tienne! » (Lc 22, 42; cf. Jn 4, 34; 5, 30; 6, 38). Voilà pourquoi Jésus « s'est livré pour nos péchés selon la volonté de Dieu » (Ga 1, 4). « C'est en vertu de cette volonté que nous sommes sanctifiés par l'oblation du Corps de Jésus-Christ » (He 10, 10).

[2825] ([615]) — Jésus, « tout Fils qu'il était, apprit, de ce qu'il souffrit, l'obéissance » (He 5, 8). À combien plus forte raison, nous, créatures et pécheurs, devenus en lui enfants d'adoption. Nous demandons à notre Père d'unir notre volonté à celle de son Fils pour accomplir sa Volonté, son Dessein de salut pour la vie du monde. Nous en sommes radicalement impuissants, mais unis à Jésus et avec la puissance de son Esprit Saint, nous pouvons lui remettre notre volonté et décider de choisir ce que son Fils a toujours choisi : faire ce qui plaît au Père (cf. 7n 8, 29) :

En adhérant au Christ, nous pouvons devenir un seul esprit avec lui, et par là accomplir sa volonté; de la sorte, elle sera parfaite sur la terre comme au ciel (Origène, *de oratione* 26).

Considérez comment Jésus-Christ nous apprend à être humbles, en nous faisant voir que notre vertu ne dépend pas de notre seul travail mais de la grâce de Dieu. Il ordonne ici à chaque fidèle qui prie de le faire universellement pour toute la terre. Car il ne dit pas 'Que ta volonté soit faite' en moi ou en vous, 'mais sur toute la terre' : afin que l'erreur en soit bannie, que la vérité y règne, que le vice y soit détruit, que la vertu y refleurisse, et que la terre ne soit plus différente du ciel (saint Jean Chrysostome, homiliæ in Matthæum 19, 5 : PG 57, 280B).

[2826] — C'est par la prière que nous pouvons « discerner quelle est la volonté de Dieu » (Rm 12, 2; Ep 5, 17) et obtenir « la constance pour l'accomplir » (He 10, 36). Jésus nous apprend que l'on entre dans le Royaume des cieux, non par des paroles, mais « en faisant la volonté de mon Père qui est dans les cieux » (Mt 7, 21).

[2827] ([2611], [796]) — « Si quelqu'un fait la volonté de Dieu, celui-là Dieu l'exauce » (Jn 9, 31 ; cf. 1Jn 5, 14). Telle est la puissance de la prière de l'Église dans le Nom de son Seigneur, surtout dans l'Eucharistie ; elle est communion d'intercession avec la Toute Sainte Mère de Dieu (cf. Lc 1, 38 ; 1, 49) et de tous les saints qui ont été « agréables » au Seigneur pour n'avoir voulu que sa Volonté :

Nous pouvons encore, sans blesser la vérité, traduire ces paroles : 'Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel' par celles-ci : dans l'Église comme dans notre Seigneur Jésus-Christ ; dans l'Epouse qui lui a été fiancée, comme dans l'Epoux qui a accompli la volonté du Père (saint Augustin, de sermone Domini in monte 2, 6, 24 : PL 34, 1279).

IV. Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour [2828] ([2778]) — « *Donne-nous** » : elle est belle la confiance des enfants qui attendent tout de leur Père. « Il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons et tomber la pluie sur les justes et sur les injustes » (Mt 5, 45) et il donne à tous les vivants « en son temps leur nourriture » (Ps 104, 27). Jésus nous apprend cette demande : elle glorifie en effet notre Père parce qu'elle reconnaît combien il est Bon au-delà de toute bonté.

[2829] ([1939]) — « *Donne-nous* » est encore l'expression de l'Alliance : nous sommes à Lui et il est à nous, pour nous. Mais ce « *nous* » le reconnaît aussi comme le Père de tous les hommes et nous le prions pour eux tous, en solidarité avec leurs besoins et leurs souffrances.

[2830] ([2633], [227]) — « *Notre pain** ». Le Père, qui nous donne la vie, ne peut pas ne pas nous donner la nourriture nécessaire à la vie, tous les biens « convenables », matériels et spirituels. Dans le Sermon sur la montagne, Jésus insiste sur cette confiance filiale qui coopère à la Providence de notre Père (cf. Mt 6, 25-34). Il ne nous engage à aucune passivité (cf. 2Th 3, 6-13) mais veut nous libérer de toute inquiétude entretenue et de toute préoccupation. Tel est l'abandon filial des enfants de Dieu :

À ceux qui cherchent le Royaume et la justice de Dieu, il promet de donner tout par surcroît. Tout en effet appartient à Dieu : à celui qui possède Dieu, rien ne manque, si lui-même ne manque pas à Dieu (saint Cyprien, de Dominica oratione 21 : PL 4, 534A).

[2831] ([1038]) — Mais la présence de ceux qui ont faim par manque de pain révèle une autre profondeur de cette demande. Le drame de la faim dans le monde appelle les chrétiens qui prient en vérité à une responsabilité effective envers leurs frères, tant dans leurs comportements personnels que dans leur solidarité avec la famille humaine. Cette demande de la Prière du Seigneur ne

peut être isolée des paraboles du pauvre Lazare (cf. *Lc* 16, 19-31) et du jugement dernier (cf. *Mt* 25, 31-46).

[2832] ([1928]) — Comme le levain dans la pâte, la nouveauté du Royaume doit soulever la terre par l'Esprit du Christ (cf. AA 5). Elle doit se manifester par l'instauration de la justice dans les relations personnelles et sociales, économiques et internationales, sans jamais oublier qu'il n'y a pas de structure juste sans des humains qui veulent être justes.

[2833] ([2790], [2546]) — Il s'agit de « notre » pain, « un » pour « plusieurs ». La pauvreté des Béatitudes est la vertu du partage : elle appelle à communiquer et à partager les biens matériels et spirituels, non par contrainte mais par amour, pour que l'abondance des uns remédie aux besoins des autres (cf. 2Co 8, 1-15).

[2834] ([2428]) — « Prie et travaille » (cf. saint Benoît, regula 20; 48). « Priez comme si tout dépendait de Dieu et travaillez comme si tout dépendait de vous » (Attribué à Ignace de Loyola; cf. Pierre de Ribadeneyra, Tractatus de modo gubernandi Sancti Ignatii 6, 14). Ayant fait notre travail, la nourriture reste un don de notre Père; il est juste de la Lui demander et de Lui en rendre grâces pour cela même. C'est le sens de la bénédiction de la table dans une famille chrétienne.

[2835] ([2443], [1384]) — Cette demande, et la responsabilité qu'elle engage, valent encore pour une autre faim dont les hommes dépérissent : « L'homme ne vit pas seulement de pain mais de tout ce qui sort de la bouche de Dieu » (Dt 8, 3; Mt 4, 4), c'est-à-dire sa Parole et son Souffle. Les chrétiens doivent mobiliser tout leurs efforts pour « annoncer l'Évangile aux pauvres ». Il y a une faim sur la terre, « non pas une faim de pain ni une soif d'eau, mais d'entendre la Parole de Dieu » (Am 8, 11). C'est pourquoi le sens spécifiquement chrétien de cette quatrième demande concerne le Pain de Vie : la Parole de Dieu à accueillir dans la foi, le Corps du Christ reçu dans l'Eucharistie (cf. 7n 6, 26-58).

[2836] ([1165]) — «*Aujourd'hui**» est aussi une expression de confiance. Le Seigneur nous l'apprend (cf. *Mt* 6, 34; *Ex* 16, 19); notre présomption ne pouvait l'inventer. Puisqu'il s'agit surtout de sa Parole et du Corps de son Fils, cet « *aujourd'hui* » n'est pas seulement celui de notre temps mortel : il est l'Aujourd'hui de Dieu :

Si tu reçois le pain chaque jour, chaque jour pour toi c'est aujourd'hui. Si le Christ est à toi aujourd'hui, tous les jours il ressuscite pour toi. Comment cela? 'Tu es mon Fils, moi, aujourd'hui je t'engendre' (*Ps* 2, 7). Aujourd'hui, c'est-à-dire: quand le Christ ressuscite (saint Ambroise, *de sacramentis* 5, 26: PL 16, 453A).

[2837] ([2659], [2633], [1405], [1166], [1389]) — «*De ce jour**». Ce mot, épiousios, n'a pas d'autre emploi dans le Nouveau Testament. Pris dans un sens temporel, il est une reprise pédagogique de « aujourd'hui » (cf. Ex 16, 19-21) pour nous confirmer dans une confiance « sans

réserve ». Pris au sens qualitatif, il signifie le nécessaire à la vie, et plus largement tout bien suffisant pour la subsistance (cf. 1Tm 6, 8). Pris à la lettre (épiousios : « sur-essentiel »), il désigne directement le Pain de Vie, le Corps du Christ, « remède d'immortalité » (saint Ignace d'Antioche) sans lequel nous n'avons pas la Vie en nous (cf. Jn 6, 53-56). Enfin, lié au précédent, le sens céleste est évident : « ce Jour » est celui du Seigneur, celui du Festin du Royaume, anticipé dans l'Eucharistie qui est déjà l'avant-goût du Royaume qui vient. C'est pourquoi il convient que la Liturgie eucharistique soit célébrée « chaque jour ».

L'Eucharistie est notre pain quotidien. La vertu propre à ce divin aliment est une force d'union : elle nous unit au Corps du Sauveur et fait de nous ses membres afin que nous devenions ce que nous recevons. (...) Ce pain quotidien est encore dans les lectures que vous entendez chaque jour à l'Église, dans les hymnes que l'on chante et que vous chantez. Tout cela est nécessaire à notre pèlerinage (saint Augustin, sermones 57, 7, 7 : PL 38, 389).

Le Père du ciel nous exhorte à demander comme des enfants du ciel, le Pain du ciel. (cf. Jn 6, 51). Le Christ « lui-même est le pain qui, semé dans la Vierge, levé dans la chair, pétri dans la Passion, cuit dans la fournaise du sépulcre, mis en réserve dans l'Église, apporté aux autels, fournit chaque jour aux fidèles une nourriture céleste » (saint Pierre Chrysologue, sermones 71 : PL 52, 402D).

V. Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés [2838] ([1425], [1933], [2631]) — Cette demande est étonnante. Si elle ne comportait que le premier membre de phrase — « Pardonne-nous nos offenses » — elle pourrait être incluse, implicitement, dans les trois premières demandes de la Prière du Seigneur, puisque le Sacrifice du Christ est « pour la rémission des péchés ». Mais, selon un second membre de phrase, notre demande ne sera exaucée que si nous avons d'abord répondu à une exigence. Notre demande est tournée vers le futur, notre réponse doit l'avoir précédée ; un mot les relie : « comme ».

Pardonne-nous nos offenses... [2839] ([1425], [1439], [1422]) — Dans une confiance audacieuse, nous avons commencé à prier notre Père. En le suppliant que son Nom soit sanctifié, nous lui avons demandé d'être toujours plus sanctifiés. Mais, bien que revêtus de la robe baptismale, nous ne cessons de pécher, de nous détourner de Dieu. Maintenant, dans cette nouvelle demande, nous revenons à lui, comme l'enfant prodigue (cf. Le 15, 11-32), et nous nous reconnaissons pécheurs, devant lui, comme le publicain (cf. Le 18, 13). Notre demande commence par une « confession » où nous confessons en même temps notre misère et sa Miséricorde. Notre espérance est ferme, puisque, dans son Fils, 'nous avons la rédemption, la rémission de nos péchés' (Col 1, 14;

Ep 1, 7). Le signe efficace et indubitable de son pardon, nous le trouvons dans les sacrements de son Église (cf. Mt 26, 28; $\Im n$ 20, 23).

[2840] ([1864]) — Or, et c'est redoutable, ce flot de miséricorde ne peut pénétrer notre cœur tant que nous n'avons pas pardonné à ceux qui nous ont offensés. L'Amour, comme le Corps du Christ, est indivisible : nous ne pouvons pas aimer le Dieu que nous ne voyons pas si nous n'aimons pas le frère, la sœur, que nous voyons (cf. 15n 4, 20). Dans le refus de pardonner à nos frères et sœurs, notre cœur se referme, sa dureté le rend imperméable à l'amour miséricordieux du Père ; dans la confession de notre péché, notre cœur est ouvert à sa grâce.

[2841] — Cette demande est si importante qu'elle est la seule sur laquelle le Seigneur revient et qu'il développe dans le sermon sur la montagne (cf. *Mt* 6, 14-15; 5, 23-24; *Mc* 11, 25). Cette exigence cruciale du mystère de l'Alliance est impossible pour l'homme. Mais « *tout est possible à Dieu* ».

... comme nous pardonnons à ceux qui nous ont [2842] ([521]) — Ce « comme » n'est pas unique dans l'enseignement de Jésus : « Vous serez parfaits 'comme' votre Père céleste est parfait » (Mt 5, 48); « Montrez-vous miséricordieux 'comme' votre Père est miséricordieux » (Lc 6, 36) ; « Je vous donne un commandement nouveau : aimez-vous les uns les autres 'comme' je vous ai aimés » (7n 13, 34). Observer le commandement du Seigneur est impossible s'il s'agit d'imiter de l'extérieur le modèle divin. Il s'agit d'une participation vitale et venant « du fond du cœur », à la Sainteté, à la Miséricorde, à l'Amour de notre Dieu. Seul l'Esprit qui est « notre Vie » (Ga 5, 25) peut faire « nôtres » les mêmes sentiments qui furent dans le Christ Jésus (cf. Ph 2, 1; 2, 5). Alors l'unité du pardon devient possible, « nous pardonnant mutuellement 'comme' Dieu nous a pardonné dans le Christ » (Ep 4, 32).

[2843] ([368]) — Ainsi prennent vie les paroles du Seigneur sur le pardon, cet Amour qui aime jusqu'à l'extrême de l'amour (cf. Jn 13, 1). La parabole du serviteur impitoyable, qui couronne l'enseignement du Seigneur sur la communion ecclésiale (cf. Mt 18, 23-35), s'achève sur cette parole : « C'est ainsi que vous traitera mon Père céleste, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère du fond du cœur ». C'est là, en effet, « au fond du cœur** » que tout se noue et se dénoue. Il n'est pas en notre pouvoir de ne plus sentir et d'oublier l'offense ; mais le cœur qui s'offre à l'Esprit Saint retourne la blessure en compassion et purifie la mémoire en transformant l'offense en intercession.

[2844] ([2262]) — La prière chrétienne va jusqu'au pardon des ennemis (cf. Mt 5, 43-44). Elle transfigure le disciple en le configurant à son Maître. Le pardon est un sommet de la prière chrétienne ; le don de la prière ne peut être reçu que dans un cœur accordé à la compassion divine. Le pardon

témoigne aussi que, dans notre monde, l'amour est plus fort que le péché. Les martyrs, d'hier et d'aujourd'hui, portent ce témoignage de Jésus. Le pardon est la condition fondamentale de la Réconciliation (cf. 2Co 5, 18-21), des enfants de Dieu avec leur Père et des hommes entre eux (cf. Jean-Paul II, DM 14).

[2845] ([1441]) — Il n'y a ni limite ni mesure à ce pardon essentiellement divin (cf. Mt 18, 21-22; Lc 17, 3-4). S'il s'agit d'offenses (de « p'ech'es » selon Lc 11, 4ou de « dettes » selon Mt 6, 12), en fait nous sommes toujours débiteurs : « N'ayez de dettes envers personne, sinon celle de l'amour mutuel » (Rm 13, 8). La Communion de la Trinité Sainte est la source et le critère de la vérité de toute relation (cf. 17n 3, 19-24). Elle est vécue dans la prière, surtout dans l'Eucharistie (cf. Mt 5, 23-24):

Dieu n'accepte pas le sacrifice des fauteurs de désunion, il les renvoie de l'autel pour que d'abord ils se réconcilient avec leurs frères : Dieu veut être pacifié avec des prières de paix. La plus belle obligation pour Dieu est notre paix, notre concorde, l'unité dans le Père, le Fils et le Saint-Esprit de tout le peuple fidèle (saint Cyprien, de Dominica oratione 23 : PL 4, 535C-536A).

VI. Ne nous laisse pas entrer en tentation [2846] ([164], [2516]) — Cette demande atteint la racine de la précédente, car nos péchés sont les fruits du consentement à la tentation. Nous demandons à notre Père de ne pas nous y « laisser entrer ». Traduire en un seul mot le terme grec est difficile : il signifie « ne permets pas d'entrer dans » (cf. Mt 26, 41), « ne nous laisse pas succomber à la tentation ». « Dieu n'éprouve pas le mal, il n'éprouve non plus personne » (Jc 1, 13), il veut au contraire nous en libérer. Nous lui demandons de ne pas nous laisser prendre le chemin qui conduit au péché. Nous sommes engagés dans le combat « entre la chair et l'Esprit ». Cette demande implore l'Esprit de discernement et de force.

[2847] ([2284]) — L'Esprit Saint nous fait discerner entre l'épreuve, nécessaire à la croissance de l'homme intérieur (cf. Le 8, 13-15; Ae 14, 22; 2Tm 3, 12) en vue d'une « vertu éprouvée » (Rm 5, 3-5), et la tentation, qui conduit au péché et à la mort (cf. Je 1, 14-15). Nous devons aussi discerner entre « être tenté » et « consentir » à la tentation. Enfin, le discernement démasque le mensonge de la tentation : apparemment, son objet est « bon, séduisant à voir, désirable » (Gn 3, 6), alors que, en réalité, son fruit est la mort.

Dieu ne veut pas imposer le bien, il veut des être libres. (...) À quelque chose tentation est bonne. Tous, sauf Dieu, ignorent ce que notre âme a reçu de Dieu, même nous. Mais la tentation le manifeste, pour nous apprendre à nous connaître, et par là, nous découvrir notre misère, et nous obliger à rendre grâce pour les biens que la tentation nous a manifestés (Origène, *de oratione* 29).

[2848] ([1808]) — « Ne pas entrer dans la tentation » implique une décision du cœur : « Là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur. (...) Nul ne peut servir deux maîtres » (Mt 6, 21; 6, 24). « Puisque l'Esprit est notre vie, que l'Esprit nous fasse aussi agir » (Ga 5, 25). Dans ce « consentement » à l'Esprit Saint le Père nous donne la force. « Aucune tentation ne vous est survenue, qui passât la mesure humaine. Dieu est fidèle ; il ne permettra pas que vous soyez tentés audelà de vos forces. Avec la tentation, il vous donnera le moyen d'en sortir et la force de la supporter » (1Co 10, 13).

[2849] ([560], [612], [2612], [162]) — Or un tel combat et une telle victoire ne sont possibles que dans la prière. C'est par sa prière que Jésus est vainqueur du Tentateur, dès le début (cf. Mt 4, 1-11) et dans l'ultime combat de son agonie (cf. Mt 26, 36-44). C'est à son combat et à son agonie que le Christ nous unit dans cette demande à notre Père. La vigilance du cœur est rappelée avec insistance (cf. Mc 13, 9; 13, 23; 13, 33-37; 14, 38; Lc 12, 35-40) en communion à la sienne. La vigilance est « garde du cœur » et Jésus demande au Père de « nous garder en son Nom » (In 17, 11). L'Esprit Saint cherche à nous éveiller sans cesse à cette vigilance (cf. 1Co 16, 13; Col 4, 2; 1Th 5, 6; 1P 5, 8). Cette demande prend tout son sens dramatique par rapport à la tentation finale de notre combat sur terre ; elle demande la persévérance finale . « Je viens comme un voleur: heureux celui qui veille! » (Ap 16, 15).

VII. Mais délivre-nous du Mal [2850] ([309]) — La dernière demande à notre Père est aussi portée dans la prière de Jésus: « Je ne te prie pas de les retirer du monde mais de les garder du Mauvais » (Jn 17, 15). Elle nous concerne, chacun personnellement, mais c'est toujours « nous » qui prions, en communion avec toute l'Église et pour la délivrance de toute la famille humaine. La Prière du Seigneur ne cesse pas de nous ouvrir aux dimensions de l'Économie du salut. Notre interdépendance dans le drame du péché et de la mort est retournée en solidarité dans le Corps du Christ, en « communion des saints » (cf. RP 16).

[2851] ([391]) — Dans cette demande, le Mal n'est pas une abstraction, mais il désigne une personne, Satan, le Mauvais, l'ange qui s'oppose à Dieu. Le « diable » (diabolos) est celui qui « se jette en travers » du Dessein de Dieu et de son « œuvre de salut » accomplie dans le Christ.

[2852] — « Homicide dès l'origine, menteur et père du mensonge » (In 8, 44), « le Satan, le séducteur du monde entier » (Ap 12, 9), c'est par lui que le péché et la mort sont entrés dans le monde et c'est par sa défaite définitive que la création toute entière sera « libérée du péché et de la mort » (MR, prière eucharistique IV). « Nous savons que quiconque est né de Dieu ne pèche pas, mais l'Engendré de Dieu le garde et le Mauvais n'a pas prise sur lui. Nous savons que nous sommes de Dieu et que le monde entier gît au pouvoir du Mauvais » (1In 5, 18-19):

Le Seigneur qui a enlevé votre péché et pardonné vos fautes est à même de vous protéger et de vous garder contre les ruses du Diable qui vous combat, afin que l'ennemi, qui a l'habitude d'engendrer la faute, ne vous surprenne pas. Qui se confie en Dieu ne redoute pas le Démon. « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? » (Rm 8, 31) (saint Ambroise, de sacramentis 5, 30 : PL 16, 454AB).

[2853] ([677], [490], [972]) — La victoire sur le « prince de ce monde » (Jn 14, 30) est acquise, une fois pour toutes, à l'Heure où Jésus se livre librement à la mort pour nous donner sa Vie. C'est le jugement de ce monde et le prince de ce monde est jeté bas (cf. Jn 12, 31; Ap 12, 10). « Il se lance à la poursuite de la Femme » (cf. Ap 12, 13-16), mais il n'a pas de prise sur elle : la nouvelle Ève, « pleine de grâce » de l'Esprit Saint, est préservée du péché et de la corruption de la mort (Conception immaculée et Assomption de la très sainte Mère de Dieu, Marie, toujours vierge). « Alors, furieux de dépit contre la Femme, il s'en va guerroyer contre le reste de ses enfants » (Ap 12, 17). C'est pourquoi l'Esprit et l'Église prient : « Viens, Seigneur Jésus » (Ap 22, 17; 22, 20) puisque sa Venue nous délivrera du Mauvais.

[2854] ([2632], [1041]) — En demandant d'être délivrés du Mauvais, nous prions également pour être libérés de tous les maux, présents, passés et futurs, dont il est l'auteur ou l'instigateur. Dans cette ultime demande, l'Église porte toute la détresse du monde devant le Père. Avec la délivrance des maux qui accablent l'humanité elle implore le don précieux de la paix et la grâce de l'attente persévérante du retour du Christ. En priant ainsi, elle anticipe dans l'humilité de la foi la récapitulation de tous et de tout en Celui qui « détient la clef de la Mort et de l'Hadès » (Ap 1, 18), « le Maître de tout, Il est, Il était et Il vient » (Ap 1, 8; cf. Ap 1, 4):

Libera nos, quæsumus, Domine, ab omnibus malis, da propitius pacem in diebus nostris, ut, ope misericordiæ tuæ adiuti, et a peccatis simus semper liberi et ab omni perturbatione securi : exspectantes beatam spem et adventum Salvatoris nostri Iesu Christi (Délivre nous de tout mal, Seigneur, et donne la paix à notre temps ; par ta miséricorde, libère-nous du péché, rassure-nous devant les épreuves en cette vie où nous espérons le bonheur que Tu promets et l'avènement de Jésus-Christ, notre Sauveur – MR, Embolisme).

1.2.4 LA DOXOLOGIE FINALE

[2855] ([2760]) — La doxologie finale « Car c'est à toi qu'appartiennent le règne, la gloire et la puissance » reprend, par inclusion, les trois premières demandes à notre Père : la glorification de son Nom, la venue de son Règne et la puissance de sa Volonté salvifique. Mais cette reprise est alors sous forme d'adoration et d'action de grâces, comme dans la Liturgie céleste (cf. Ap 1, 6; 4, 11; 5, 13).

Le prince de ce monde s'était attribué mensongèrement ces trois titres de royauté, de puissance et de gloire (cf. *Lc* 4, 5-6) ; le Christ, le Seigneur, les restitue à son Père et notre Père, jusqu'à ce qu'il lui remette le Royaume quand sera définitivement consommé le Mystère du salut et que Dieu sera tout en tous (cf. *1Co* 15, 24-28).

[2856] ([245]) — « Puis, la prière achevée, tu dis : Amen, contresignant par cet Amen, qui signifie 'Que cela se fasse' (cf. Lc* 1, 38) ce que contient la prière que Dieu nous a enseignée » (saint Cyrille de Jérusalem, catecheses mystagogicæ* 5, 18 : PG 33, 1124A).

EN BREF [2857] — Dans le « Notre Père », les trois premières demandes ont pour objet la Gloire du Père : la sanctification du Nom, l'avènement du Règne et l'accomplissement de la volonté divine. Les quatre autres lui présentent nos désirs : ces demandes concernent notre vie pour la nourrir ou pour la guérir du péché et elles se rapportent à notre combat pour la victoire du Bien sur le Mal.

[2858] — En demandant : « Que ton Nom soit sanctifié » nous entrons dans le dessein de Dieu, la sanctification de son Nom – révélé à Moïse, puis en Jésus – par nous et en nous, de même qu'en toute nation et en chaque homme.

[2859] — Par la deuxième demande, l'Église a principalement en vue le retour du Christ et la venue finale du Règne de Dieu. Elle prie aussi pour la croissance du Royaume de Dieu dans l'« aujourd'hui» de nos vies.

[2860] — Dans la troisième demande, nous prions notre Père d'unir notre volonté à celle de son Fils pour accomplir son Dessin de salut dans la vie du monde.

[2861] — Dans la quatrième demande, en disant « Donne-nous », nous exprimons, en communion avec nos frères, notre confiance filiale envers notre Père des cieux. « Notre pain » désigne la nourriture terrestre nécessaire à notre subsistance à tous et signifie aussi le Pain de Vie : Parole de Dieu et Corps du Christ. Il est reçu dans l' « Aujourd'hui » de Dieu, comme la nourriture indispensable, (sur-)essentielle du Festin du Royaume qu'anticipe l'Eucharistie.

[2862] — La cinquième demande implore pour nos offenses la miséricorde de Dieu, laquelle ne peut pénétrer dans notre cœur que si nous avons su pardonner à nos ennemis, à l'exemple et avec l'aide du Christ.

[2863] — En disant « Ne nous laisse pas entrer en tentation » nous demandons à Dieu qu'il ne nous permette pas d'emprunter le chemin qui conduit au péché. Cette demande implore l'Esprit de discernement et de force ; elle sollicite la grâce de la vigilance et la persévérance finale.

[2864] — Dans la dernière demande, « mais délivre nous du Mal », le chrétien prie Dieu avec l'Église de manifester la victoire, déjà acquise par le Christ, sur le « Prince de ce monde », sur Satan, l'ange qui s'oppose personnellement à Dieu et à Son dessein de salut.

[2865] — Par l'« Amen » final nous exprimons notre « fiat » concernant les sept demandes : « Qu'il en soit ainsi ».

1.3 Guide de lecture

Invitation Cette édition définitive en langue française du *Catéchisme de l'Église catholique* n'avait évidemment pas besoin de présentation. Il n'est peut-être pas inutile, en revanche, de souligner l'intérêt de ce guide de lecture.

Non seulement il constitue un outil pastoral très précieux, mais il traduit le désir des évêques de France de ne pas recevoir cet ouvrage pastoral comme une lettre morte. Les diocèses de France sont engagés solidairement dans la proposition de la foi. Si, comme le dit le pape Jean-Paul II, « ce catéchisme n'est pas destiné à remplacer les catéchismes locaux », il n'en est pas moins « un texte de référence sûr et authentique pour l'enseignement de la doctrine catholique ».

Les pages qui suivent contribueront à ouvrir le chemin d'une véritable catéchèse, qui suppose recherche, rencontre, écoute, prière, vie en Église. On connaît les trois aspects constitutifs de la catéchèse, qui sont également ceux de l'expérience catéchuménale et que l'on exprime à travers les trois termes latins de traditio, receptio et redditio. Le Catéchisme de l'Église catholique est là pour que la foi soit transmise (traditio), pour qu'elle soit véritablement reçue (receptio), pour que celui qui la reçoit puisse, à son tour, la proclamer et en témoigner (redditio).

Que la Vierge Marie qui, plus qu'aucun disciple, a « écouté la Parole de Dieu et l'a mise en pratique », nous aide à recevoir l'enseignement de la foi et à en témoigner.

letter_signature

Louis-Marie Billé Archevêque de Lyon Président de la Conférence des évêques de France

Avant-propos À l'occasion de la réédition française du *Catéchisme de l'Église catholique*, transcrite sur l'édition latine officielle du Vatican récemment parue, il a semblé opportun d'adjoindre au texte un « *Guide de lecture* » pour favoriser son approche.

En un temps où les Églises diocésaines témoignent d'une attention privilégiée à la formation permanente et aux écoles de la foi, ce « *Guide de lecture* » se présente comme un instrument pratique d'étude et de réflexion. Les ambitions sont modestes mais précises.

D'une part, il ne peut être, comme le titre l'indique, qu'un guide pour ouvrir des voies d'exploration et de pénétration à l'intérieur du *Catéchisme*. Celui-ci se présente comme une somme doctrinale dont le parcours constitue une sorte de défi aux lecteurs les plus assidus. À une approche linéaire et systématique, le « *Guide de lecture* » substitue une approche *thématique* qui relie ensemble, autour d'un dossier doctrinal, ce qui en est dit dans les diverses parties du livre. Il offre ainsi une lecture qui dessine des chemins de traverse et ouvre des pistes de reconnaissance à l'intérieur de l'imposant massif des quelque 2 860 articles du *Catéchisme*.

D'autre part, les dossiers proposés dans le « Guide » ont été élaborés en tenant compte du questionnement de ceux, croyants ou non, qui s'interrogent sur la pensée de l'Église relative aux différents problèmes qu'ils sont conduits à se poser. Cette interrogation figure, en quelque sorte, la porte d'entrée de chaque dossier. Elle a fait l'objet d'une enquête préalable auprès d'adultes et de jeunes. Tels quels, les thèmes abordés tendent moins à donner une réponse qu'à susciter une recherche. Le « Guide » n'est ni un dictionnaire, ni une encyclopédie. Il n'épuise pas la richesse doctrinale du Catéchisme. Il fraye des chemins ; il ne couvre pas tout le terrain.

Il faut simplement souhaiter qu'il soit une vraie table d'orientation qui, grâce à une *lecture transversale des textes*, permettra de mieux se repérer dans les diverses parties du *Catéchisme* et d'en assurer une connaissance plus cohérente et plus unifiée.

letter_signature

Mgr Jean Honoré Archevêque émérite de Tours.

1. — En quête de sens. Pourquoi un catéchisme?

Bannir l'absurde, s'interroger sur le pourquoi des choses et de la vie, donner un sens à l'existence, ce sont les requêtes légitimes de la conscience. Dans cette recherche, l'homme d'aujourd'hui se montre jaloux de penser par lui-même. Il est conscient de sa liberté de croire ou de ne pas croire. Dans la diversité des croyances, il pense choisir celles qui répondent le mieux à ses attentes. Dès lors, quel service peut lui apporter un catéchisme qui propose un assemblage tout fait de doctrines, de rites et d'obligations?

Loin de méconnaître ces interrogations, le Catéchisme de l'Église catholique explore le terrain où elles prennent racine. C'est sa nature créée et sa condition terrestre qui expliquent chez l'homme sa recherche de vérité et de bonheur. Cette recherche fait sa grandeur. Son impuissance à la satisfaire fait sa faiblesse. La foi chrétienne, dans cette dualité de l'homme, identifie son origine et sa disgrâce. D'une part, il est issu du Créateur « à son image et ressemblance » ; d'autre part, il subit la pesanteur du péché. D'où sa difficulté à trouver la vérité et le bonheur dont il entend les appels.

Le CEC n'a d'autre raison d'être, par l'exposé clair et précis de la foi catholique, que d'aider à entrer dans la connaissance du mystère de Dieu et du salut qu'il destine à l'homme. D'autre part, il ne peut pas tout dire ni répondre à toutes les questions qui peuvent se poser au sujet de la foi et de l'Église. Proposé d'abord aux croyants et à ceux qui librement s'interrogent sur le credo de l'Église, il dit l'essentiel de ce qu'elle croit, de ce qu'elle témoigne et de ce qu'elle célèbre.

Grandeur et faiblesse de l'homme — Dès les premières pages, le *CEC* présente la vision chrétienne de l'homme. Elle est fondamentalement positive : l'homme est un être de grandeur et de noblesse par « son ouverture à la vérité et à la beauté..., son aspiration à l'infini et au bonheur » (33, 1718). « La

liberté est en lui une force de croissance et de maturation dans la vérité et la bonté » (1731). « La conscience lui enjoint d'accomplir le bien et d'éviter le mal » (1777). Ainsi c'est l'absolu que l'homme recherche. Même s'il se trompe, c'est Dieu qu'il veut rencontrer; sa quête est universelle (29).

- La foi chrétienne, inspirée par l'Écriture, atteste que cette dignité se fonde sur la création de l'homme « à l'image et ressemblance de Dieu » (31, 225, 355 s.).
- L'homme fait aussi en lui et chez les autres l'expérience du « drame du péché » (309). « Le péché pèse sur sa vie et sur l'histoire » (386). « Le cœur de l'homme est lourd et endurci » (1432). « Cette situation dramatique fait de sa vie un combat » (408). On ne peut faire l'impasse sur la réalité du péché qui pèse sur tout être humain (385, 401). Il reste que le « fond secret du cœur humain » (2126) est en chacun la marque de sa dignité (1700).
- C'est parce que la foi tient pour essentielle cette nature de l'homme qu'elle en tire les conséquences qui le concernent : l'appel à connaître la vérité (150, 154, 2087), l'appel à suivre sa conscience (1706, 1776), le plein accomplissement de son destin terrestre dans l'attente de l'immortalité (366). C'est en répondant à ces appels que l'être humain réalise sa vocation et peut rejoindre le sens de son existence.
- Néanmoins, la foi ne se limite pas à cette assurance de donner un sens à la vie. Le salut chrétien qu'elle témoigne est d'un autre ordre. Au-delà du sens qui répond à un besoin de cohérence et d'unité, il y a la grâce.
- L'homme reçoit la grâce comme le *don gratuit* qui vient de Dieu (52, 54, 153), et qui est offert par la rédemption de son Fils (55) à ceux qui croient en lui (1996). Le chrétien se sait ici dans les mains de Dieu (270, 305). Et c'est dans la réponse qu'il donne à cette grâce qui vient de l'amour de Dieu qu'il trouve la plénitude dans l'accomplissement de sa vie (2002, 2005).
- Sous les yeux de l'homme, il existe un exemplaire parfait d'humanité. C'est celui qui nous est révélé dans *la* personne et le message de Jésus-Christ, Fils de Dieu (520, 1701).

Pourquoi un catéchisme de l'Église Catholique?

- Le CEC, décidé par le pape et les évêques rassemblés en synode en 1985, est conçu pour constituer un exposé de la doctrine catholique tant sur les vérités de la foi que sur la morale (CEC, p. 6).
- La foi n'est pas pur sentiment. Elle embrasse toute la vie du croyant (154). Mais le croyant cherche à comprendre les convictions et les fidélités qui l'engagent (15, 94).
- Le croyant n'est pas seul. Sa foi le met en rapport avec d'autres croyants (166). C'est le rôle et la mission de l'Église d'apprendre et de transmettre aux fidèles le *langage de la foi* qui permet la communication et l'unité dans la pensée et la prière (170 -171).

- L'Église rassemble des fidèles dispersés dans toutes les régions de la terre. Il est légitime pour elle d'affirmer son caractère catholique, c'est-à-dire universel (831). Il assure entre tous les fidèles l'homogénéité de la foi dans les vérités qu'elle énonce, les rites qu'elle célèbre et les exigences morales qu'elle témoigne (182, 186-187).
- Il faut encore préciser que le *CEC* situe son enseignement en dehors de toute contrainte (160). Il atteste le droit à la liberté religieuse (2104 -2106). Ce droit étant fondé sur « *la nature même de la personne humaine* » (1907), il implique pour la société le respect d'une « *liberté civile* » dont l'exercice est lié par des règles juridiques conformes à l'ordre moral (2109).

Si la question du sens est sensible dans la réflexion des hommes de notre temps, et même névralgique chez les jeunes en quête de vérité et de certitude, l'Église ne saurait se dispenser de la prendre en compte. Mais le message qu'elle transmet ne rejoint la question du sens qu'en la dépassant par la foi qui présente comme une réponse à un appel qui vient de plus haut que la conscience humaine. Le CEC n'a pas pour vocation d'être un instrument de prosélytisme au service de l'Église sur « le marché des religions ». Le CEC peut aider ses lecteurs à mieux entendre et comprendre cet appel. Prenez et lisez.

2. — La création du monde Au regard de la science qui tente d'expliquer les origines du monde, la doctrine d'un Dieu créateur a-t-elle encore quelque chance d'être reçue? Le croyant qui l'accepte se met-il en contradiction ou en marge de tout l'effort scientifique pour expliquer l'origine du monde?

Le CEC n'ignore pas l'objection. Le problème des origines du cosmos trace une ligne de démarcation entre la pensée scientifique et celle du croyant. La première interroge sur le comment des origines ; pour certains, elle en conclut que le monde a pu se faire tout seul. Tout autre, la pensée croyante, commune à toutes les grandes religions, reconnaît un Dieu créateur de l'univers. La foi chrétienne respecte la recherche scientifique dans l'explication qu'elle estime pouvoir donner du processus de l'apparition du cosmos dans le temps. Elle va plus loin : dans la naissance de l'univers, la foi voit et célèbre l'œuvre de Dieu créateur qui, dans son altérité absolue, révèle son mystère trinitaire.

Dieu a créé le monde — Le *CEC* interprète la doctrine de la création comme la réponse de la foi à l'interrogation élémentaire de tous les hommes : « d'où venons-nous ? », « où allons-nous ? », deux « questions qui sont inséparables » (282). Elles ont fait l'objet d'une « quête » permanente, car la question des origines a toujours obsédé la pensée humaine qui lui a donné toutes sortes de réponses (285).

— Dans cette tentative d'explication, la science apporte son tribut. Si elle a « enrichi nos connaissances » (283) la question dépasse son « domaine propre ». « Il ne s'agit pas seulement de savoir quand et comment a surgi matériellement le cosmos, ni quand

l'homme est apparu, mais plutôt de découvrir quel est le sens d'une telle origine » (284).

- La foi chrétienne apporte l'éclairage qui permet de situer la question des origines à son vrai niveau. Certes, comme en témoignent la plupart des religions (28, 2566), la raison humaine peut appréhender l'existence de Dieu créateur à partir de ses œuvres (31 -32, 36, 286). Mais c'est à la lumière de la Révélation, contenue dans les Écritures (289), que le croyant adhère à la vérité de la création « avec une ferme certitude et sans mélange d'erreur » (38).
- Ce qu'il faut comprendre, c'est que la création témoigne de la souveraine puissance de Dieu, de son altérité radicale à l'égard des créatures (269). C'est ce qu'exprime l'expression classique : Dieu a créé le monde de rien, « n'ayant besoin de rien de préexistant ni d'aucune aide pour créer » (296 -297, 338 -339).
- Ce qu'il faut comprendre aussi, c'est que Dieu n'a pas créé pour rien. Le monde créé « procède de la volonté libre de Dieu qui a voulu faire participer les créatures à son être, sa sagesse et sa bonté » (293, 295, 341).
- Parce que le Dieu auquel nous croyons, c'est le Dieu unique en trois personnes, le Père, le Fils et l'Esprit (232 233), il faut considérer la création comme « *l'œuvre commune de la Sainte Trinité* » (292, 685).
- Elle est l'œuvre du Père. En créant le monde, Il a « révélé comme le premier pas de l'alliance avec son Peuple, le premier et universel témoignage de son amour tout-puissant » (288).
- Elle est l'œuvre du Fils, le « Verbe par qui tout a été fait » (Jn 1, 1-13). « Tout a été créé par Lui et pour Lui » (Col 1, 16-17) [291]. « Le mystère du Christ est la lumière décisive sur le mystère de la création » (280).
- Elle est l'æuvre de l'Esprit-Saint. C'est lui qui « donne la vie »; Il est « l'Esprit créateur ». Le Verbe et l'Esprit sont comme « les mains » du Père (292). « À l'origine de l'être et de la vie de toute créature, il y a la Parole de Dieu et le Souffle de l'Esprit » (703 -704).

L'homme au sommet de la création — L'homme est « la seule créature sur terre que Dieu a voulue pour elle-même » (356), Dieu a créé le monde « comme un don qui lui est adressé, comme un héritage qui lui est destiné et confié » (299). Il lui confie « la responsabilité de soumettre la terre et de la dominer » (307).

- Ainsi tout homme est-il appelé à s'assumer lui-même dans sa nature d'être « *intelligent et libre* », afin, par son initiative et son esprit d'entreprise, de « *compléter la création* » (ibid.). C'est, du reste, ce qui fonde et légitime l'exigence de recherche et de progrès dans la connaissance et la maîtrise de l'univers par la recherche scientifique et la technique (2293 -2294). « *La gloire de Dieu, c'est l'homme vivant* », selon l'expression de saint Irénée (294).
- Toutefois, dans l'accomplissement de cette vocation, l'homme est tenu de respecter les limites que lui impose l'ordre de la création. « Chaque créature possède sa bonté et sa

- perfection propres » (339). C'est « l'intégrité de la création » qui est ici en jeu. « La domination accordée par le Créateur... n'est pas absolue : elle est mesurée par le souci de la qualité de la vie du prochain, y compris des générations à venir » (2415).
- Qu'il s'agisse de l'union de l'homme et de la femme dans le mariage et de l'amour qu'ils se donnent (1603), qu'il s'agisse de la vie humaine dès la conception jusqu'à la mort (2258, 2270), ou qu'il s'agisse de l'usage des ressources de l'univers (2415) et encore de la destination universelle des biens de la terre (2402), c'est toujours l'intégrité de la création qui doit motiver l'homme dans sa conduite. Ainsi en est-il également du rapport de l'homme avec les animaux (2416 -2418).
- C'est justement afin de conformer la conduite morale à l'ordre de la création que la loi naturelle est donnée à l'homme (1951). « Elle n'est rien d'autre que la lumière de l'intelligence mise en nous par Dieu. Par elle, nous connaissons ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter. Cette lumière ou cette loi, Dieu l'a donnée à la création » (1955).

Prier le Dieu créateur — Le fidèle croyant ne se contente pas d'affirmer les certitudes de sa foi au Dieu créateur. Il en fait l'objet de sa prière personnelle (2691, 2699). Il les célèbre avec ses frères dans la communauté que rassemble la prière liturgique (2655).

- « C'est d'abord à partir des réalités de la création que se vit la prière » (2569). « L'adoration est la première attitude de l'homme qui se reconnaît créature devant son Créateur » (2628). « Adorer Dieu, c'est Le reconnaître comme Dieu, comme le Créateur et le Sauveur, le Seigneur et le Maître » (2096). « C'est, dans le respect et la soumission absolue reconnaître le néant de la créature qui n'est que par Dieu » (2097, 2779).
- Est-il besoin, enfin, de mentionner la place que tient la louange du Créateur dans la liturgie eucharistique? Elle est « sacrifice de louange en action de grâces pour l'œuvre de la création » (1359). « Nous offrons au Père ce qu'Il nous a Lui-même donné, les dons de sa création, le pain et le vin » (1357). Dans la prière liturgique, la création est toujours associée aux autres œuvres de Dieu, la Rédemption et la grâce du salut (1352).

Ainsi le chrétien ne peut-il penser la création sans la comprendre comme la première manifestation du dessein de Dieu sur le monde et sur l'homme.

3. — Dieu responsable du mal? Le mal existe. Il fait scandale. Qu'il soit provoqué par des cataclysmes naturels, qu'il résulte des carences ou des égoïsmes humains, le malheur, surtout quand il frappe des innocents, suscite toujours étonnement et indignation. Au sentiment de fatalité s'ajoute celui d'une révolte. Pourquoi ? À qui la faute ? Dieu serait-il le responsable tout désigné du mal qui survient dans notre monde ?

Le *CEC* n'ignore ni la réalité du mal qui donne à la création son visage de violence et de détresse, ni le réflexe spontané d'un besoin de comprendre qui, faute d'explication, en rejette la responsabilité sur le Créateur.

Le chrétien ne saurait s'en tenir à une attitude de procès. C'est dans la Révélation qu'il puise les assurances en mesure d'apporter la réponse au scandale du mal. Cette réponse, il faut la chercher dans la foi au mystère du Christ, Fils de Dieu, victime innocente sur la Croix du péché des hommes.

Présence du mal — C'est une évidence : le mal existe. D'où vient-il (385) ? Il implique une « question aussi pressante qu'inévitable, aussi douloureuse que mystérieuse » (309). « La foi en Dieu peut être mise à l'épreuve par l'expérience du mal et de la souffrance. » Dieu semble absent (272).

- Il n'y a pas « de réponse rapide » à cette question. « C'est l'ensemble de la foi chrétienne qui constitue la réponse... Il n'y a pas un trait du message chrétien qui ne soit pour une part une réponse à la question du mal » (ibid.).
- Du *mal physique*, qui tient au « *devenir* » d'une création en marche vers sa perfection (310, 302), se distingue le *mal moral* qui tient au péché et qui « *est plus grave* » (311).
- « Présent dans l'histoire de l'homme » (386) depuis les origines (388), le péché a « envahi » et « inondé » le monde. Il est « universel » (401). À cette présence universelle du mal et du péché dans la création, on a cru fournir des explications. L'une a recours à la dualité de deux principes qui s'opposent depuis le commencement : le Bien et le Mal, la Lumière et les Ténèbres (285).
- Un tel dualisme n'est pas compatible avec la foi au Dieu créateur de l'univers (286). Il ne faut pas le confondre non plus avec ce que l'Évangile nous apprend de celui que Jésus désigne comme le *Père du mensonge*, « *l'homicide dès l'origine* » (*Jn* 8, 44) [394]. Il s'agit ici du démon, le « *Mauvais* » (2851), dont l'influence et le pouvoir de séduction ne sont niables ni sur les personnes ni sur la société, mais qui ne sauraient être mis en parallèle avec la souveraineté du Créateur (395).

Une création inachevée — La pensée chrétienne, nourrie des Livres saints, ne saurait identifier la Toute-Puissance de Dieu avec un pouvoir aveugle sur l'existence des créatures (271 -272). Il faut comprendre d'abord que « la création n'est pas sortie tout achevée des mains du Créateur » (302). Il a confié aux hommes la « responsabilité de soumettre la terre et de la dominer » (307, 373). Ils sont comme les « intendants » de Dieu. Il y a ainsi comme une « seigneurie de l'homme sur la création » qui légitime la recherche scientifique et la technique (2293 -2294).

- Surtout, il faut considérer que « Dieu ne donne pas seulement à ses créatures d'exister, mais aussi la dignité d'agir ellesmêmes** » (306). Elles « doivent cheminer vers leur destinée ultime par choix libre » (311). La liberté dont l'homme a été doté implique pour lui « la possibilité de choisir entre le bien et le mal » (1730 -1732).
- Devenant « esclave du péché » (1733), l'homme peut faire échec à Dieu. Mais Dieu respecte cette liberté (387, 311).

Il n'est, « ni directement, ni indirectement, la cause du mal moral » (ibid.).

- C'est donc dans la foi, et *la foi seule*, que le chrétien qui, comme tout homme, est soumis à l'épreuve du péché et du malheur, peut leur donner sens (312). Il apprend que rien n'est fatal ni irrémissible. La souffrance humaine qui naît de la détresse physique et qui meurtrit les innocents euxmêmes est-elle plus injuste que la passion et la mort du Christ, victime innocente sur la Croix (601)? Le chrétien sait aussi que toute souffrance reçoit de celle du Christ la valeur de rédemption pour le péché des hommes (618, 1506).
- En définitive, le mystère du mal, dont il ne faut pas nier qu'il est pour beaucoup une pierre d'achoppement sur le chemin de la foi, ne peut s'éclairer qu'à la lumière de la Révélation qui présente dans sa globalité le dessein de salut voulu par Dieu et accompli par le Christ (616, 411-412).

Donner sens à la souffrance — La réflexion sur le problème du mal serait incomplète si elle ne s'achevait par une double considération : celle de la place que tient la souffrance en toute vie humaine (1500 -1501), et celle de la prière pour « ne point succomber à la tentation et être délivré du mal » (2846, 2850).

- La souffrance se révèle avec des visages multiples. Elle donne à l'homme le sentiment « de son impuissance, de ses limites et de sa finitude » (1500). Pas moins que les autres, le chrétien n'est soustrait à l'épreuve qui peut « conduire à l'angoisse, au repliement sur soi ; parfois même au désespoir et à la révolte contre Dieu » (1501). Mais au regard purifié de la foi, il rejoint en sa peine le Christ solitaire et abandonné, offert en victime sur la Croix. Convié par Lui à porter sa croix (Mt 10, 38), il se sait associé à son mystère de compassion et de rédemption (604, 618, 1506).
- Enfin, il y a la prière. C'est le Seigneur qui, enseignant le Notre Père à ses disciples, a formulé les deux dernières demandes qui sollicitent la grâce de nous libérer et de nous délivrer de cet empire du mal qui ne cesse de nous séduire et de nous violenter. Cette prière, Il l'a Lui-même adressée à son Père : « Je ne Te prie pas de les retirer du monde, mais de les garder du Mauvais » (In 17, 15; voir 2850).

Terminons par cette belle formule du *CEC*: « Dans cette ultime demande, l'Église porte toute la détresse du monde devant le Père. Avec la délivrance des maux qui accablent l'humanité, elle implore le don précieux de la paix et la grâce de l'attente persévérante du retour du Christ » (2854).

4. — L'homme n'a qu'une vie Ce qui doit survenir après la mort demeure pour beaucoup une énigme lourde de perplexité, sinon d'angoisse. L'idée de la réincarnation présente une réelle séduction. Pourquoi l'Église la récuse-t-elle? Que pouvons-nous savoir de l'audelà et d'une vie... après la vie?

En fait, le *CEC* ne s'en tient pas à justifier le refus de la réincarnation qu'il énonce dans son article 1013. De même que l'Église reconnaît la logique de la raison humaine (39) et qu'elle légitime la loi naturelle (1954 s.), de même, en ce qui concerne la destinée humaine, *elle confirme, en la précisant par la foi, la pensée commune* telle que l'expriment la sagesse des hommes et la réflexion philosophique. L'homme est un être singulier et personnel, doté d'une âme immortelle ; il est libre des actes à travers lesquels il forge son destin présent et futur. Ce serait dissoudre l'identité du moi individuel, nier l'enjeu de notre vie terrestre, de penser qu'elle ne serait qu'une étape de transit au sein d'une succession d'existences vécues comme des réincarnations.

Singularité de la personne — Nombreux sont les articles du *CEC* qui rappellent la réalité singulière de tout homme et le caractère unique de sa personne et de son existence. « Il n'est pas quelque chose, mais quelqu'un » (357). Il a sa dignité personnelle (1730, 1935). « Chaque personne a été voulue pour elle-même » (1703) et est aimée de Dieu (605). En chacun est une conscience (1781-1782).

- L'âme immortelle (366) est unie au corps pour former « une unique nature » (365). Ainsi le corps participe à la dignité de l'image de Dieu (364). Cette unité de l'âme et du corps est une vérité majeure de la foi chrétienne : c'est elle qui permet de comprendre que « toute vie humaine, depuis la conception jusqu'à la mort, est sacrée » (2319, 2258).
- L'homme est un être de liberté: il est le « père de ses actes » (1730-1734). Il est donc responsable de sa conduite; « la liberté implique la possibilité de choisir entre le bien et le mal » (1732). Et c'est sur sa conduite que l'homme sera jugé « pour recevoir dès sa mort dans son âme immortelle sa rétribution éternelle » (1022, 1036). C'est donc ici-bas que chacun dessine son visage d'éternité: « Le Jugement dernier révélera jusque dans ses ultimes conséquences ce que chacun aura fait de bien ou omis de faire durant sa vie terrestre » (1039, 679).

Permanence de la personne — Comment accepter l'absolu de telles affirmations dans la perspective d'une réincarnation? Du reste, le CEC est formel : « La mort est le terme de la vie terrestre..., comme chez tous les êtres vivants, la mort apparaît comme la fin normale de la vie. Le souvenir de notre mortalité sert aussi à nous rappeler que nous n'avons qu'un temps limité pour réaliser notre vie » (1007). « La mort est la fin du pèlerinage terrestre de l'homme, temps de grâce et de miséricorde que Dieu lui offre pour réaliser sa vie terrestre. » « Quand elle prend fin, nous ne reviendrons plus à d'autres vies terrestres » (1013).

- Pour le chrétien, c'est le mystère pascal de la mort et de la résurrection du Christ qui donne sens à la mort (1681). Elle « inaugure l'achèvement de sa nouvelle naissance commencée au baptême » (1682), dont le fruit mûrit tout au long de la vie par la purification intérieure qui donne accès au Royaume (654).
- La doctrine du *purgatoire* (1030) trouve ici son sens. Loin d'abolir l'identité personnelle de chacun, elle permet de

maintenir la permanence du moi individuel qui est exclue par l'idée même de réincarnation. Car c'est l'âme personnelle qui, à la différence de ceux que l'enfer a condamnés, s'assume elle-même dans l'épreuve de purification qui la prépare à connaître enfin la vision bienheureuse du ciel (1031). La prière pour les défunts perdrait tout sens si elle n'était destinée à des êtres connus dans le souvenir de ce qu'ils ont été et qu'ils demeurent dans l'au-delà (1032).

- Il convient de garder la plus grande circonspection à l'égard de tout ce qui, de près ou de loin, prétendrait usurper une certaine *divination* des mystères de l'au-delà. L'Église ne manque pas de mettre les croyants en garde contre toutes les pratiques aberrantes de communication des esprits ou de magie (2116 -2117).
- Ce n'est que dans la foi que nous pouvons rejoindre les vérités qui concernent la vie future dans un au-delà qui demeure mystérieux parce qu'il « dépasse toute compréhension et toute représentation » (1027). L'Écriture nous le dévoile par des images (ibid.). Mais le langage du Christ, si ferme sur sa propre résurrection (994), ne permet aucune équivoque sur la vie éternelle et sur la résurrection de la chair (655, 658), promises à tous ceux qui croient en lui (1020 s.).

Ce que la foi affirme de l'homme, de sa condition terrestre, du salut qui lui est révélé et qui s'est accompli en Jésus-Christ, de l'espérance du ciel dans la vie future et des exigences morales qui en découlent, tout conduit à penser que c'est l'édifice entier des vérités de la foi qui est en contradiction et qui s'oppose à la réincarnation. Le credo chrétien perd tout son sens si la réincarnation est au terme de l'existence ici-bas.

Il ne faut pas négliger non plus le profond accord sur ce point de la doctrine chrétienne avec la pensée humaniste. L'homme n'est égal à soi que dans sa conscience personnelle et dans l'appel qu'elle lui fait de prendre sa vie en main et d'assumer son destin. Le mythe de la réincarnation ne peut que décourager l'honneur et le projet d'être homme.

5. — Le mystère qui bouscule notre idée de Dieu

Croire en Dieu n'est pas évident pour tout le monde. Pourtant l'idée que la raison peut se faire de Dieu ne manque pas totalement de vérité. C'est l'honneur de l'esprit humain d'être capable de concevoir, au-delà de la réalité des choses et des hommes, l'existence d'un Être infini et absolu. Cette idée de Dieu est en quelque sorte bousculée par une révélation qui, selon la foi chrétienne, voit en Dieu un tout autre mystère que celui entrevu par la raison.

La foi chrétienne repose sur une révélation de Dieu qui est tout autre que celui reconnu par la raison. Toutefois, elle ne nie pas la capacité pour celle-ci d'atteindre une certaine connaissance de Dieu. Elle lui donne crédit d'établir son existence et son être transcendant. Mais cette pensée de Dieu que la raison peut acquérir est sans commune mesure avec ce que Dieu a dit de Lui-même dans sa Révélation. Dieu est un en trois personnes distinctes : le Père, le Fils et l'Esprit-Saint. Ce mystère qu'il a fait connaître par sa Parole, le chrétien l'accepte par la foi. Le mystère de la Trinité est le fondement de tout l'enseignement contenu dans le CEC.

- Grandeur et limites de la raison Dès son premier chapitre, le *CEC* confirme la position de l'Église qui reconnaît que « *Dieu peut être connu avec certitude par la lumière naturelle de la raison humaine à partir des choses créées* » (31, 286).
- Le refus de Dieu que professe l'athéisme (2123 -2126) et le refus de se prononcer à son sujet (agnosticisme) [2127 -2128], même s'ils s'expliquent par divers motifs (29), n'en traduisent pas moins *un réel déficit* dans l'exercice de l'intelligence.
- Car il y a plusieurs « *voies d'accès* » à la connaissance de Dieu (31 -35). C'est en les explorant que l'esprit humain peut dire *validement* quelque chose de Dieu (40, 41, 43).
- L'Église n'ignore pas les conditions historiques (culture, société sécularisée...) dans lesquelles l'homme se trouve ; elle constate ses difficultés pour connaître Dieu *avec certitude* par sa seule raison (37).
- Il n'en reste pas moins que le regard de l'Église sur la raison humaine est positif. Le CEC affirme que l'aptitude de l'esprit à connaître Dieu le dispose à « accueillir la Révélation dans la foi » (35). Elle contribue aussi « à voir que la foi ne s'oppose pas à la raison humaine » (ibid., 159).
- L'accueil de la Révélation Le chrétien tient de la foi que *Dieu lui-même s'est fait connaître à l'homme*. Si méritoire qu'il soit, l'effort de la raison pour rejoindre Dieu ne peut atteindre la plénitude de son mystère. Pour connaître Dieu, il ne suffit pas que l'homme cherche sa rencontre, il faut que Dieu lui-même vienne le rencontrer (50, 35).
- La connaissance de ce que Dieu dit de lui-même est d'un ordre tout autre que celle que peut atteindre la raison (50). Elle est fondée sur la *Parole de Dieu* reçue dans la foi (142 -143, 153 s.).
- Dieu se dit lui-même dans la révélation de sa Parole (68, 101). Celle-ci est contenue dans les Écritures qui sont rassemblées dans la Bible, le livre de la Parole de Dieu (105, 107, 135) transmise par l'Église dans sa Tradition (35, 84). C'est l'adhésion donnée à la Parole de Dieu qui fait le croyant (142 s.).
- Le Dieu de la raison fait considérer la distance qui, dans l'infini de sa grandeur, de sa puissance et de l'éternité, sépare Dieu de l'homme (42). Dans sa Parole, *Dieu se révèle en proximité* avec sa créature (35, 206). Le simple fait qu'il parle (30, 51) indique qu'il n'est pas une simple construction de l'esprit, une « *force anonyme* » (203), mais un être personnel et vivant (50, 52). Il a un nom (203, 213).
- Surtout, Dieu se dévoile comme Celui dont *l'amour et la tendresse pour l'homme* (218) vont jusqu'à la compassion et au pardon (210 -211, 319). C'est le Dieu fidèle (207, 215, 220).
- En tout ce qu'il fait pour se faire connaître, dans la création de l'univers (282, 295, 315) et dans sa Révélation (50), Dieu apparaît comme Celui qui est le tout autre, dont

Grandeur et limites de la raison — Dès son pre- le « mystère est ineffable » (230), Celui qui montre sa grandeur mier chapitre, le CEC confirme la position de l'Église qui dans sa tendresse et sa compassion pour l'homme (231).

- **Dieu se révèle en son Fils** Le signe le plus manifeste de l'amour de Dieu, c'est l'Incarnation de son Fils (65, 219). En son Fils, venu dans notre chair, vrai Dieu et vrai homme, Dieu réalise son dessein de salut pour l'humanité. En son Fils, Dieu a tout dit et n'a pas d'autre parole à nous donner (65). En son Fils, Dieu a fait connaître « le mystère de sa volonté grâce auquel les hommes, par le Christ, le Verbe* fait chair, accèdent dans l'Esprit-Saint auprès du Père »* (51).
- Depuis qu'il y a Jésus-Christ, nous connaissons, en sa plénitude, le mystère de Dieu. Il est le Dieu unique, en trois personnes distinctes : le Père, le Fils, l'Esprit-Saint (253). C'est le mystère de la Sainte Trinité (233).
- Ce mystère qui fait entrer dans « *l'intimité de l'être* » de Dieu (237) est « *le* mystère central de la foi* et de la vie chrétienne ». *Il est* « inaccessible à la seule raison » (ibid.*). On y entre par la foi (144, 150 s.). On y grandit dans la prière qui réalise l'union avec les personnes divines (2003).
- Dans la parfaite égalité de leur nature divine (253), les trois personnes sont également présentes et actives dans l'accomplissement de l'œuvre du salut (258); mais elles y sont, chacune selon « sa propriété personnelle » (ibid.) : ainsi l'Incarnation du Fils et la venue de l'Esprit sont-elles appropriées à la seconde et à la troisième personne de la Trinité.

Le connaître et dire quelque chose de Dieu a toujours été, comme en témoigne l'histoire de la pensée, la préoccupation de l'esprit humain. La foi chrétienne, sans mépris pour cette recherche, accueille le mystère divin qui déroute la raison et la contraint à se dire que Dieu n'est jamais ce qu'elle en pense. Pourtant la foi n'écarte pas la raison. Elle requiert son entendement à l'intérieur même de l'adhésion qu'elle donne au mystère révélé. Tant demeure actuel l'adage ancien de la foi qui cherche à comprendre.

6. — Langage d'homme et Parole de Dieu Comment admettre la croyance des religions monothéistes qui fait de Dieu l'interlocuteur des hommes? Donner à Dieu l'attribut de la parole, n'est-ce pas un abus de... langage? L'idée que l'on peut se faire de Dieu répugne à tout anthropomorphisme, c'est-à-dire à toute projection sur l'Être suprême de cette capacité à s'exprimer par la parole qui est propre à l'homme.

Il doit être entendu que les vérités de la foi sont d'un autre ordre que la sagesse humaine. La doctrine de la Révélation, c'est-à-dire de Dieu qui se dit à l'homme pour lui dévoiler son mystère, est justement celle qui a été la plus radicalement niée par la pensée rationaliste, en particulier par les philosophes du temps des *Lumières*. Tout simplement parce qu'en la refusant, ils pouvaient ne plus rien tenir de la foi. Mais le mystère de Dieu n'est pas son silence. Il est dans la Parole créatrice et révélatrice de tout ce qu'il accomplit pour le salut et le bonheur de l'homme.

Une Parole qui n'est pas seulement discours, mais acte. Une Parole qui révèle, autant par les réalités et les événements qu'elle commande que par les mots qu'elle laisse entendre. Dans l'Écriture sainte contenue dans la Bible, la Parole est consignée par écrit en termes humains. L'Écriture est comprise et interprétée par la Tradition de l'Église qui a reçu mission de transmettre et de célébrer la Parole.

Dieu se dit dans sa Parole — Dieu rencontre l'homme dans sa Parole. Il lui révèle son Nom (203, 206) et son dessein de salut (50, 54).

- Le Père se révèle pleinement par l'envoi du Fils, le Verbe (la Parole) incarné (50, 65, 238) et de l'Esprit-Saint « qui introduit les croyants dans la vérité tout entière » (243, 50, 79, 729).
- Ainsi y a-t-il une *pédagogie* de Dieu dans la révélation qu'Il fait de son être et de son action pour le salut des hommes (53, 708).
- Cette pédagogie, qui est progressive, « culmine dans la Personne et la mission du Verbe incarné, Jésus-Christ » (53).
- La révélation est donnée « à la fois par des actions et par des paroles* intimement liées entre elles et s'éclairant mutuellement* » (53). La Parole n'est pas seulement discours de Dieu. Elle accomplit ce qu'elle annonce. Ainsi dans l'œuvre de la création (115, 299), dans les événements de l'histoire qui préparent la venue du Christ (54 s.), et dans les sacrements de l'Église (1127), en particulier le baptême (1228), l'eucharistie (1375) et la réconciliation (1441).
- C'est dans l'*Écriture sainte* que, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, se trouve consignée par écrit la Parole de Dieu (81, 105).
- Pour se révéler aux hommes, Dieu, dans l'Écriture, parle le langage des hommes (101).
- Dieu est l'auteur de l'Écriture (105). Il a « *choisi des hommes* » pour être les « *auteurs humains* » (106) des Livres sacrés contenus dans la Bible (120).
- Il convient de bien comprendre l'inspiration dont les écrivains sacrés ont eu le privilège. Comme le dit le concile Vatican II repris par le CEC: « Ils ont joui pleinement de leurs facultés et de leurs moyens. Dieu Lui-même agissant en eux et par eux, ils ont mis par écrit, en vrais auteurs, tout ce qui était conforme à son désir, et cela seulement » (106). Ainsi « toutes les assertions des auteurs inspirés doivent être tenues pour assertions de l'Esprit-Saint » (107).

L'Esprit au cœur de la Parole — « À travers toutes les paroles de l'Écriture sainte, Dieu ne dit qu'une seule Parole, son Verbe unique en qui Il se dit tout entier » (102, 65). Mais parce que Jésus-Christ est le Fils, c'est Lui qui révèle le Père dans la plénitude de sa paternité au sein de la Trinité (240, 443).

- C'est le même mystère trinitaire qui fait considérer l'Esprit-Saint comme le *Paraclet* promis par le Fils et envoyé par le Père pour dire à ses disciples « *tout ce que le Fils leur a appris* » (243, 687).
- L'Esprit est toujours au cœur de la Révélation divine. C'est Lui qui a inspiré les Livres sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament (105), qui a guidé les Apôtres pour la transmission de la Parole (244), qui assiste toujours l'Église dans la connaissance de l'Évangile (94) et qui assure la fidélité de sa Tradition, « mémoire vivante de la Parole de Dieu » (113), dans la garde du « dépôt de la foi » (84, 110 -111). C'est l'Esprit également qui permet au chrétien de comprendre l'Écriture et d'en nourrir sa prière, particulièrement dans l'assemblée liturgique (91, 1100, 2653).
- L'Esprit qui inspire la Parole de Dieu et qui la rend vivante, parle aujourd'hui à l'Église, comme Il parlait aux Églises dans la vision de l'Apocalypse de saint Jean (Ap 2, 7). La Table de la Parole, dans les assemblées liturgiques, est toujours conjointe à la Table eucharistique (103). L'Esprit continue d'agir dans la communauté chrétienne et dans le cœur de chacun.

Bien que le Livre des Écritures soit toujours présent à sa pensée et à sa prière, il s'en faut que l'on puisse réduire le christianisme à une religion du Livre ([108]). Le regard du croyant ne s'arrête pas à l'écrit. L'Esprit lui découvre au-delà de la lettre la Parole vivante qui l'appelle à vivre lui-même de la foi qu'elle révèle.

7. — Jésus-Christ dans notre histoire L'idée naturelle que l'on a de Dieu bute sur la doctrine de l'Église qui fait du Christ, à la fois le Fils de Dieu et le fils « né d'une femme » (Ga* 4, 4). Le* CEC y voit le fondement et le cœur de tout ce qu'il faut croire ([151], [450], [463]). Mais comment accepter l'Homme-Dieu, sa naissance, ses miracles, sa résurrection...?

Dans son enseignement sur le Christ, le CEC maintient haut et ferme que la foi de l'Église se centre sur le mystère de l'Incarnation, c'est-à-dire sur le fait que Jésus-Christ soit homme et Dieu. Le fils de Marie de Nazareth est le Fils de Dieu qui a pris chair pour accomplir le salut rédempteur de l'humanité. Si le CEC tient à assurer l'identité humaine de Jésus et l'historicité de sa vie, il lui importe davantage de montrer tout ce que représente, pour la foi de l'Église et la pratique du croyant, la venue du Fils de Dieu dans notre condition d'homme.

La vérité historique du Christ — Tout ce qui est affirmé sur le mystère du Christ serait privé de fondement si la *source évangélique* (514 -515) ne permettait pas de connaître avec certitude l'existence historique de Jésus.

Au regard des historiens, cette existence est indubitable : il y a des témoignages dans l'histoire profane (573), extérieurs à l'Évangile, qui l'attestent.

— On ne peut nier, d'autre part, la présence dans les récits évangéliques de multiples repères, d'ordre géographique ou chronologique, qui permettent de « *situer* » dans l'espace et le temps la vie de Jésus (125 -126).

- Le CEC présente les auteurs des quatre évangiles comme des témoins crédibles : « Ils transmettent fidèlement ce que Jésus le Fils de Dieu, durant sa vie parmi les hommes, a réellement fait et enseigné » (ibid.). « L'Évangile quadriforme occupe dans l'Église une place unique » (127). Le doute initial des Apôtres après la Résurrection témoigne de l'historicité du fait rapporté par les évangélistes (642 -624).
- Malgré des divergences d'approche, les quatre évangiles évoquent dans leurs récits un visage de Jésus dont la condition humaine obéit à la loi commune de l'existence, hormis le péché. Comme le commun des mortels, il naît (525), il grandit (531), il prie (2599), il souffre (612) et il meurt (624). Il n'est pas un seul récit qui ne témoigne, dans la conduite et le comportement quotidien de Jésus, dans ses rencontres avec autrui, de la réalité de sa nature humaine (515).
- Certes, il y a dans les évangiles tous les récits qui présentent ce qu'on désigne communément comme du merveilleux : il naît d'une vierge (497, 502) ; il accomplit des miracles (547 -548, 1503), surtout il ressuscite le troisième jour (638 s.). Ces « prodiges » (Ac 2, 22) tendent justement à établir que Jésus n'est pas un homme ordinaire. « Ils témoignent qu'Il est le Fils de Dieu... Ils ne veulent pas satisfaire la curiosité et les signes magiques » (548). Ils révèlent ce qu'il faut bien appeler le niveau surnaturel et divin auquel il appartient. « Toute sa vie est mystère » (517). « Ce qu'il y avait de visible dans sa vie terrestre conduisit au mystère invisible de sa filiation divine et de sa mission rédemptrice » (515).
- C'est justement parce que les événements de la vie terrestre de Jésus ne peuvent se comprendre « qu'à la lumière des mystères de Noël et de Pâques » (512), que toute biographie du Christ, au sens où on l'entend habituellement, semble un impossible défi.
- En fait, les évangiles n'ont été écrits que pour susciter ou confirmer la foi des premières communautés de chrétiens qui s'étaient convertis au Christ par la prédication des Apôtres. Ceux-ci avaient reçu mission de transmettre la « bonne nouvelle » (512). « Les évangiles sont écrits par des hommes qui ont été les premiers à avoir la foi et veulent la faire partager à d'autres » (515). Leur but est « de faire comprendre la signification des gestes et des paroles du Christ, des signes réalisés par Lui » (426), de « Le faire connaître comme le Saint de Dieu » (438).
- Il s'agit donc bien dans les évangiles de « *l'annonce de Jésus-Christ pour conduire à la foi en Lui* » (425). On ne peut les comprendre en dehors de cette perspective. La vérité historique de Jésus est nécessaire ; elle n'est point suffisante pour atteindre la foi en son mystère.

Le mystère du Christ — La foi de l'Église, surtout dans les premiers temps qui ont suivi la mort des Apôtres, a « travaillé » sur les évangiles et le « dépôt de la foi » qu'ils contenaient (84). Déjà, du temps même des Apôtres, il

existait des énoncés de la foi au mystère du Christ (449, 461).

- Depuis qu'il y a Jésus-Christ, on ne peut plus penser le *mystère de Dieu* dans les limites du Dieu unique tel que la religion d'Israël pouvait le connaître et l'adorer. Le Christ, Fils de Dieu, a révélé l'être intime de Dieu qui est le mystère des trois personnes (voir dossier sur la Trinité).
- Depuis qu'il y a Jésus-Christ, l'homme n'est plus livré à la *fatalité du mal et du péché* (385). Homme semblable à tout homme, le Fils de Dieu a maîtrisé les forces du mal et du péché par sa mort et sa résurrection. Il a rendu l'homme à sa dignité en lui donnant capacité de vivre luimême comme un fils de Dieu (460) appelé à rejoindre la perfection « *du Père qui est dans les cieux* » (459, 2013).
- Enfin, depuis qu'il y a Jésus-Christ, c'est la création tout entière, c'est l'homme surtout qui, devenant « création nouvelle » (2174), porte en lui le signe de la présence, de la proximité et de l'amour du Créateur (518-519). Le Verbe de Dieu s'est fait homme : il a partagé sa condition. Ainsi est-il le frère de tout homme. « Par son Incarnation, dit le concile Vatican II, le Fils de Dieu s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme » (521). Et c'est dans l'homme, fût-il le plus bas, qu'il faut rencontrer le visage du Christ (521, 1934). Au regard du chrétien, les exigences mêmes de la vie sociale (solidarité et justice) se fondent sur la conviction qu'en tout homme se reflète l'effigie du Christ (2407, 2419).

En conclusion, c'est pour sauvegarder ce mystère de Jésus-Christ, l'Homme-Dieu, au cœur et à l'horizon de toutes les réalités humaines et créées, que l'Église des premiers siècles, à travers de longs et difficiles débats, a tenu à préciser la doctrine de l'Incarnation ([464] - [469]). C'est tout l'enjeu de la formule du concile de Nicée: Il est Dieu, né de Dieu, engendré, non pas créé, de même nature que le Père.

8. — La mort et la résurrection du Christ La foi au Christ mort et ressuscité fait scandale. C'était déjà vrai au temps de saint Paul. Cela reste vrai aujourd'hui : elle rencontre souvent le scepticisme et le rejet. Pour certains, la résurrection de Jésus semble appartenir au répertoire des mythologies. Quel crédit peut-on donner à un événement qui défie l'histoire et surtout à une croyance qui défie l'expérience commune de la destinée humaine?

Sans contester ce que peut avoir d'impensable pour beaucoup l'idée même de résurrection après la mort, c'est pourtant l'assurance de la résurrection du Christ qui confère à la foi des chrétiens sa pleine dimension de vérité et de salut. Si l'Évangile est bonne nouvelle, c'est d'abord parce qu'il annonce, avec la passion et la résurrection de Jésus-Christ, la victoire du Fils de Dieu sur les puissances de mort et les forces du mal dont elles sont nées. De nombreux articles du CEC (première partie, deuxième section) développent le mystère pascal du Christ. Il est présenté en lien avec toute la Révélation à laquelle ce mystère apporte son fondement capital, comme le montre la prédication apostolique qui est à l'origine de la foi des communautés chrétiennes.

- Comprendre la mort du Christ Le CEC commence par une attestation souveraine : « Le mystère pascal de la Croix et de la résurrection du Christ est au centre de la bonne nouvelle que les apôtres et l'Église à leur suite doivent annoncer au monde » (571, voir 422, 425, 638).
- « Le dessein sauveur de Dieu s'est accompli une fois pour toutes* (He 9, 26) par la mort rédemptrice de son Fils Jésus-Christ* » (571).
- « Tout dans la vie de Jésus est signe de son mystère » (515). Les récits de l'Évangile qui racontent les circonstances de la Passion et de la mort sont particulièrement évocateurs du sacrifice et des souffrances acceptés par le Christ pour nous les hommes et pour notre salut, comme dit le Credo à propos de la venue du Fils de Dieu dans notre chair (456, 601).
- Car il ne faut pas considérer « la mort violente de Jésus », comme « le fruit du hasard dans un concours malheureux de circonstances » (599). À ce sujet, le CEC s'attache à dénoncer une trop persistante tradition qui tend à imputer aux Juifs la responsabilité « collective » de la mort de Jésus. Si certains furent « acteurs » de son procès, il convient de ne pas les englober tous dans une commune réprobation (595 -597).
- La foi porte un autre regard: ce sont « les pécheurs qui furent les auteurs et comme les instruments de toutes les peines qu'endura le Rédempteur » (598). Le Christ est mort à cause du péché des hommes. Suivons ici les nombreuses références aux écrits apostoliques: « Il a donné sa vie en rançon pour la multitude » (Mt 20, 28). « Il est l'Agneau immolé qui enlève le péché du monde » (Jn 1, 29), le Serviteur souffrant annoncé par le prophète Isaïe (Is 53, 7). Ainsi saint Paul peut-il écrire que « le Christ est mort pour nos péchés selon les Écritures » (601, voir 608, 602).
- Il n'y a pas de plus grande preuve d'amour La mort et la Passion qui l'a précédée n'ont rien eu de fatal pour le Christ. Il les a prévues et annoncées à ses disciples (554-557) comme l'heure à laquelle « Il devait venir » (7n 12, 27) [607, 2605, 2746]. C'est librement qu'il s'engage sur la route de Jérusalem où l'attend sa Croix (557). C'est librement qu'il s'offre à l'arbitraire de ses juges et à la violence des bourreaux (609).
- De sa mort, le Christ a dévoilé le sens (609, 601). C'est l'acte suprême de l'amour de « donner sa vie » (Jn 15, 15). C'est le gage absolu de la communion avec le Père et de la soumission à son dessein de salut (606). C'est aussi parce qu'il « goûte la mort » (He 2, 9) que la Résurrection en sera le terme (Mt 16, 21; Lc 24, 26-27) [voir 554, 572, 624].
- Ainsi la mort du Christ est-elle « à la fois le sacrifice pascal* qui accomplit la rédemption définitive des hommes et le sacrifice de la nouvelle alliance qui remet l'homme en communion avec Dieu » (613). « Dans la souffrance et la mort, l'humanité du Christ est devenue l'instrument libre et parfait de son amour divin qui veut le salut des hommes* » (609).

- La vérité centrale de la foi Le caractère d'exception de la Passion et de la mort du Christ ne prend son sens que dans le lien qui les rattache à l'événement de la Résurrection. Le même acte de foi qui accepte et comprend pourquoi le Christ « est mort et a été enseveli », accepte et comprend aussi pourquoi Il est ressuscité le « troisième jour ». Sans l'assentiment de la foi, la Résurrection sera toujours un scandale pour l'entendement naturel. Le CEC, dans son exposé sur la résurrection du Christ, tend moins à l'expliquer qu'à montrer tout ce qu'elle représente pour le croyant et pour l'Église.
- Elle est « la vérité culminante de notre foi dans le Christ, crue et vécue comme vérité centrale* par la première communauté chrétienne, transmise comme fondamentale par la Tradition* » (638).
- Les circonstances qui entourent la Résurrection sont évoquées par les témoignages rapportés dans les quatre évangiles et les lettres des Apôtres. Le tombeau trouvé vide au matin de Pâques (640), les apparitions qui ont marqué le retour du Seigneur (641) sont les faits majeurs qui donnent à la Résurrection son crédit historique. C'est « un événement réel » (639, 1085) qui s'est inscrit dans l'histoire, mais qui « la transcende et la dépasse » (647).
- Les Apôtres qui furent les premiers témoins du retour du Christ ont dû, malgré leur doute, se rendre à l'évidence. Ils ignorent comment s'est accompli le passage de la mort à une autre vie (647). L'humanité de Jésus qu'ils retrouvent est la même et différente : la même, puisque son corps porte encore les traces de la Passion ; différente, car il est affranchi des contraintes du temps et de l'espace (645). Comment ne serait-il pas revêtu de la gloire qui s'était manifestée au jour de la Transfiguration (555) ?
- Au cœur de l'annonce évangélique On sait toute l'importance de la résurrection du Christ dans la première annonce du message évangélique. Elle constitue comme le noyau de la prédication des Apôtres (642). On sait aussi la fermeté du propos de Paul : « Si le Christ n'est pas ressuscité, alors notre prédication est vaine et vaine votre foi » (1 Co 15, 14) [651].
- La Résurrection donne au mystère du Christ son trait définitif et décisif. Avec l'Ascension du Seigneur qui la suit (659), elle achève sa mission de salut parmi les hommes et elle « confirme tout ce qu'Il a fait et enseigné » (651). Mort pour nos péchés, Il est ressuscité pour que « nous vivions dans une vie nouvelle » (Rm 6, 4). C'est ce don de la grâce divine, ce que saint Paul appelle notre justification, qui est le fruit de l'événement pascal (654, 1992, 1694-1695).
- Avec le mystère du Christ, c'est aussi celui de la Sainte Trinité qui est dévoilé par la Résurrection. C'est la puissance du Père qui s'est manifestée en délivrant le Christ des « douleurs de la mort » (Ac 2, 24). C'est l'œuvre de l'Esprit qui « a vivifié l'humanité morte de Jésus et l'a appelée à l'état glorieux du Seigneur » (648).

- Par l'ascension à la droite du Père, le Christ ressuscité entre dans la gloire du Père avec son humanité devenue source de grâce et de salut (659, 1084). Il est le Seigneur : par son humanité glorieuse, il « *récapitule* » l'histoire humaine et toute la création (668).
- Enfin, ce n'est pas la moindre assurance que procure au chrétien la résurrection du Christ : celle de sa propre résurrection à la fin des temps (655, 989 s.).

Une certitude pour la foi chrétienne — Telle est l'importance du mystère pascal qu'il ne se limite pas à fonder les certitudes de la foi : il motive la vie chrétienne, à la fois dans ce qui l'anime (654) et dans ce qu'elle célèbre (1067).

- Le baptême qui fait de chacun un « membre du corps du Christ » (1267), donne d'appartenir à « Celui qui est mort et ressuscité pour nous » (1269). La foi se vit et se témoigne dans une fidélité intérieure à l'Esprit qui fait participer « à la passion du Christ en mourant au péché et à sa résurrection en naissant à une vie nouvelle » (1988, voir 729, 737, 1691, 1992).
- C'est surtout par la célébration des « *Jours saints* » qui préludent à la fête de Pâques que l'Église fait mémoire du mystère de mort et de résurrection du Christ (624).
- L'eucharistie est, par excellence « le mémorial de la passion et de la résurrection du Seigneur » (1330, voir 610, 611, 2643). Le dimanche, « Jour du Seigneur » (2174), tient sa signification de la célébration du mémorial par l'assemblée des fidèles (1166 -1167).

Si la résurrection du Christ est une épreuve sur le chemin qui conduit à la foi, elle devient pour celui qui arrive au terme une certitude qui éclaire et illumine tout ce que la Révélation peut exprimer du mystère chrétien. Au cœur du doute, elle fait surgir pour l'homme intérieur la confiance dans l'amour invincible du Seigneur de l'univers (Is 9, 6).

9. — Comment parler de l'Esprit-Saint? L'Esprit-Saint n'a pas de visage. Est-ce la raison pour laquelle il reste trop souvent absent de l'imaginaire chrétien? En dépit d'un réel renouveau d'intérêt dû aux mouvements spirituels dans l'Église d'aujourd'hui, la catéchèse et la prédication ont toujours du mal à faire passer l'Esprit-Saint dans la foi commune des chrétiens. Est-ce difficulté d'en parler? Son mystère est-il si lointain ou si abstrait qu'il défie tout langage?

Afin de prévenir ces difficultés, le CEC consacre nombre d'articles à définir qui est l'Esprit-Saint, son identité divine au sein de la Trinité, son rôle dans l'histoire du salut, sa présence dans l'Église et dans le cœur du croyant. Cet enseignement, tout imprégné d'Écriture et du meilleur de la pensée des Pères, donne à penser qu'en définitive c'est le mystère de l'Esprit qui donne au christianisme sa singularité. Qu'il s'agisse de la Révélation de Dieu, de la connaissance du Christ et de l'Église, qu'il s'agisse même de la vie morale et de la prière du baptisé, c'est tout le credo qui s'évanouit, si on fait l'impasse sur l'Esprit tel qu'il est reconnu et accepté par la foi.

Le parcours du *CEC* qui est ici proposé s'appuie sur la parole du Christ à ses Apôtres: « *Lorsque viendra l'Esprit de vérité, il vous fera accéder à la vérité tout entière* » (243). Il s'agira d'abord de discerner le rôle de l'Esprit-Saint dans la connaissance de ces quatre fondements de la foi: le mystère trinitaire, l'Incarnation du Fils, la mission de l'Église, l'expérience intérieure du croyant.

La révélation de la Trinité — « Nul ne connaît ce qui concerne Dieu, sinon l'Esprit de Dieu » (1Co 2, 11). Cette citation de l'Apôtre introduit la catéchèse de l'Esprit-Saint (683, 687). Il est le Paraclet annoncé et promis par le Christ pour conduire « à la vérité tout entière ». La vérité de Dieu est bien au-delà de ce que la raison humaine peut en dire ; elle est dans la vérité des trois personnes de la Sainte Trinité (689). Et c'est l'Esprit qui doit le révéler (684).

- « L'Esprit ne parle pas de lui-même » (Jn 16, 13). Il ne se dit pas; nous ne l'entendons pas. « Nous ne le connaissons que dans le mouvement où Il nous révèle le Verbe et nous dispose à L'accueillir dans la foi » (687).
- C'est donc *dans son œuvre* que l'Esprit se révèle (688). Il est Lui-même révélateur de la Parole qui dit le mystère de Dieu (111). Il est l'auteur des Livres saints qu'Il a inspirés (105, 1100). Il nous donne de comprendre la Parole (111, 1101). Il dispose le croyant à l'accueillir dans la foi (91, 93, 108) et à grandir en elle (94, 158).
- Surtout, l'Esprit-Saint est l'Esprit d'amour qui révèle l'être même de Dieu, l'amour, qui est « le secret le plus intime » de la Trinité (221) dans l'échange qui unit les trois personnes (255). Elle est là, la « vérité tout entière » du mystère de Dieu que nous fait connaître l'Esprit (152). « Il sonde tout, jusqu'aux profondeurs de Dieu » (1Co 12, 10).

Que l'Esprit-Saint soit écarté du champ de la foi, ce n'est pas seulement le credo qui est amputé d'un de ses articles essentiels, c'est la Trinité qui disparaît de l'horizon chrétien.

Le mystère du Christ — « Nul ne peut appeler Jésus Seigneur sinon dans l'Esprit-Saint » (1Co 12, 3). « C'est l'Esprit qui révèle aux hommes qui est Jésus » (152). Croire au Christ, le Fils de Dieu, c'est l'œuvre de l'Esprit (153). Le reconnaître Rédempteur, c'est encore l'œuvre de l'Esprit (388).

L'Esprit a été présent à l'événement du salut qui s'est accompli dans la vie du Christ. Il est « envoyé pour sanctifier le sein de Marie et le féconder... afin qu'elle conçoive le Fils éternel du Père » (485, 504 -505, 690). Ainsi l'Esprit Lui a-t-il donné l'onction qui le fait Christ pour l'envoyer annoncer la bonne nouvelle (486). L'Esprit est présent au baptême de Jésus (535); Il conduit le Christ au désert (538), sur la montagne pour prier à la Transfiguration (555). La Résurrection est l'œuvre de l'Esprit (648).

Que l'Esprit-Saint soit écarté de la vie du Christ, c'est le mystère du Fils de Dieu qui s'en va. Le Christ devient une simple figuration humaine de grandeur morale et de sacrifice.

- Le Corps du Christ qui est l'Église L'Église, « sacrement universel du salut » (774), justifie ce titre parce qu'en elle, l'Esprit-Saint est présent et agit, tout particulièrement dans les sacrements qu'elle a mission de donner (1091 -1092).
- L'Église tient de l'Esprit ce qui la constitue comme le Corps du Christ (798). Il assure son unité (813) et procure à chacun de ses membres les dons spirituels (767, 799, 951, 1830) qui contribuent à faire de l'Église le *Temple de l'Esprit* (797).
- C'est encore de l'Esprit, « envoyé par le Père », que l'Église tient ses « quatre attributs » (811), les traits qui dessinent son visage : elle est une (813), sainte (828), catholique (830) et apostolique (861, 864).
- L'Esprit-Saint « mémoire vivante de l'Église » (1099) agit essentiellement en elle par l'action liturgique (1108) et par les sacrements en vue de « mettre en communion avec le Christ pour former son Corps » (ibid.). Là encore se révèlent une présence et une action qui font connaître l'Église « dans sa vérité tout entière » (1117). La rémission des péchés (976), la naissance à une vie nouvelle appelée à grandir par la foi (1123), viennent de l'Esprit. Les sept sacrements, par une grâce particulière à chacun, la grâce sacramentelle (1129), sont les lieux où l'Esprit travaille dans le cœur des croyants afin de les sanctifier « en les unissant vitalement au Fils unique, le Sauveur » (ibid.).
- Les dons de l'Esprit, « beaucoup d'éléments de sanctification et de vérité existent en dehors des limites visibles de l'Église catholique » (819). Au carrefour où se rencontrent les Églises séparées et marquées par les « blessures de l'unité », l'Esprit est présent pour les appeler à ouvrir les voies du retour à l'unité (820).

Que l'Esprit-Saint soit écarté de la vision de l'Église que donne la foi, et l'Église n'est plus qu'une institution sociale au service d'un système religieux comme un autre, avec ses croyances et ses rites vidés de toute dimension intérieure et signifiante du Corps du Christ. L'attente æcuménique perd alors tout son sens.

Laissez-vous conduire par l'Esprit (Ga 5, 16)

- « C'est par la puissance de l'Esprit que les enfants de Dieu peuvent porter du fruit » (736). Devenus « le Temple de l'Esprit-Saint », les chrétiens sont appelés à porter « les fruits de l'Esprit » (Ga 5, 22). « Il nous éclaire et nous fortifie pour vivre en "enfants de lumière" » (Ep 5, 8; voir 1695).
- « L'Esprit-Saint est le Maître intérieur* de la vie selon le Christ... Il inspire, conduit, rectifie et fortifie cette vie » (1697). C'est que « la vie morale des chrétiens est soutenue par les dons du Saint-Esprit » (1830). Chacun, conscient de sa fragilité, doit suivre ses « appels à aimer le bien et à se garder du mal* » (1811).
- C'est la grâce du Saint-Esprit qui a le « pouvoir de nous justifier, c'est-à-dire de nous laver de nos péchés et de nous communiquer la justice de Dieu » (1987). C'est la grâce majeure qui est reçue au baptême (1992).

- « Infusées par Dieu... les vertus théologales* sont le gage de la présence et de l'action du Saint-Esprit dans les facultés de l'être humain » (1813). La foi est le premier fruit de l'Esprit (153 -158). L'espérance qui fait attendre et désirer « l'héritage de la vie éternelle » (Tt* 3, 7) est le fruit du désir creusé en nous par l'Esprit (1817, 2541). La charité, qui est le commandement nouveau, est par excellence le don de l'Esprit-Saint (1971).
- Le Saint-Esprit agit en nous pour conformer notre vie à la voie enseignée et suivie par le Christ (1696). Il entretient dans le cœur le désir de perfection morale et le goût de la vertu (2543). Ainsi est-il à la source des actes accomplis par le disciple de l'Évangile qui veut observer les commandements et suivre le Christ (1724). C'est à cette vérité tout entière de la vie morale que le chrétien est conduit par l'Esprit de Dieu.
- **Le Maître intérieur** Avec le don qui « nous justifie et nous sanctifie », avec aussi les grâces sacramentelles, l'Esprit donne des grâces spéciales, appelées charismes. Ils sont au « service de la charité qui édifie l'Église » (2003).
- « L'homme intérieur » (Ep 3, 16) naît en nous du Maître intérieur (1995, 2672). Mais, comme tout ce qui est d'ordre surnaturel, l'action de l'Esprit « échappe à notre expérience et ne peut être connue que par la foi » (2005). Il convient donc d'user de discernement dans l'estimation qui peut être faite des dons spirituels, particulièrement des charismes. L'Esprit-Saint y concourt par ses propres dons de sagesse et de conseil (1831).
- Le discernement est également nécessaire quand le choix moral de la conscience individuelle s'affronte à des situations délicates où « le jugement est moins assuré et la décision difficile » (1787). Il y faut alors le recours à « la vertu de prudence, aux conseils de personnes avisées et à l'aide de l'Esprit-Saint » (1788).
- Parfois exposé à confondre la croissance du Royaume de Dieu avec le progrès de la société, le chrétien a besoin d'un discernement qui lui fait comprendre que le « Règne de Dieu est justice, paix et joie dans l'Esprit » (Rm 14, 17; voir 2819-2820).
- Le discernement qui, en nous, est l'œuvre de l'Esprit est important sur le *plan spirituel* pour ne point confondre l'épreuve et la tentation, la tentation elle-même et le consentement qui lui est donné (2847). C'est là que se légitime un « *accompagnement* » ou direction spirituelle (2690).
- Enfin, le « *Maître intérieur* » (2672) est Celui qui fait surgir en nous le sentiment filial de confiance et d'amour qui nous pousse à dire « *Abba* », Père (2766). Comment la prière chrétienne ne serait-elle pas, à l'imitation de celle du Christ (2600), en toutes ses formes (2625) et en toutes ses expressions (2658), l'œuvre en nous de l'Esprit ? C'est Lui aussi, du reste, qu'il faut prier pour être assisté et conformé au désir qu'Il suscite (2670).

Que l'Esprit-Saint soit écarté de la prière et de la vie morale du chrétien, elles ne sont plus que conformisme et observance légaliste de préceptes extérieurs. La vie morale devient un moralisme sans élan et la prière un rituel sans âme.

10. — Marie dans le dessein de Dieu C'est un fait assez paradoxal. Le culte de la Vierge est un sujet de division, non seulement entre les confessions chrétiennes, mais entre les catholiques eux-mêmes. Les uns pensent qu'à l'égard de Marie, on n'en fait et on n'en dit jamais trop. Les autres ont plutôt tendance à garder une certaine réserve, voire à justifier au nom de la foi la distance qu'ils prennent à l'égard de certaines dévotions mariales qu'ils soupçonnent de nourrir une piété plus sentimentale que réfléchie.

C'est en prenant ses appuis sur l'Écriture et sur la plus ancienne Tradition de l'Église, celle de l'Orient comme celle de l'Occident chrétien, que le *CEC* formule les enseignements qui fondent le culte marial. Après avoir évoqué les différentes formes qu'il revêt dans l'Église, il les fonde sur le rôle que tient la Vierge dans l'économie globale du salut telle que la Révélation l'a fait connaître. Au-delà des interprétations divergentes, il est incontestable que Marie occupe une place privilégiée dans l'accomplissement rédempteur et la communion des saints.

Le culte marial dans l'Église — La piété de l'Église envers la Sainte Vierge appartient au culte chrétien (971). Le CEC cite la déclaration de Paul VI qui justifie les fêtes mariales du cycle liturgique (1172), « les innombrables hymnes et antiennes » qui lui sont consacrées (2675), et la dévotion privilégiée du chapelet (2676 s.), le Rosaire étant comme « l'abrégé de tout l'Évangile » (971).

— Le CEC apporte deux précisions : d'une part, bien que d'un « caractère absolument unique, le culte marial n'en est pas moins essentiellement différent du culte d'adoration rendu au Verbe, ainsi qu'au Père et à l'Esprit-Saint » (971). D'autre part, la prière à la Sainte Mère de Dieu reste toujours « centrée sur la Personne du Christ manifestée dans ses mystères » (2675). Car tout ce qui est cru de Marie se fonde sur la foi au Christ (487).

La Vierge, parfait modèle de foi et de sainteté

À la suite du concile Vatican II qui a présenté la vie de la Vierge comme un « pèlerinage dans la foi » (165), le CEC évoque d'abord ce qui donne à Marie de Nazareth sa place privilégiée dans l'univers des créatures : « son adhésion entière à la volonté du Père, à l'œuvre rédemptrice de son Fils, à toute motion de l'Esprit-Saint » (967). Elle est ainsi pour l'Église le modèle de la foi et de la charité ; elle constitue « la réalisation exemplaire », le type même de l'Église (ibid.).

— Nombreuses sont les références à la vie de Marie qui mettent en évidence sa foi absolue dans la Parole de Dieu : elle est « *celle qui a cru* » (*Lc* 1,45) à la parole de l'Ange de l'Incarnation (148, 273, 484, 494, 506) ; elle est celle qui,

demeurant vierge dans la foi, accepte la promesse de la maternité (506); elle est celle dont la foi « jusqu'à la dernière épreuve, n'a pas vacillé » (149).

- La *prière de Marie* est tout entière inspirée par sa foi. Elle s'exprime dans le *Magnificat* comme une louange (722, 2097, 2619). Elle obtient à Cana le premier miracle de Jésus (2618). Elle assiste les Apôtres au Cénacle : l'Esprit est en elle, qui se manifestera à la Pentecôte (723, 726, 965, 2097).
- C'est la fidélité absolue de Marie à la Parole qui fait dire à saint Augustin qu'elle est « bienheureuse plus encore parce qu'elle a reçu la foi que parce qu'elle a conçu la chair du Christ » (506).
- « Comblée de grâce », Marie est sainte, d'une sainteté qui l'a préservée du péché (411) et qui, toute sa vie, a grandi en elle par sa docilité à l'Esprit-Saint (722 s.). Elle mérite le beau titre de *Panaghia*, la Toute Sainte, selon la pure tradition des Églises orientales (493).
- Ainsi est-elle le modèle achevé de ce que tout baptisé est appelé à devenir (829, 2030). Elle consomme en elle cette beauté de la sainteté que l'Église doit rayonner à la fin des temps (773, 972). Le CEC la désigne, après le concile, comme « l'icône eschatologique de l'Église » (ibid.).

Le mystère de Marie — C'est en considérant dans toute son ampleur le dessein de rédemption du Dieu sauveur que la foi permet de comprendre l'exceptionnelle destinée de la Vierge (487).

- Elle est celle que l'Eglise ancienne a reconnue comme la *Nouvelle Ève*, préservée de la souillure héritée du péché d'origine et soustraite par la grâce divine à tout péché (411, 488, 491, 493, 494). C'est ce privilège que désigne le dogme de l'*Immaculée Conception*.
- Mais ce privilège ne met pas la Vierge en dehors de la sphère universelle de la Rédemption. Tout ce qu'elle est, Marie le tient de son Fils. Elle est la première rachetée par le sang de la Croix (492).
- C'est en vue de sa maternité divine que la Vierge a été, dès sa conception, dotée de la grâce qui la met à part (488, 494). Parce que celui qu'elle a conçu dans sa chair est le « Fils éternel du Père, la deuxième Personne de la Sainte Trinité, l'Église confesse que Marie est vraiment Mère de Dieu, Theotokos » (selon l'expression des Orientaux) [495, 466].
- Marie, ayant conçu par la puissance de l'Esprit-Saint, est demeurée vierge. Le CEC, en plusieurs articles, s'attache à montrer comment la conception virginale de Marie n'est concevable qu'en raison du mystère même de l'Incarnation du Fils de Dieu. « Elle est le signe que c'est vraiment le Fils de Dieu qui est venu dans une humanité comme la nôtre » (496). C'est le regard de la foi qui a permis à l'Église de mieux pénétrer le sens des Écritures concernant la promesse (497 -498), de saisir « les raisons mystérieuses pour lesquelles Dieu, dans son dessein salvifique, a voulu que son Fils naisse d'une vierge » (502 s.).

- Dans le même regard de foi qui conduit à établir entre les vérités de la Révélation les liens et connexions qui font l'unité du mystère chrétien, la conscience croyante, depuis les origines, a grandi dans la connaissance du mystère de Marie. Entre l'Assomption, la maternité virginale et l'Immaculée Conception, il y a comme une sorte d'harmonie commune : en son corps et en son âme, la Vierge est affranchie du péché. Comment son destin terrestre ne pourrait-il recevoir par l'Assomption son parfait achèvement (967) ?
- Anticipant la résurrection finale, présente au ciel et partageant la gloire du Père avec son Fils et l'Esprit, la Vierge, parfaite image de l'Église, en est aussi la Mère, comme elle est la mère de tous dans l'ordre de la grâce (967). Elle est médiatrice de notre salut, participant à sa place de créature rachetée à l'unique médiation du Rédempteur (970).

La doctrine mariale professée par l'Église catholique n'est pas le fruit d'une intuition gratuite ou d'une majoration excessive de la dévotion à la Vierge. Elle témoigne d'un réel développement de la foi qui, dès l'Église ancienne, s'efforce de comprendre ce qui est livré à la prière et à la pensée des croyants par la Parole qui révèle le mystère divin, en même temps dans son unité et dans ses multiples harmonies. C'est l'étude attentive et sereine de ce développement qui doit favoriser le progrès œcuménique.

11. — L'homme divisé en lui-même Qui n'éprouve en soi le déchirement entre le désir de bien faire et l'attrait pour le mal ? C'est le drame de la conscience humaine, évoqué par saint Paul (Rm* 7,19, de vivre cette contradiction. C'est sa noblesse de juger nos choix de liberté. Pourquoi l'Église qualifie-t-elle de péché ce qui est mal aux yeux de la conscience ? Comment la foi qu'elle propose explique-t-elle cette présence du péché dans le cœur de l'homme ?*

Le *CEC*, qui revient souvent sur la *dignité* et la grandeur de l'homme « *créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, son Créateur* » (1700), rappelle aussi que la *liberté* dont il est doté (1705, 1730), lui donne d'être le « *père de ses actes* » (1749), pour le meilleur et pour le pire (1732, 1776 s.).

Le *CEC* rappelle encore qu'en tout homme existe une *conscience* morale qui est la « *voix de Dieu* » (1706) et qui juge la conduite de chacun pour lui signifier ce qui est bon et ce qui est mal.

Le *CEC* précise d'autre part : ce que la conscience humaine juge comme une faute, la foi chrétienne le reconnaît comme *péché*, c'est-à-dire « *offense faite à Dieu* » (1850).

Enfin, devant le tableau de l'humanité qui, de tout temps et partout dans le monde, révèle l'universalité du péché, le *CEC* confirme la vision chrétienne qui reconnaît en tout péché la suite d'un *péché à l'origine* même de la création de l'homme (1707, 1739).

La réalité du péché — Parce qu'il est doté de liberté (1731), l'homme, « *père de ses actes* », entre dans le cercle de

la moralité : il est « *sujet moral* » (1749). Il est responsable de sa conduite (1734). Pour déterminer si un acte est bon ou mauvais, il faut tenir compte de sa nature, de l'intention et des circonstances (1750 s.).

- Il convient de mettre à part les actes qui, de soi, par leur nature même, sont moralement indignes et répréhensibles (1756).
- Ce que la conscience reconnaît comme une faute qui « blesse la nature de l'homme » (1849), la foi le considère comme péché. Car le péché, c'est « une offense à l'égard de Dieu..., c'est une désobéissance, une révolte contre Dieu » (1850, 1440). Ainsi, pour le chrétien, il ne suffit pas de s'avouer coupable, il doit se reconnaître pécheur devant Dieu. Ainsi se découvre l'appel à la « conversion qui requiert la mise en lumière du péché et qui contient en elle-même le jugement intérieur de la conscience* » (1848).
- Il existe une grande diversité de péchés (1852). La Tradition de l'Église établit la distinction entre péché mortel et péché véniel. Le premier « détourne » radicalement l'homme de Dieu et « détruit la charité dans son cœur » (1855). Le second, « sans rompre l'alliance avec Dieu », traduit un attrait « désordonné pour les biens créés » (1863).
- Parce que certains vices sont contraires aux vertus évangéliques et parce qu'ils peuvent engendrer de nombreuses fautes morales, on les appelle *les péchés capitaux* (1866).
- Il convient de faire ici une remarque : le CEC n'évoque jamais le péché sans faire réfèrence en même temps au pardon et à la miséricorde (1846, 1851). Seul Dieu pardonne le péché (1440). « Lent à la colère et plein d'amour » (2577), Dieu offre toujours son pardon (1846, 1851). L'appel à la conversion (1428, 1430) dispose à recevoir le « sacrement du pardon » que le Christ a institué pour la réconciliation du pécheur (1444). En donnant à ses Apôtres le « pouvoir des clefs » (982), il a confié ce ministère à son Église. En sorte que la « réconciliation avec l'Église est inséparable de la réconciliation avec Dieu » (1445).
- Enfin, il ne faut pas oublier le rôle de la *prière* pour purifier le cœur et demander le pardon du Seigneur. C'est tout l'objet de la cinquième demande du *Notre-Père* (2631, 2838 -2839).

L'origine du péché — L'expérience du péché est si universelle (386, 401, 408) dans l'histoire de l'humanité tout entière et de chaque homme en particulier qu'il faut bien présumer une explication commune à toute l'espèce humaine. De la Révélation transmise par l'Église, le croyant tient une connaissance des origines de l'homme qu'il convient de bien comprendre : c'est la doctrine du péché originel (385-412).

— Le CEC ne manque pas de réalisme quand, à plusieurs reprises, il évoque le « drame du péché » (309). Il mentionne que « le cœur de l'homme est lourd et endurci » (1432). Il atteste

que « créatures intelligentes et libres... les anges et les hommes peuvent se dévoyer. En fait ils ont péché » (311). Il y a une « invasion du péché qui inonde le monde » (401).

- Surtout le *CEC* tend à établir la conviction qu'on ne peut comprendre l'origine du péché en dehors de la Révélation (387). C'est le salut universel dans le Christ qui éclaire la présence universelle du péché; « on ne peut pas toucher à la révélation du péché originel sans porter atteinte au mystère du Christ » (389).
- Le *CEC* fait ici de nombreuses références au « récit imagé » de la Bible dans le livre de la Genèse (390). Il en éclaire le sens en montrant d'abord que le péché, dès l'origine, a été « *l'épreuve de la liberté* » (396).
- Après avoir traité de la « chute des anges » et du pouvoir de mort qui s'attache à Satan (394-395), le CEC montre en quoi, essentiellement, a consisté le premier péché de l'homme « il s'est préféré lui-même à Dieu..., il a fait choix de lui-même contre Dieu » (397).
- « Adam et Ève commettent un péché personnel, mais ce péché affecte la nature humaine qu'ils vont transmettre dans un état déchu » (404). Le péché originel désormais sera un péché « contracté » et non pas « commis ». C'est « un état et non pas un acte » (ibid.).
- Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que « le péché originel n'a, en aucun descendant d'Adam, un caractère de faute personnelle ». C'est une « privation », mais « la nature humaine n'est pas totalement corrompue » (405). En dépit du péché, tout homme reste aimé de Dieu : « il veut que tous les hommes soient sauvés » (1Tm 2,4).
- Il reste que si le *baptême* qui est une nouvelle naissance a pour premier effet d'effacer ce qu'il faut appeler la tache originelle (981, 1263), il ne supprime pas la nécessité pour le chrétien, avec l'aide de la grâce divine (1999), de maîtriser ses passions qui sont en lui les marques de sa « *nature blessée* » (409, 1264, 2515). C'est tout le sens du « *combat spirituel* » (2516).

En définitive, le problème du péché dans son ensemble ne peut s'éclairer que dans la lumière de la Révélation tout entière. « Il n'y a pas un trait du message chrétien qui ne soit pour une part une réponse à la question du mal » (/309).

12. — Morale chrétienne, morale humaine À quel titre et de quel droit, quand elle énonce la loi morale, l'Église catholique prétend-elle obliger l'humanité tout entière? La morale qu'elle édicte est faite pour ses fidèles, non pour l'ensemble des hommes. Notre société laïque se suffit de l'éthique des droits de l'homme qui est universelle.

Si l'Église s'octroyait le monopole de la morale en contraignant les consciences à la suivre, une telle prétention serait, de fait, insupportable. Mais l'Église tient de la Révélation divine l'idée très haute qu'elle se fait de la dignité de l'homme. Du Christ qui « savait ce qu'il y a dans l'homme » (Jn 2, 25), elle tient aussi qu'il existe en tout être humain un appel au bien sans cesse fragilisé et contrarié par l'attrait du mal. C'est pour aider chacun

dans la conduite de sa vie que l'Église, enseignant à ses fidèles les principes et les obligations de la vie morale, ne peut s'interdire d'interpeller la conscience même de l'humanité. Dans le CEC, il n'y a pas de références plus nombreuses que celles qui sont faites à la dignité de l'homme. Il en assure le fondement. Il en définit les traits et les droits qui en découlent. Il en tire les obligations morales pour la conduite des individus, celle de la société et de ceux qui la dirigent.

Fondement de la dignité de l'homme — La dignité de l'homme vient d'abord de sa nature d'être raisonnable, constitué d'un corps et d'une âme (365, 1703).

- Doté de *liberté* (1705), il est responsable (1731) et « *père* » de ses actes (1734). Son libre arbitre lui donne son autonomie : il est quelqu'un (357).
- Sa liberté donne à l'homme son aptitude à choisir le bien ou le mal (1732). Elle fait de lui un *sujet moral* (1749). L'exercice de la vie morale témoigne de la dignité de l'homme (1706).
- La conscience est en tout homme son « centre le plus intime et le plus secret » (1776). Elle exprime le jugement de la raison qui reconnaît la qualité morale des actes personnels (1778).
- Cette vision de l'homme, maintes fois rappelée par le *CEC*, exprime la sagesse de l'humanisme chrétien (1676). Elle rejoint assurément celle de toute la pensée politique et culturelle qui se recommande de la modernité des *droits de l'homme*. Bien avant la philosophie des Lumières qui a vu leur émergence, l'Église a toujours revendiqué l'éminente dignité de l'homme. Cette dignité, elle la fonde sur la Parole de Dieu qui révèle l'*origine de l'homme*: il est « *créé à l'image et à la ressemblance de Dieu* » (27, 355).
- Son âme immortelle, créée immédiatement par Dieu (366), est ouverte au désir de Dieu. L'homme « ne cesse de le chercher pour y trouver la vérité et le bonheur » (27). L'aspect le plus sublime de sa dignité, c'est de se savoir un « être religieux » (28).
- Le corps de l'homme participe à la dignité de « *l'image de Dieu* » (364). C'est grâce à l'âme spirituelle que le corps constitué de matière est un corps humain et vivant ; leur union forme une unique nature (365).
- Le plus significatif de la pensée chrétienne sur l'homme, c'est que, comme l'a dit le concile Vatican II, « de toutes les créatures visibles, il est la seule que Dieu a voulue pour ellemême » (LG 24, 3 ; voir 356). Dieu a tout créé pour lui (358).

Titres et droits — La dignité de l'homme est *universelle* (1934). Elle n'a pas de frontières. Elle appartient à tous (1676), parce que l'image divine est présente en tous (1702). « La dignité naturelle égale implique un bien commun universel » (1911). « Le genre humain forme une unité » (360), en

sorte que « tous les hommes sont vraiment frères » (361) et qu'il existe une requête de solidarité, « les biens de la création étant destinés à tout le genre humain » (2402).

- Plus particulièrement, il existe entre l'homme et la femme une dignité semblable : ils partagent « une parfaite égalité en tant que personnes, d'une part, et d'autre part dans leur être respectif d'homme et de femme » (369, 1645, 2203, 2334 -2335, 2387).
- Sa propre dignité implique pour tout homme des *droits* fondamentaux, indispensables pour son existence personnelle (1935, 1956) et pour sa vie sociale (1906). L'égalité des hommes repose aussi sur ces droits fondamentaux (ibid.).
- La personne humaine étant « le principe, le sujet et la fin des institutions sociales » (1881, 1929), ses droits sont antérieurs à la société et ils s'imposent à elle (1940, 2426). Ce sont eux qui fondent la légitimité morale de l'autorité (1930).
- C'est en particulier le droit à l'exercice de la *liberté*, surtout en matière morale et religieuse qui est « inséparable » de la dignité humaine (1738 ; voir 2106 -2108).

Obligations et règles morales — Le corps des obligations et règles morales exposé dans la troisième partie du *CEC* dérive tout entier de la considération de l'homme, de sa dignité et de sa vocation (2070).

- Ce corps de morale est contenu dans les *dix comman*dements de Dieu (le Décalogue) qui énoncent les exigences posées par le Seigneur au Peuple d'Israël afin qu'il soit fidèle à la Parole de l'Alliance (2056).
- Exprimés le plus souvent sous le mode d'interdits, les commandements indiquent les limites de la voie qu'il faut suivre pour ne point s'écarter de l'ordre de la création (2057). En ce sens, on peut parler de *loi naturelle* (2070) : elle est le reflet de la loi divine (1955).
- C'est toujours l'honneur et la dignité de l'homme qui sont en point de mire des *préceptes* contenus dans le Décalogue. Ils sollicitent la conscience de chacun qui offre à la liberté le choix entre ce qui est bien et ce qui est mal (1777), ce qui est conforme à la dignité d'être homme et ce qui ne l'est pas (1956, 1959).
- Ainsi faut-il entendre les obligations et les devoirs de quiconque veut *vivre à hauteur d'homme :* le respect de la vie humaine (2261 -2267), l'exigence de justice sociale (1929, 2426 s.), l'équilibre sexuel et la fidélité dans l'amour (2334 s.), l'intégrité par rapport au bien d'autrui (2407 s.), l'usage des biens de la création (2415 s.), le devoir de faire et de dire la vérité (2467 s.).
- L'une des prescriptions majeures qui sous-tend les autres, c'est d'éviter de faire à autrui ce que l'on écarte pour soi-même. C'est la *règle d'or* des Anciens, rappelée à quatre reprises par le *CEC* (1931, 1789, 1970, 2407).
- La dimension *internationale* de la solidarité n'est pas négligée : il y a un devoir des pays riches par rapport à ceux

qui n'émergent pas du sous-développement (1911, 2437 s.).

- Il faut aussi mentionner les responsabilités qui incombent à toute *autorité civile*, celles d'assurer le bien commun, en particulier par le respect du droit des personnes (1907, 1959, 2237), et surtout de la liberté de conscience et de la liberté religieuse (1738).
- L'effort moral poursuivi par l'homme au cœur des réalités de sa vie signifie pour lui l'accomplissement de sa destinée au niveau même où se perçoit l'enjeu de sa dignité personnelle (1955). Nous sommes ici dans la logique même de l'éthique des droits de l'homme.
- Il convient maintenant de préciser qu'au regard de la foi, cette dynamique de la vie morale, parce qu'elle est un défi à la nature humaine fragilisée par le péché (1849), ne peut se maintenir et atteindre ce qu'elle aspire sans l'écoute de l'Évangile, le recours à la grâce divine et l'assistance de l'Esprit-Saint (1960). Là est le spécifique de la morale chrétienne.

Ce n'est pas parce que l'Église a reçu de la Parole de Dieu sa propre vision de l'homme qu'il faut en conclure que la morale qu'elle enseigne s'écarte radicalement de l'éthique des droits de l'homme. De part et d'autre, c'est la même considération de la dignité humaine. De part et d'autre, c'est la même prescription du respect qui est dû aux droits les plus fondamentaux ([2246]). Mais l'Église prescrit une morale qui vient de plus haut et va plus loin que la sagesse des hommes. En l'attestant, elle ne contraint pas les consciences, ni ne s'oppose aux règles de l'humanisme de nos sociétés laïques. Elle annonce l'Évangile qui voit dans l'amour la « perfection de la loi » ([2196]). Ainsi l'Église, tout en la respectant, transcende les exigences de l'éthique des droits de l'homme. Elle la conforte en exerçant une « fonction prophétique » ([2036]) dans l'assurance que « seul ce qui dépasse l'homme est à la mesure de l'homme ».

13. — Naître et devenir chrétien Les trois rites sacrés — baptême, confirmation et eucharistie — conférés par l'Église au début de la vie chrétienne ont-ils encore beaucoup de sens dans la société fort sécularisée qui est la nôtre? Si un certain conformisme religieux persiste à les garder, surtout le baptême, le décalage semble grandir entre l'offre et la demande, c'est-à-dire entre le degré de vérité religieuse qui incite l'Église à proposer les sacrements et la compréhension que peuvent avoir ceux qui en expriment la requête. D'autre part, est-il sage de donner le baptême à des enfants dès le tout premier âge ?

N'ayant pas directement pour objectif de présenter ou de prescrire des règles et des directives qui relèvent davantage du droit canonique et, dans leur application, du jugement pastoral des responsables de la communauté chrétienne, le *CEC* n'offre pas de réponse immédiate aux questions telles qu'on vient de les poser. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, le *CEC*, sans toutefois faire pure abstraction des situations humaines, tient essentiellement à préciser ce que représentent les rites sacramentels dans la tradition et la discipline de l'Église. Il se limite à *présenter les repères doctrinaux qui contribuent au discernement pastoral*. On a peut-être aujourd'hui trop tendance à ne considérer les trois sacrements d'initiation que par rapport à l'enfance.

On risque ainsi d'oublier que *c'est d'abord le catéchuménat des adultes qui est à l'origine de la pratique sacramentelle de l'Église.* Et c'est par rapport à l'expérience du catéchuménat qu'il faut comprendre l'initiation sacramentelle des enfants.

Les sacrements de l'initiation chrétienne — Les trois premiers font partie de l'ensemble des sept sacrements (1113, 1210) dont le *CEC* rappelle qu'ils ont été voulus par le Christ (1114, 1127) comme les instruments de sa grâce pour l'éclosion et la croissance de la vie chrétienne à chacune des étapes ou des événements vécus au cours d'une destinée humaine (1210).

- Ils sont au départ de l'existence vécue désormais sous le signe de la foi. Ils en sont les fondements (1212). Ce sont les sacrements du commencement, qu'il s'agisse d'adultes récemment convertis à l'Évangile, ou d'enfants nés de parents chrétiens (1229).
- Comme les autres, les sacrements d'initiation ne sont pas de simples rites (1084, 1127-1128). Ils portent en eux le symbolisme très fort du mystère chrétien (1086) qui requiert d'être compris et accueilli *au terme d'une catéchèse*, soit auprès des catéchumènes (1230, 1248, 1309), soit auprès des parents (2221) qui demandent le baptême pour leur enfant.
- En effet, chacun des trois sacrements est constitué par un *symbole naturel* approprié à la réalité spirituelle qu'il représente et signifie : l'eau pour le baptême (1213), le chrême (huile parfumée) pour la confirmation (1293), le pain et le vin pour l'eucharistie (1333). Chacun de ces signes parle de lui-même. « *Dieu parle à l'homme* » à travers eux (1147).
- Le sacrement n'est pas seulement d'ordre symbolique. Il accomplit au-dedans ce qu'il signifie. Par la parole qui est dite, le don spirituel est conféré à celui qui reçoit le sacrement. Cette parole, par l'action de l'Esprit-Saint (1155), procure sa véritable forme sacramentelle au rite qui est célébré (1153). C'est elle qui fait le sacrement.
- La nouvelle naissance La symbolique de l'eau dans la Bible est multiple (1217 s.). Dans sa transparence, l'eau est signe de pureté ; dans sa violence, elle est signe de mort ; dans sa jouvence, elle est signe de renouveau et de vie. C'est tout ce symbolisme qui s'attache à l'eau du baptême. Par la parole Je te baptise, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, le baptisé est purifié et justifié, transformé et renouvelé au-dedans (1227).
- Le salut de Jésus-Christ opère dans l'âme. Héritée du péché du premier homme, la tache originelle est abolie (1263 1264). Avec l'effusion de l'Esprit et les dons de la grâce s'accomplit la nouvelle naissance pour une nouvelle vie (1265 1266). Enfin se réalise pour le baptisé son incorporation à l'Église (1267).
- Tout ce changement intérieur est la figure de la Pâque du Seigneur dont il est aussi le fruit (1214, 1225). Le baptême

- fait participer au mystère du Christ mort pour nos péchés et ressuscité à une vie nouvelle (1227, 1262). Le rite d'immersion du baptisé dans l'eau lustrale illustre bien ce passage tout spirituel de la mort à la vie (1214, 1239).
- On comprend, en raison même de sa signification, l'importance du baptême (1213, 1257). C'est lui vraiment qui fait la décision de vie chrétienne, qui ouvre la voie des fidélités évangéliques, qui donne au baptisé son titre de membre actif de son Église (1270), ayant part au sacerdoce commun des fidèles (1268) en raison du caractère indélébile qui le configure au Christ (1272).
- Cette nécessité du baptême est si fondamentale que, dans les cas d'urgence absolue, à défaut de ministre ordonné, toute personne peut baptiser, à condition de le faire avec l'intention et selon le rite de l'Église (1256). Nécessaire pour le salut, le baptême peut être suppléé dans certains cas exceptionnels (1258 s.).
- Ici surgit le *problème du baptême des petits enfants*. Pour quels motifs l'Église maintient-elle sa tradition de baptiser de tout jeunes êtres qui ne sont pas encore conscients ni responsables de leurs choix ? Ces motifs tiennent à la confiance faite par l'Église au choix des parents eux-mêmes (2220). Faut-il rappeler qu'aux temps apostoliques, les nouveaux convertis qui avaient choisi de suivre la « *voie* » étaient baptisés avec toute leur maison (1251-1252) ?
- Le baptême des petits enfants n'a point d'autre raison que l'acte de foi des parents qui veulent, dès la naissance, placer leur enfant dans la voie du salut et de la grâce (1250, 2222, 2228). C'est toute une existence, appelée à grandir, qui est investie à ses débuts de la présence de l'Esprit. Rien de magique en cela. C'est le réalisme de la foi. La famille est « une église domestique » : tout ce qu'elle vit à l'intérieur est marqué par la foi (2204). « La pure gratuité de la grâce du salut est particulièrement manifeste dans le Baptême des enfants » (1250).
- **Sous le signe de l'Esprit** Deuxième sacrement de l'initiation chrétienne, la *confirmation*, si elle se distingue du baptême, n'en est pas séparée. Elle le continue et, comme son nom l'indique, elle le confirme (1289).
- Dans la manière dont elle est conférée, elle présente deux particularités. D'abord, elle témoigne du ministère propre de l'évêque, puisque c'est lui, le Jeudi saint, qui consacre le saint chrême (1297), instrument du sacrement, et qui, dans le rite latin, en est le ministre ordinaire (1313). D'autre part, elle illustre l'initiative laissée par le Christ à son Église dans la maîtrise de la gestion des sacrements, puisque le rite de la confirmation a varié depuis les origines (1288-1289) et que deux traditions, orientale et latine, se sont établies pour la dispensation du sacrement (1290 s.).
- Le rite essentiel est l'onction du saint chrême (1289, 1300) qui suit l'imposition des mains (1288, 1299). Le chrême est une huile parfumée qui symbolise à la fois « l'abondance et la joie..., la force et la guérison » (1294).

- La parole formulée par le ministre est toute simple : Christ, et la présence de Dieu au cœur des fidélités du « Sois marqué de l'Esprit-Saint, le don de Dieu » (1300).
- C'est donc le sceau, en quelque sorte, de l'Esprit-Saint dans l'âme du confirmant qui est donné par le sacrement (1295 -1296). Il l'est de façon définitive et ne peut être réitéré : comme pour le baptême, le caractère de la confirmation est indéfectible (1304).
- Les fruits de l'Esprit en découlent (1303) : fermeté de la foi, maturité spirituelle (1308), fidélité et engagement pour l'Église, signifiés fortement par le ministère de l'évêque qui confère le sacrement (1313).
- L'âge requis pour la confirmation a varié dans les Églises de l'Occident (1307). En France, pour des raisons pastorales liées à l'évolution religieuse, il a semblé préférable de retarder le sacrement jusqu'à l'adolescence. Il est ainsi pour de jeunes baptisés un choix qu'ils ont à faire personnellement. Au-delà du rite lui-même, la confirmation s'identifie au sacrement de la proposition.

La communion eucharistique

— Le CEC présente la communion dans le cadre global de la liturgie eucharistique dont la synthèse fait l'objet d'un dossier à part.

En concluant cette présentation que fait le CEC des sacrements d'initiation qui « équipent » le chrétien pour vivre dans la foi et pour partager avec ses frères son engagement ecclésial, comment ne pas évoquer cette réflexion : « Il est plus difficile de devenir chrétien quand on l'est que de le devenir quand on ne l'est pas ? » Naître à la foi n'est pas tout. C'est un départ. Il ne suffit pas de toute une vie pour témoigner sa fidélité. Il faut encore l'assistance de l'Esprit-Saint qui, avec le sceau déposé par le baptême et la confirmation, assure dans la continuité des jours les dons indispensables pour garder « l'obéissance de la foi » (Rm 16, 26).

14. — L'homme vertueux peut-il se sauver tout seul? En bien des domaines de l'existence, l'individualisme d'aujourd'hui incline chacun à se tirer d'affaire tout seul. Sur le plan moral et religieux, on estime aussi se suffire à soi-même. On a sa conscience pour soi, et on présume avoir des intentions pures. Quel besoin a-t-on d'être assisté d'un secours que l'Église dit surnaturel et qu'elle appelle la grâce?

Le volontarisme en matière religieuse et morale est de tous les temps. C'est la tentation pélagienne, du nom d'un moine de l'Antiquité qui assurait pouvoir atteindre la perfection et faire son salut sans autre recours que la fermeté du caractère et la volonté arquée dans l'effort vertueux. L'Église s'est toujours insurgée contre cette prétention qui exclut la grâce divine du champ de la vie morale et spirituelle du chrétien. Elle retient (2074) la parole du Seigneur : « Sans moi vous ne pouvez rien faire » (7n 15, 5). Le CEC développe trois enseignements : les limites de notre nature humaine pour faire le bien, les secours de la grâce qui nous sont acquis par la rédemption du

croyant solidaire de ses frères en Église.

- L'homme blessé et vulnérable Comme il est rappelé plus haut dans le dossier « L'homme divisé en lui-même », il y a un réalisme de la foi dans la vision qu'elle donne de l'homme et de sa condition terrestre. Elle reconnaît sa grandeur (355 s.) et sa vocation (1730, 1719). Elle atteste aussi sa fragilité et ses limites (1739). Ni surévaluation de sa dignité, ni masochisme devant les faiblesses humaines.
- Il y a une expérience universelle du péché dans l'humanité (386, 1860). La conscience se débat toujours devant le choix entre le bien et le mal (1732). Elle est parfois exposée à des choix difficiles ; la vertu et le sens de l'obligation morale butent sur les conflits de devoirs (1787 - 1788).
- La Parole de Dieu révèle à l'homme sa connivence avec le péché dont elle éclaire la malice et la perversité. L'Évangile dénonce l'attitude pharisienne qui fuit la vérité sur soi que vient éclairer le jugement de la conscience (581 -282, 2285).
- La foi appelle à la conversion du cœur (1427 -1428). En luttant contre les instincts mauvais (1723), le croyant se renouvelle au-dedans par un « cœur nouveau » (1433). Cet « effort de conversion n'est pas seulement une œuvre humaine » (1427).
- Le changement intérieur est le fruit du secours divin qui s'appelle la grâce, et de la liberté de l'homme (1742); par l'assistance qu'elle apporte, la grâce fait grandir en l'homme la vertu (1810).
- Accueillir le don de Dieu « Le salut vient de Dieu seul » (169). C'est parce que « Dieu est amour » (17n 4, 8) [voir 221, 733], qu'il manifeste « l'immensité de sa charité en s'adressant aux hommes comme à ses amis pour... les recevoir dans sa $communion \gg (142).$
- Le salut est l'œuvre de la Trinité tout entière (258). « *Le* Père* n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui » (In* 3, 17). Par la croix glorieuse du Fils nous sont acquis les fruits de grâce de la Rédemption (605, 654). L'Esprit-Saint est présent dans l'âme du croyant et il agit par ses dons (734 - 736).
- Le premier don de Dieu à l'homme est sa *création* (295, 299).
- Dieu fait aussi à l'homme le don de sa Parole. C'est elle qui révèle le dessein d'amour de Dieu sur l'homme et lui fait entendre l'appel de sa vocation (1701, 1719). Parlant au cœur de l'homme par la voix intérieure de la conscience (1776), la Parole de Dieu l'aide à se connaître lui-même en vérité (387) et à mesurer la pesanteur des biens terrestres qui l'arrêtent sur le chemin des béatitudes (1723).

- Le don de Dieu, c'est l'eau vive de la grâce révélée à la Samaritaine (Jn 4, 10) [voir 2559]. Accueillie dans la foi et reçue par les sacrements, cette grâce produit l'œuvre de justification (1987 -1996). C'est le mot assez technique qui veut signifier une réalité toute simple: la conformité de l'homme dans son être et sa conduite avec la justice de Dieu, c'est-à-dire sa sainteté (1991).
- Cette grâce de la justification qui est acquise par la Pâque de Jésus-Christ (1741), Sauveur du monde (601, 654), rend l'Esprit-Saint présent en nous pour accomplir par ses dons (1830) la vocation filiale à l'égard du Père dans le sillage du Christ premier-né (736).
- « La grâce ne se pose nullement en concurrence de notre liberté » (1742). Tout se joue au-dedans, dans une sorte de synergie entre la liberté humaine et la grâce divine. La première s'éprouve elle-même pour atteindre le bien, la seconde la libère et la purifie, l'élève et la sanctifie. C'est l'œuvre de l'Esprit, le « Maître intérieur » (1995).
- La pratique des vertus humaines elle-même entre dans ce mouvement dynamique tout intérieur conduit par l'Esprit-Saint (1810). C'est « *l'équilibre moral* », si difficile à atteindre et à garder, qui trouve son assurance dans le don de l'Esprit (1811).

Toutefois, le *CEC* met en garde contre tout illuminisme. Parce qu'elle est d'ordre surnaturel, « la grâce échappe à notre expérience et ne peut être connue que par la foi » (2005). Il suffit au chrétien de se souvenir de la parole du Christ : « À leurs fruits, vous les reconnaîtrez » (Mt* 7, 20) pour en considérer la présence en lui-même et dans la vie des fidèles, surtout les saints (ibid.).

Nul n'est vertueux pour soi ni tout seul — Les enseignements recueillis dans le *CEC* ont assez montré que pour rester fidèle à l'Évangile et pour grandir en sagesse et en vertu, l'effort de vie morale a besoin du concours tout intérieur de la grâce divine.

- La *foi* elle-même est un don gratuit du Seigneur (162). Elle a besoin de s'affermir dans la prière et l'écoute de la Parole.
- Cette continuité dans la foi a son prix : c'est le *combat spirituel* qui permet de s'affranchir des pesanteurs du péché (409) et des obstacles rencontrés dans la prière (2725). C'est aussi la docilité intérieure à l'Esprit-Saint qui réalise la « *communion toujours plus intime avec le Christ* » (2014).
- La prière personnelle prend ici toute son importance (2697), puisque c'est par elle que chacun s'en remet filialement à la volonté du Père (2610).
- Si le chrétien ne peut se complaire dans un sentiment d'autosatisfaction personnelle dans l'accomplissement de son salut, il ne peut non plus se mettre à l'écart de tout ce que la communauté des croyants rassemblés en Église lui apporte (2655).

- Tout homme a besoin des autres (1936). Ce besoin qui tient à la nature humaine se vérifie également pour le disciple du Christ (781).
- Bien sûr, « la foi est un acte personnel » (166), nous sommes baptisés un à un, et c'est un à un que nous sommes responsables de notre conduite et de nos actes pour lesquels nous serons jugés un à un (2158, 1022). Il reste que c'est de l'Église et par l'Église que nous accueillons la Parole de Dieu qui est à l'origine de la foi (875, 2). C'est dans l'Église et par l'Église que nous recevons les sacrements dispensateurs de la grâce du Christ et de la vie en Esprit (1118, 2030, 2040). Et c'est en Église que nous célébrons l'eucharistie qui signifie l'unité du Peuple de Dieu (1141) en marche vers la Jérusalem du ciel qui rassemble les saints et les anges (757, 1138, 2788).
- N'est-ce pas à cause de cette solidarité de grâce et de vocation que le Christ a appris à ses disciples à prier *Notre Père* qui est dans les cieux (2792) ? Il exprime le partage des biens spirituels que l'Église désigne par la « *communion des saints* » (949).

De bout en bout, l'expérience spirituelle du chrétien repose sur la conviction que Dieu lui-même en est le principe, l'agent et la fin. Il faut prier comme si tout dépendait de lui et œuvrer comme si tout dépendait de nous ([2834]). En définitive, cette prière est celle de saint Augustin qui rétorquait au moine Pélage : « Seigneur, commande-moi ce que tu veux, mais donne-moi ce que tu commandes. » Tant il est vrai que tout est grâce dans la vie du chrétien.

15. — Mon frère en tout homme

Dans une société de contradiction comme la nôtre, qui produit l'exclusion en même temps qu'elle revendique les droits de l'homme, que vient faire le message évangélique de l'amour d'autrui?

Est-il besoin de rappeler les fortes affirmations, maintes fois répétées dans le *CEC*: la dignité de l'homme et sa vulnérabilité qui vient du péché, l'égalité naturelle de tous et la violence qui divise, les droits fondamentaux universels et les disparités qui sécrètent l'injustice. Le *CEC* présente ce qu'il y a de plus spécifique et de plus essentiel dans l'exigence évangélique de la charité fraternelle. Il souligne son rapport avec le devoir de justice. Il développe ce qui en résulte pour les relations humaines et ce qui en découle pour le changement des mœurs et la conduite de chacun.

Le « sacrement » du frère — En de nombreux articles où le *CEC* traite de charité envers le prochain, il associe l'exigence de justice (2401, 2479, 2820, 2487). *Les deux vertus sont liées* (1889).

- La vertu de justice (1807) commande l'obligation fondée sur l'égalité de tous (360, 1878, 1934), la destination universelle des biens de la création (2402 s.) et l'intégrité personnelle (357, 1930) qui appartient à tout homme4. « Tous les hommes sont vraiment frères » (361).
- La charité, qui est la vertu majeure (1822, 1827), crée l'obligation d'aimer le prochain. Il faut « se faire le proche de

d'autrui est parallèle à celui de l'amour de Dieu (1878, 2196). Il accomplit (ibid.) la « perfection de la loi » (Rm 13, 10).

- Les sept derniers commandements du Décalogue rappellent l'ensemble des obligations relatives à la charité pour autrui (2055).
- La charité fraternelle n'exclut personne. À l'exemple du Seigneur, nous devons « aimer comme lui jusqu'à nos ennemis, nous faire le prochain du plus lointain, aimer les enfants et les pauvres comme lui- $m\hat{e}me \gg (1825)$.
- Cette fraternité humaine et chrétienne se témoigne par le devoir de solidarité ou de « charité sociale » fondée sur « l'égalité de la nature raisonnable chez tous les hommes, à quelque peuple qu'ils appartiennent » (1939 ; voir 2407). La charité est « le plus grand commandement social » (1839). On comprend dès lors que le « pivot » de la vie morale soit « le sens d'autrui » tout autant que « l'aspiration et la soumission à Dieu » (1955).

Le commandement nouveau — À cette charité pour autrui, le Christ révèle sa dimension la plus profonde. Elle est le commandement nouveau (1823), la loi nouvelle (1965, 1972) qu'il confie à ses disciples. Ce qui est neuf, ce n'est pas le précepte d'aimer les autres, mais de les aimer « comme il a aimé » (7n 15, 12). Il a aimé tous les hommes et il les a aimés jusqu'à mourir (605, 601, 1741). Il les appelle tous au Royaume qu'il a annoncé et promis (543). Il s'identifie lui-même à ceux qui sont éprouvés (544).

- Mesure-t-on assez ce que le Christ veut dire quand il conclut la parabole du Jugement dernier : « Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25, 40) ? Le Christ révèle son visage dans celui qui est dans le besoin (678, 1932). Le prochain, et singulièrement celui qui est le plus démuni, est le signe, le « sacrement » de la présence du Christ (2449).
- Dans la liturgie eucharistique, la réception du corps du Christ par la communion est indissociable de « l'engagement envers les pauvres » (1397).
- Ainsi le chrétien, s'il se veut fidèle à l'Évangile, est appelé à reconnaître le visage du Christ en tous ceux, et surtout les « blessés de la vie », qui attendent une marque d'amour et de tendresse. N'y a-t-il pas là un gage très réel et très efficace de solidarité qui contribue à édifier dans les rapports humains l'harmonie et la paix indispensables à l'entente sociale (1889, 1931) et au recul de la misère (2448).

Ceux qu'il faut aimer — La charité à l'égard d'autrui n'ayant aucune exclusive, c'est la règle d'or (1970) qui doit s'appliquer à tous : « Tout ce que vous désirez que les autres fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux » (Mt 7, 12).

— Le principe de la charité pour tous étant assuré, le *CEC* est attentif à certaines situations humaines où l'amour ment sérieusement atteinte à la charité.

l'autre » (1932). Le commandement de la charité à l'égard d'autrui trouve à s'exercer. Ainsi en est-il du milieu familial (2204, 2212), de la piété filiale des enfants (2215) et de l'affection des parents (2228).

- C'est surtout à l'égard de tous ceux qui vivent une certaine détresse dans leur corps ou dans leur âme que, selon l'exemple du Christ, le chrétien doit être attentif et secourable (544, 1503, 1509). Il est appelé à pratiquer à leur égard les gestes et les actes de charité désignés sous le nom d'œuvres de miséricorde (2447).
- L'Eglise garde une compassion particulière pour les pauvres (716) auxquels elle accorde un « amour de préférence » (2448). Elle se veut fidèle à l'exemple évangélique et aux béatitudes (2444).
- L'exigence de charité inspire le respect pour les croyants des autres confessions chrétiennes (818) et des diverses religions (2104), qu'il s'agisse du Peuple juif (839), des musulmans ou des autres religions non chrétiennes (841 -842). L'esprit de dialogue (856) se fonde sur la communauté d'origine et de destin du genre humain (842).
- C'est encore cette considération de l'unité du genre humain dans la diversité des peuples et des races qui crée le devoir de solidarité entre les nations (1939), avec toutes les obligations morales de justice et de charité qui en découlent (2439).
- Le pardon des ennemis est l'une des exigences les plus difficiles de la vertu de charité. Elle est pourtant essentielle pour vivre dans la logique évangélique. « L'enseignement du Christ va jusqu'à requérir le pardon des offenses. Il étend le commandement de l'amour... à tous les ennemis » (1932, 2262, 2303).
- La cinquième demande du Notre-Père nous fait demander la force d'âme pour pardonner (2840, 2814). Il est significatif (2841) que le pardon est la seule disposition sur laquelle le Christ revient et qu'il développe dans le Sermon sur la montagne (Mt 5, 23-24; 6, 14-15).

La conversion du cœur — La dépossession de soi qu'exige l'amour d'autrui demeure une gageure impossible sans la conversion du cœur, c'est-à-dire sans le changement intérieur qui suscite « le désir et la résolution de changer de vie » (1431). C'est la « pauvreté du cœur » de la première béatitude évangélique (2544 -2545) qui appelle à fuir « le désordre des convoitises » (2535) et donc à « bannir l'envie » (2538) qui est un refus de la charité (2540).

- Le respect de la justice et la charité à l'égard d'autrui créent le devoir d'éviter ce qui peut nuire à la réputation personnelle. Ainsi la médisance et la calomnie (2479), le faux témoignage (2476).
- Le mensonge (2486 -2487) et l'atteinte à la vie privée (2492) sont également à proscrire. De même on doit refuser de se laisser conduire par l'égoïsme et l'animosité.
- La provocation du scandale (2284 -2285) porte égale-

- Le témoignage et l'exigence de charité pour tester la vérité d'une vie chrétienne sont, au regard de l'Évangile, tellement nécessaires qu'ils font l'objet majeur de la *prière*. Il faut l'attitude filiale (2734) pour demander au Père un « cœur humble et confiant » (2785), l'esprit de vigilance pour rester en communion avec le Christ (2860), et surtout la disposition à pardonner (2864).
- C'est parce que l'on prie le Père de pardonner (1631) que l'on peut soi-même donner à autrui son pardon qui est « le sommet de la prière chrétienne » (2864).

En conclusion : aussi bien pour les rapports individuels que pour les enjeux de la société, on ne peut que ratifier cet adage qui résume tout l'idéal chrétien : Au soir de la vie, c'est l'amour seul qui demeure.

16. — Le défi du message social de l'Église Quelle nécessité pour l'Église catholique d'intervenir sur le terrain social et économique? Ce n'est pas son domaine. Elle risque d'apparaître en connivence avec certaines idéologies politiques et avec les régimes et les hommes au pouvoir qui les représentent.

Avec les nombreux problèmes qu'elle soulève sur le plan de la justice, de la défense des droits, des requêtes de solidarité, la question sociale ne peut être indifférente à l'Église, ni à ses pasteurs, ni à ses fidèles. L'Église manquerait à sa mission si, au nom de l'Évangile, elle ne rappelait les enjeux de la vie sociale et de l'activité économique. Elle s'adresse à leurs responsables pour qu'ils assurent les conditions de justice et d'équité indispensables à l'harmonie et à l'équilibre des sociétés et des peuples.

Une certaine vision de l'homme — En deux longs chapitres, l'un consacré à la vie en société (1877 -1942), l'autre à la justice sociale (2401 -2442), le *CEC* développe les principes qui commandent les rapports humains au sein de toute communauté sociale.

- Si l'Église fait entendre sa voix, c'est d'abord parce que, dans le champ de la vie sociale et économique, *la condition et le destin de l'homme sont en jeu*. L'Église intervient pour témoigner sa « *vision de l'homme* » (2244) qu'elle tient de l'Évangile (2419).
- D'autre part, l'Église n'ignore pas les injustices et les désordres trop fréquents de la vie sociale et de l'économie. Elle y voit aussi un motif de se faire entendre. À plusieurs reprises, le *CEC* évoque les « *structures de péché* » (408) qui existent dans les institutions sociales et dans l'économie. Elle dénonce « *le péché social* » (1869), l'inversion des moyens et de la fin (1887), les inégalités (1938), l'asservissement des hommes (2414) et elle rappelle l'obligation du respect des droits fondamentaux (1907, 1930).
- Si l'Église intervient, ce n'est donc point dans un esprit d'ambition dominatrice sur les esprits et les mœurs. Ce n'est pas non plus pour exercer un pouvoir direct en politique (2442, 2245). « Dans l'ordre de la moralité, sa mission est distincte de celle des autorités politiques » (2419).

- Un message de vérité sociale L'Église rappelle quelques vérités élémentaires : le besoin de la vie sociale (1879, 1836), la nature de la société (1980) et la présence de l'autorité qui la conduit (1897), le service de la personne, « principe, sujet et fin des institutions sociales » (1881).
- Elle ne méconnaît pas dans la plupart des sociétés « une certaine prééminence de l'homme sur les choses » (2245). Mais elle tient elle-même à assurer « le caractère transcendant de la personne humaine » (ibid.). Elle se doit d'annoncer les principes de la morale, même en ce qui concerne l'ordre social (2030).
- En fonction de l'histoire et de l'évolution des sociétés (2421), l'Église a forgé un « corps de doctrine sociale » (2422). « Il propose des principes* de réflexion, dégage des critères de jugement et donne des orientations pour l'action* » (2423).
- D'autre part, en parlant au nom de l'Évangile, l'Église apporte à la vie sociale l'esprit de solidarité évangélique. Il dépasse les lois humaines (1932, 1940), doit rester présent dans les rapports humains en excluant la violence et va jusqu'à demander le pardon des ennemis (1933). Il y a une « bienveillance mutuelle... qui ne se limite pas à la garantie des droits » (2213). Dans son histoire, témoignant dans la société de l'exigence de solidarité, l'Église a pu ouvrir des voies nouvelles sur le plan des biens temporels (1942).
- Il appartient à sa mission de « porter un jugement moral, même en des matières qui touchent le domaine politique, quand les droits fondamentaux de la personne ou le salut des âmes l'exigent » (2246, 2420).
- C'est la fonction des évêques, dans l'exercice de leur magistère, de transmettre le message de vérité (890) en matière morale (2036 -2037). Quand ils l'annoncent, leur parole est prophétique.
- Les fidèles laïcs sont aussi l'Église (897). Ils ont aussi à participer à sa mission. Leur initiative est particulièrement nécessaire sur le plan des réalités sociales, politiques et économiques pour les « imprégner » de l'esprit évangélique (899, 905, 909, 2442).
- Ils doivent néanmoins être attentifs à ne pas confondre « les droits et devoirs qui leur incombent en tant que membres de l'Église et ceux qui leur reviennent comme membres de la société humaine » (912, 2820).

Obligations et devoirs de la vie sociale — L'autorité des responsables de la vie publique doit s'exercer « *comme un* service » (2234, 1902).

- Elle est tenue de respecter la hiérarchie des valeurs (1886, 2234) en vue de promouvoir le bien commun de la société qui exige respect de la personne et de ses droits, bien-être social et développement, sécurité et paix (1906-1911).
- Pour répondre à cette exigence première, l'autorité exercée par les responsables doit satisfaire à plusieurs *obligations majeures*: favoriser la vie associative et la participation

de tous (1882); promouvoir la subsidiarité dans l'exercice des responsabilités (1883 -1885); assurer le respect et le soutien de la famille (2209 -2211), la garantie donnée à la défense de la vie (2273) et aux soins de santé (2288), le respect des droits politiques (2237) et surtout « le droit à la liberté morale et religieuse » (1738) et celui de l'exercer (1740).

- D'autres devoirs se conjuguent avec les précédents : le droit à l'information des citoyens (2498) et, quand la situation l'exige, le respect du secret professionnel (2491).
- Aux obligations qui incombent aux responsables correspondent les devoirs du citoyen: paiement des impôts, exercice du droit de vote, défense du pays (2240), soumission à l'autorité légitime (1900) qui n'exclut pas la résistance aux prescriptions du pouvoir quand elles violent « l'ordre moral, les droits fondamentaux des personnes et les enseignements de l'Évangile » (2242-2243).

Les requêtes de la justice sociale — Quant à la justice sociale, l'État ne peut tout faire. « Il a le devoir de surveiller et de conduire l'application des droits humains dans le secteur économique » (2431).

- Il revient aux partenaires sociaux et surtout aux chefs d'entreprise (2432) d'assurer l'accès au travail (2433, 2427, 2436), le juste salaire (2434). Les conflits d'intérêt qui opposent les catégories sociales doivent d'abord se traiter par la négociation (2429). Recours inévitable dans certaines situations, la grève est « moralement légitime » (2435).
- Il est une responsabilité que le *CEC* met particulièrement en relief : celle de *la solidarité sur le plan international* (2437 s.). La question sociale a pris une « *dimension mondiale* » (2438) : les nations riches ont un devoir de solidarité, parfois de justice, à l'égard des nations pauvres (2439). Il y a un *bien commun universel* (1911) qui ne peut dispenser d'être attentif au développement des pays qui souffrent la violence de la faim ou de l'exploitation (2440). L'accueil des *immigrés* est aussi une forme d'assistance et de solidarité (1911, 2433).
- L'éthique sociale que propose l'Église aux responsables de la vie civile et de l'action économique s'ouvre à une dimension intérieure et morale qui appelle leur conscience à se remettre en cause pour agir en vérité. C'est la vertu de prudence (1806) qui permet le jugement préalable à la décision et au choix moral (1780). C'est aussi, pour résister aux tentations engendrées par le pouvoir, l'exigence de conversion intérieure (1916). Il est exclu de pouvoir réaliser les « changements sociaux » sans la volonté d'être soi-même à la mesure du progrès des lois et des mœurs que l'on souhaite pour la société que l'on veut servir (1888).

L'enseignement de l'Église en matière sociale et économique n'a rien d'un programme de droits à défendre et de devoirs à remplir. Il n'a rien non plus d'un système idéologique qui pourrait se comparer à d'autres ([2425]). Il est tout autant un esprit à promouvoir qu'une conviction à partager. L'esprit est celui de la solidarité qui vient de l'Évangile. La

conviction qui s'en dégage tient au sens aigu de la grandeur de l'homme qu'il faut sauvegarder en le protégeant des menaces. En ce sens, le message social de l'Église ne peut manquer d'apparaître comme un défi.

17. — Parler de sexualité La sexualité semble avoir toujours fait peur à l'Église. Sans doute parce que la sexualité se vit dans la « chair » et que l'Église n'en parle pas sans une certaine réserve! Dès lors, son discours moral n'est-il pas disqualifié auprès d'une opinion publique de plus en plus sensible à la présence du sexe dans la culture et les médias?

Si, dans le passé, une certaine littérature religieuse a pu nourrir quelques préjugés sur la pensée de l'Église, il s'en faut qu'elle représente la vérité de l'enseignement sur la sexualité humaine qu'au nom de l'Évangile l'Église entend donner. Non, le sexe n'est pas tabou. Elle n'a pas de prévention et ne cherche pas à culpabiliser les consciences. On verra ici comment le CEC présente la sexualité sous l'éclairage de la création. Comment aussi la morale que propose l'Église est celle d'un humanisme qui veut équilibrer, avec le secours de la grâce divine, les pulsions charnelles avec l'aspiration à une vraie liberté intérieure.

Création et sexualité — Rappelons comment le *CEC* présente l'origine de l'être humain, créé homme et femme, dans une parfaite égalité de personnes (355, 369).

- Constitué d'une âme et d'un corps, l'être humain est doté d'une sexualité qui différencie l'homme et la femme (2333), mais qui les rend complémentaires l'un de l'autre (372, 2332).
- Parce que « la sexualité affecte tous les aspects de la personne » (2332), « il revient à chacun de reconnaître et d'accepter son identité* sexuelle* » (2333).
- En raison de la *dualité* de l'âme et du corps (362), il existe une tension dans les tendances et les pulsions qui relèvent les unes de « *l'esprit* », les autres de « *la chair* », selon l'expression de saint Paul (2515 -2516).
- Le « cœur humain » (368, 2563, 2517) est le lieu où s'exprime cette tension qui naît des « passions » (1767). Il est aussi le lieu où celles-ci peuvent trouver leur équilibre (2517).
- Complémentaires et différents, homme et femme sont faits *l'un pour l'autre* (371 -372). La vocation au mariage est « *inscrite dans leur nature* » (1603, 1605).
- « *L'amour* est aussi la vocation fondamentale et innée de tout être humain » (1604). *L'amour qui unit homme et femme est* « image de l'amour... dont Dieu les aime* ».
- La condition sexuelle n'est pas une fatalité. Si elle est marquée par « l'héritage du péché » (2516), le chrétien ne peut oublier que le Christ est venu pour restaurer l'homme et la création (2536). Il reconnaît la vocation du corps à devenir « le temple de l'Esprit-Saint » (2519). Il le sait destiné à la résurrection (298, 988).

- Loin de dévaluer le corps humain, l'Église déclare qu'il partage avec la création tout entière la qualité d'être le reflet de son Créateur (2335). Le corps a donc sa bonté naturelle et il entre dans l'ordre et la sagesse qui ont présidé à la création (299, 307, 341). D'où le devoir de respecter les lois qui maintiennent son intégrité (2415).
- C'est justement cette limite que le génie humain de la recherche scientifique et de la technique doit s'imposer dans la tâche qui a été donnée à l'homme de « soumettre » la création (307, 373). À la lumière de ce principe doivent se comprendre les normes de la bioéthique dans le domaine de la sexualité et des rapports de l'homme et de la femme (2293 -2294, 2376 -2377).

Pour une discipline de la sexualité — En prescrivant les règles de moralité sexuelle, l'Église ne fait que rappeler les préceptes de la *loi naturelle* (1954, 1959) qui sont contenus dans le sixième (2331 s.) et le neuvième commandement (2514 s.) du Décalogue.

- Le maître mot qui englobe les normes de la sexualité est celui de maîtrise de soi : « l'alternative est claire : ou l'homme commande à ses passions et obtient la paix, ou il se laisse asservir par elles et il est malheureux » (2339).
- Cette maîtrise de soi s'identifie à la vertu de *chasteté* (2337, 2345). Elle assure « *l'intégration réussie de la sexualité* dans la personne » et « *l'unité intérieure de l'homme* ».
- Liée à la vertu cardinale de tempérance (2341), la chasteté n'est jamais acquise (2342). Elle exige un véritable apprentissage (2339), surtout dans les années d'enfance et de jeunesse (2342). Sa croissance est toujours exposée et exige un effort constant à tous les âges de la vie (ibid.).
- La pratique de la chasteté se différencie selon les *états de vie* : le célibat et la vie consacrée requièrent la continence ; les liens du mariage se vivent dans une chasteté conjugale (2349).
- Par la maîtrise de soi qu'elle demande, la chasteté est *ordonnée au don de soi* (2346), à la relation à autrui qui peut s'épanouir en amitié (2347 -2348).

Sexualité et vie conjugale — Dans la relation des époux la chasteté permet l'intégralité du don de soi à l'autre (2362). Parce que la sexualité n'est pas d'ordre « purement biologique » et qu'elle engage « ce qu'il y a de plus intime » dans l'être féminin et masculin, elle n'atteint sa vraie dimension que dans l'amour qui est don total de soi à l'autre (2361). C'est dans ce don qu'elle est « source de joie et de plaisir » pour les époux (2362).

- L'alliance matrimoniale qui établit une communauté de vie entre un homme et une femme a été élevée entre baptisés par le Seigneur à la dignité de *sacrement* (1601).
- Il est de la nature de l'union des époux que le don qu'ils se font l'un de l'autre soit irrévocable. La fidélité exprime

la constance de l'engagement du mariage qui est un et indissoluble (1614-1615, 2364-2365).

- « L'amour conjugal tend naturellement à être fécond... L'enfant surgit au cœur même du don mutuel » (2366). Il y a un lien absolu dans cet amour entre l'union des époux et la procréation (ibid., 2363, 2369). En affirmant ce lien, l'Église exprime une vérité de l'être humain qui vient de la création ellemême. Elle y voit pour les époux leur vocation à « participer à la puissance créatrice et à la paternité de Dieu » (2367).
- Ici, se pose le problème si controversé de la *régulation* des naissances (2368-2371). Il convient, dans le rappel des règles morales que précise l'Église, de considérer l'enjeu qu'elles représentent. Oui ou non, l'échange sexuel est-il seul en cause, ou ne doit-il pas, en respectant ces normes, s'ouvrir au-delà d'un égoïsme charnel qui, par des moyens illicites, refuse l'enfant à concevoir et à naître ?
- Il convient aussi de tenir la conviction que *l'enfant n'est pas un dû mais un don* (2378). N'y a-t-il pas une véritable contradiction dans la requête du « *droit à l'enfant* » et celle d'une liberté sans contrainte par rapport à la conception?

Une sexualité dévoyée — Moins encore que bien des réalités humaines, la sexualité n'est pas à l'abri de déviations et même de perversions. Dans une page réaliste, le *CEC* présente les *offenses à la chasteté* (2351 -2356).

- Sans complaisance pour l'homosexualité (2357), il reconnaît néanmoins l'épreuve qu'elle constitue pour beaucoup de ceux qui en sont marqués et il demande de « les accueillir avec respect, compassion et délicatesse » (2358 -2359).
- Sans illusion sur le « marché du sexe », le CEC dénonce la permissivité des mœurs qui repose sur une fausse conception de la liberté (2526). Il est aussi sans indulgence pour tout ce qui encourage le « voyeurisme » dans les publicités et les médias (2523).

Le défi de la chasteté — La chasteté apparaît aux yeux de l'opinion comme une gageure impossible. Si elle est une vertu morale, elle est aussi un *don de Dieu*, une grâce qu'il faut savoir demander (2345).

- Pour le baptisé, il y a un appel impérieux à prendre les moyens de rester chaste (2340). C'est le *combat de la pureté* indispensable (2516, 2520).
- Le *CEC* porte une attention privilégiée à une conduite soucieuse de *pudeur* (2521). Celle-ci protège le mystère des personnes et leur amour. Elle maintient le silence ou la réserve à l'encontre d'une curiosité malsaine ou d'un besoin d'exhibition (2522).
- Le mariage ne met pas les époux chrétiens à l'abri des « blessures du péché » (1607 -1608). « Rien n'est impossible à Dieu. » Par l'Esprit-Saint, il peut renouveler le cœur humain (298) et le purifier (2520). C'est tout le sens d'une spiritualité conjugale.

À l'heure où se dessine un courant qui relativise l'institution matrimoniale et qui risque d'ébranler les fondements mêmes de la société, est-il sans intérêt de reconnaître dans la pensée morale de l'Église la plus sûre garantie du maintien des valeurs indispensables à toute vie sociale?

19. — La question de l'infaillibilité L'infaillibilité: un titre, un privilège ou une assurance...? C'est sûrement l'une des notions les plus incomprises et les plus brouillées dans l'opinion de beaucoup. Qu'ajoute donc à la dignité du pape et à son autorité morale le fait qu'il soit reconnu infaillible par ses fidèles?

Dans un style clair et serein, le *CEC* apporte les explications en mesure de donner une idée juste de l'infaillibilité du pape. D'abord, en rappelant la fragilité de l'homme dans la recherche et la possession de la vérité. Puis en montrant que l'infaillibilité appartient d'abord à Dieu, à son Fils Jésus-Christ venu rendre témoignage à la vérité (Jn 18, 37), à l'Esprit qui conduit à la vérité tout entière (Jn 16, 13). Son infaillibilité, le Christ a voulu la partager à son Église pour tout ce qui concerne la connaissance des vérités contenues dans la Parole de Dieu qu'elle a mission de transmettre. *L'infaillibilité de l'Église vient avant celle du pape*. C'est pour le service de la Parole que le pape, assisté de l'Esprit-Saint, est déclaré infaillible. Encore que l'exercice de son magistère et son expression infaillible soient liés à des conditions que le *CEC* ne manque pas de préciser.

Dieu est source de vérité — L'homme en quête de vérité, malgré son désir et son ouverture (33), demeure souvent impuissant et fragile dans le seul déploiement de son intelligence pour connaître ce qui le dépasse (37).

- Ainsi l'homme a-t-il besoin d'une révélation pour accéder, selon un texte du concile Vatican I « à des vérités morales et religieuses qui, de soi, ne sont pas inaccessibles à la raison, mais qui, dans l'état actuel du genre humain, puissent être connues de tous sans difficulté, avec une ferme certitude et sans mélange d'erreur » (38).
- La perfection infinie qui appartient au mystère de Dieu (41) ne saurait se comprendre sans l'attribut de vérité qui est son être même (215, 2465). C'est parce que *Dieu est véridique (ibid.)*, qu'Il ne peut ni se tromper ni nous tromper, que le croyant donne foi à sa Parole (156). C'est donc en Dieu qu'il faut considérer la source de toute infaillibilité.
- Cette infaillibilité divine s'est reflétée dans le *Fils* (217, 241). « *Il est venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité* » (*Jn* 18, 37). Sa doctrine n'est pas de Lui, mais de Celui qui l'a envoyé (*Jn* 7, 16) [voir 427, 2471].
- L'Esprit-Saint, Esprit de vérité (Jn 14, 17) a reçu mission de conduire les disciples du Christ à la « vérité tout entière » (Jn 16, 13) [voir 91, 2466]. Il est présent à l'Église, tout particulièrement pour assister les pasteurs dans leur ministère de transmission et d'enseignement de la Parole (857, 862).

L'Église est dotée de l'infaillibilité — L'Église, Corps du Christ dont Il est la Tête, est infaillible, parce que le Christ a voulu lui partager (889) ce qui est moins un privilège qu'une assurance d'indéfectibilité dans la transmission de la foi (890).

- L'Esprit-Saint assiste l'Église dans la totalité de ses membres pour que, fidèle à garder le « dépôt de la foi » (84), elle soit « témoin de son Dieu qui est et qui veut la vérité » (2464). Il assiste les pasteurs, « maîtres de la foi » (1558), dans l'exercice de la fonction prophétique qui s'identifie à la mission du magistère (94, 875). Il assiste également les fidèles pour qu'ils gardent l'intégrité de la foi qu'ils ont reçue en donnant leur adhésion à la Parole qui leur a été transmise (91, 889).
- Parce que la foi est d'abord connaissance de la vérité du mystère révélé, elle a besoin de s'exprimer dans les mots qui la traduisent (40, 89). C'est la raison des dogmes définis par le magistère des pasteurs unis au pape (77, 88). Les dogmes sont des formules de la foi issues de la Tradition de l'Église (78), mémoire vivante de la Révélation divine (ibid). Ils sont le gage de l'assistance de l'Esprit-Saint et de l'infaillibilité de l'Église (890).

L'infaillibilité personnelle du pape — Au titre de la primauté qu'il exerce dans l'Église (881-882), l'évêque de Rome, successeur de Pierre, jouit *personnellement* de l'indéfectibilité dans l'exercice de son magistère (891).

- Ce qu'il faut comprendre, c'est que cette infaillibilité du pape ne doit être comprise ni comme le privilège d'être assuré contre la tentation et le péché, ni comme le gage d'une supériorité surhumaine, ni moins encore comme un droit à tout dire et à décider de tout.
- Son infaillibilité, le pape l'exerce dans des conditions précises. L'objet se limite au champ de la foi et des mœurs (891, 2035). Il y faut aussi le respect des formes : il s'agit de déclaration solennelle et publique, destinée à l'Église tout entière (ibid.), ce que l'on désigne par l'expression ex cathedra. C'est dire que l'exercice de l'infaillibilité pontificale est peu fréquent. Depuis la définition du concile Vatican I qui l'a promulguée, le pape n'en a usé que pour l'Assomption de la Vierge (966).
- Le pape peut ne pas être seul à proclamer une définition dogmatique. Les évêques rassemblés en concile œcuménique c'est-à-dire réunis comme représentants de l'Église universelle ont aussi autorité infaillible pour définir une vérité de la foi (891). Mais ils ne peuvent le faire qu'en union et avec l'assentiment du pape. Ce fut le cas au concile Vatican I qui justement a proclamé l'infaillibilité personnelle de l'évêque de Rome.

Le magistère ordinaire — Il convient de distinguer le magistère solennel, dit extraordinaire, du magistère pontifical ou épiscopal qui s'exerce sous des formes plus ordinaires de déclarations ou d'exhortations destinées, en raison de certaines circonstances, au Peuple de Dieu.

Il s'agit alors pour les pasteurs de tenir la responsabilité d'enseignement des fidèles pour affermir et éduquer leur foi (892).

- C'est en particulier *sur le plan de la morale* et de la conduite de vie conforme à l'Évangile que s'exerce ce magistère ordinaire (2032 -2034).
- C'est également sur le plan très concret de la loi naturelle (2036) et des problèmes de justice (2246, 2420) et de morale familiale et sexuelle (2351 s.) que l'opinion critique est souvent tentée de contester le magistère. Le chrétien est renvoyé à sa conscience assistée de l'Esprit-Saint, pour accueillir et donner son assentiment filial (2040) à un enseignement qui n'a d'autre fin que de transmettre les appels et les obligations morales qui découlent du baptême (2039).

Loin de considérer le charisme de l'infaillibilité comme une sorte de faveur attachée à la fonction du pape et des évêques, il faut le voir comme la caution donnée par le Seigneur à ceux qu'il a appelés pour le service de son Église. Ainsi en témoigne la belle prière de l'ordination épiscopale citée par le CEC ([1587]) : « Seigneur, remplis du don du Saint-Esprit celui que Tu as daigné élever au degré du sacerdoce afin qu'il soit digne de se tenir sans reproche devant ton autel, d'annoncer l'Évangile de ton Royaume et d'accomplir le ministère de ta parole en vérité. »

20. — Pouvoir ou service dans l'Église? Un préjugé tenace tend à considérer les ministres de l'Église Catholique, consacrés par l'ordination, comme les détenteurs d'un pouvoir hiérarchique trop absolu pour ne point sembler dominateur. Qu'ils soient diacres, mais surtout prêtres ou évêques, leur autorité risque de paralyser ou de freiner la présence et l'action des laïcs qui participent à la vie et à la mission de l'Église.

Le CEC évite toute polémique. Il tient résolument à la succession apostolique et au sacrement de l'ordre dont les trois degrés font les ministres de l'Église. Le pouvoir qui en découle n'a d'autre fin que le service du Peuple de Dieu. C'est la considération du Peuple de Dieu qui est première : il rassemble tous les baptisés qui partagent le sacerdoce commun des fidèles afin de témoigner leur communion dans la foi et la mission pour l'annonce de l'Évangile. Pour un service plus exclusif du Peuple de Dieu, l'Église envoie ceux qu'elle a appelés et consacrés par l'imposition des mains. Leur ministère est moins un gage de dignité ou de supériorité que l'accomplissement d'un service.

Église, Peuple de Dieu — Rappelons brièvement l'essentiel du dossier établi à partir du *CEC* sur l'Église, Peuple de Dieu. Dans le Christ qui est le oui des promesses de l'alliance faites par le Père à Israël (*2Co* 1, 20), l'Église constitue le Peuple de la nouvelle alliance (762).

— Elle a vocation pour remplir les trois offices du Christ qui a reçu l'onction du Père (783). Il est prêtre, prophète et

roi, l'Église est investie de l'office sacerdotal, prophétique et royal (784 s.).

- Tous les membres de l'Église participent à ces trois fonctions (871, 1140, 1144). Cette dignité de vocation est partagée par tous (872). Elle se fonde sur la grâce et le caractère du baptême (*ibid.*, 900). Elle produit ses fruits dans l'ordre de la communion et de la mission par l'action de l'Esprit-Saint qui est présent à l'Église et qui agit en elle (798).
- Si tous les membres de l'Eglise ont part à la communion et à la mission, ils exercent néanmoins un service différencié (873). Le Christ a choisi les Apôtres pour être des fondateurs de communautés (857, 860) ; il leur a prescrit de désigner des successeurs (861 -862) par l'imposition des mains (1556, 1538).
- Entre les fidèles laïcs eux-mêmes, si la vocation baptismale est commune, il y a des dons et des charismes différents qui les disposent, chacun à sa place, à tenir leur responsabilité au sein de l'Église (873).

L'ordre hiérarchique dans l'Église — C'est le Christ lui-même qui, en appelant les Douze, a institué le collège apostolique auquel succède le collège épiscopal (877). Par là, il a établi l'ordre hiérarchique de son Église (874).

- Par le sacrement de l'ordre (875), l'Église confère à ceux qu'elle appelle pour le service ministériel (1585) le pouvoir d'exercer les fonctions qui relèvent de la compétence du diaconat, du presbytérat ou de l'épiscopat. Ce sont les trois degrés du sacrement (1536, 1554).
- Le degré supérieur est celui de l'évêque (1555) qui jouit de ce qu'on appelle la plénitude du sacerdoce. À ce titre, l'évêque exerce un rôle privilégié dans la transmission de la foi (888), dans la gestion des sacrements (893) et dans la conduite du Peuple de Dieu (894). « Tenant la place du Christ », il est maître, pontife et pasteur (1558, 1561).
- Il a une responsabilité directe et personnelle sur l'église locale (particulière) dont il est le pasteur (886, 1560). Mais en tant que successeur des Apôtres, l'évêque, en communion avec l'évêque de Rome et les autres évêques, a une responsabilité que l'on dit collégiale à l'égard de l'Église universelle (ibid.).
- Le presbytérat ou la prêtrise est le second degré du sacerdoce ministériel (1562). De l'ordination conférée par l'évêque, les prêtres reçoivent un pouvoir qui leur donne de participer à celui de l'évêque. Comme, lui, dont ils sont « l'aide et l'instrument » (1567), ils ont la charge d'enseigner l'Évangile, de donner les sacrements et de conduire le Peuple de Dieu (1564) rassemblé sur le territoire de la communauté locale (1567) qui leur est confiée. Ils sont les « serviteurs du pardon » par le sacrement de réconciliation (1466) et l'onction des malades (1516) ; et ils président à l'eucharistie (1142).

- Comme l'évêque, les prêtres agissent au nom du Christ (in persona Christi); ils participent à « l'autorité par laquelle le Christ lui-même construit, sanctifie et gouverne son Corps » (1563). Ensemble, ils constituent le presbyterium diocésain uni à l'évêque par les liens de « l'amour et de l'obéissance » (1567).
- « Au degré inférieur, se trouvent les diacres* auxquels on a imposé les mains, non pas en vue du sacerdoce, mais en vue du service* » (1569). On sait que le concile Vatican II a rétabli le diaconat permanent qui peut être conféré à des hommes mariés (1571). Les charges qu'ils accomplissent sont précisées (1570).

Une vocation de service — Autant le *CEC* montre de vigueur pour affirmer la structure hiérarchique de l'Église et le pouvoir de ceux qui ont reçu le sacrement de l'ordre, autant il témoigne de netteté pour *identifier ce pouvoir à un service* du Peuple de Dieu. Cette notion de service est partout présente. Il est lié *intrinsèquement* au ministère (876).

- C'est ainsi que le sacerdoce ordonné ou ministériel est au service du sacerdoce baptismal (1120), c'est-à-dire du sacerdoce commun des fidèles (1547). Le pouvoir transmis aux ministres est celui du Christ (1548) dont ils sont, surtout l'évêque et les prêtres, l'image vivante (1549), l'icône (1142).
- Quand ils célèbrent, parce qu'ils représentent le Christ, ils représentent aussi l'Église qui est son Corps (1553). Il s'agit donc pour eux *d'abord et radicalement* d'une participation au sacerdoce du Christ qui est tout autre chose qu'une délégation issue de la communauté (*ibid.*, 1538).
- Il s'ensuit pour les ministres ordonnés qu'ils ont à se conformer au *modèle du pasteur* que le Christ a révélé dans l'Évangile. Cette exigence est d'abord celle de l'évêque (896), dont toute l'autorité doit s'exercer dans un « *esprit de service* » (894) ; elle est aussi celle des prêtres (893) et des diacres que leur ministère assimile au Christ, Serviteur de tous (1570).
- Parce qu'ils ont à exercer leur ministère pour le service intégral (1579) du Peuple de Dieu, les prêtres, dans l'Église latine, sont choisis parmi les croyants qui ont vocation de célibat 7. La prière des heures, dans l'office qu'ils disent chaque jour, signifie pour eux l'union au Christ qui prie en eux et leur diligence pour l'Église qu'ils ont mission de servir (1175).

Présence et mission des laïcs — Loin d'écarter les laïcs de toute responsabilité dans la communauté ecclésiale, le *CEC* multiplie les références pour motiver présence et engagement apostolique (900, 913) par le sacerdoce commun des fidèles (1120, 1547, 1545, 871 -872, 904, 909).

— Comme il a été rapporté plus haut, l'unité du Corps du Christ s'accomplit dans l'harmonie des dons et des charismes qui différencient ses membres (799, 800, 814,

897 s.). Ainsi l'Église offre-t-elle au regard le visage d'un organisme tel que saint Paul en a esquissé l'image (790, 797).

— La cohésion du Corps du Christ ne peut s'accomplir que dans le respect des diverses fonctions qui ont à s'exercer (910 -912). Le *CEC* ne traite pas des conflits éventuels qui peuvent survenir au sein des communautés. Il se refuse à n'y voir qu'une rivalité entre clercs et laïcs pour le « *pouvoir* ». Cependant, il est important de rappeler à tous que c'est dans l'union personnelle avec le Christ (893, 901) et la docilité intérieure à l'Esprit-Saint que chacun répond à sa vocation (739).

Dans son principe même, et quoi qu'il en soit des modalités de son exercice par des hommes de « chair et de sang », ce service ministériel ne saurait contrarier la vocation des fidèles laïcs à participer à la vie et à la mission de leur Église. Mais il faut exclure l'idée selon laquelle, pour favoriser la présence de laïcs responsables, l'Église catholique en viendrait à renoncer à sa constitution hiérarchique. Elle ne sera jamais une démocratie dans le sens où l'exercice du pouvoir serait, comme dans la société civile, le fruit d'une délégation issue d'un suffrage électif. Si toutefois la procédure de désignation à certaines responsabilités se fait par mode d'élection, c'est toujours à un niveau subordonné et dans le cadre reconnu par l'autorité hiérarchique.

21. — Les sacrements, pourquoi? On va à Dieu par une démarche personnelle qui n'engage que soi? Pourquoi donc l'Église intervient-elle dans cette rencontre? Elle s'interpose par des rites qu'elle désigne comme des sacrements. Ne rendent-ils pas la foi extérieure et formaliste? Qu'apportent-ils à la démarche du croyant?

Le CEC aborde la question et lui apporte la réponse en même temps qu'il la dépasse. D'abord, il précise que toute démarche religieuse s'appuie sur des rites. D'autre part, il rappelle que c'est le Christ Lui-même qui a donné les sacrements à l'Église. Enfin, il atteste que c'est par les sacrements que le Christ accomplit la promesse de l'alliance de Dieu avec les hommes. Il continue d'agir dans l'Église en signifiant les dons de la grâce issus de son mystère pascal.

Les sacrements du Christ — Si la démarche religieuse est personnelle (27, 1779), il n'en reste pas moins que « l'homme, étant un être à la fois corporel et spirituel, exprime et perçoit les réalités spirituelles à travers des signes et des symboles matériels » (1146). « Nous sommes corps et esprit, et nous éprouvons le besoin de traduire extérieurement nos sentiments » (2701). « Les grandes religions de l'humanité témoignent » de ce besoin (1149).

- L'homme est aussi un « être social ; il a besoin de signes et de symboles pour communiquer avec autrui... Il en est de même pour sa relation à Dieu » (1146). Les sacrements de l'Église ont une fonction communautaire ; ils relient les fidèles entre eux dans un culte qui est commun à tous (1140 -1141).
- Dans les sacrements qu'Il a établis (1114, 1117, 1210), le Christ a voulu qu'ils soient « accessibles à notre humanité

actuelle » (1084). Chacun d'entre eux est constitué par une réalité sensible, qu'il s'agisse d'un élément du cosmos matériel ou d'un geste de la vie sociale (1145, 1148). Ainsi, la « pédagogie divine » (1145) destine ce qui est visible à représenter et à signifier la réalité invisible du salut de Jésus-Christ (1148). « Les sacrements de l'Église n'abolissent pas, mais purifient et intègrent toute la richesse des signes et des symboles du cosmos et de la vie sociale » (1152).

- Les sept sacrements rejoignent en quelque sorte la *total-ité de l'existence humaine*. Ils sont établis par le Christ (1113, 1114, 1117) pour que l'homme puisse en bénéficier à toutes les étapes et dans les diverses conditions de sa vie (1210).
- Les uns sont pour assurer les « fondements » de la vie chrétienne (baptême, confirmation, eucharistie) ; on les appelle sacrements de l'initiation. D'autres sont pour la guérison (réconciliation et onction des malades). D'autres enfin, pour le « service de la communion et de la mission des fidèles » (ordre et mariage) [1210, 1212, 1421, 1534].

Les sacrements de l'Église — On ne peut comprendre les sacrements de l'Église sans entrer au cœur du mystère de l'alliance qui les fonde et qu'ils signifient eux-mêmes. C'est le *mystère pascal*, celui du Christ qui, ayant accompli notre salut par sa mort et sa résurrection, demeure présent et vivant dans l'Église pour agir en elle et pour sanctifier ses membres (1085, 1116, 1118).

- L'action liturgique de l'Église, qui s'accomplit par les sacrements, est l'æwre de l'Esprit-Saint que le Christ ressuscité a donné aux Apôtres en leur donnant son « pouvoir de sanctifier » (1086). Ainsi l'Esprit est-il l'artisan des sacrements (1091). « L'Église et l'Esprit coopèrent à manifester le Christ et son œuvre de salut » (1099). En sorte que les sacrements, et particulièrement l'eucharistie « source et sommet de toute la vie chrétienne » (1324) sont le « mémorial du mystère du salut » (1099).
- La foi ne considère pas les sacrements seulement comme des signes du mystère pascal qui le représentent. Elle voit en eux les gages de l'alliance du Seigneur et les instruments efficaces de sa grâce (1084). « En eux, le Christ Lui-même est à l'œuvre » (1127). L'Église en a une telle conviction que lorsqu'elle baptise, c'est le Christ qui baptise. « Il agit dans les sacrements afin de communiquer la grâce que le sacrement signifie » (ibid.). C'est tellement vrai, au regard du croyant, que le sacrement actualise la grâce du Christ chez celui qui le reçoit « indépendamment de la sainteté personnelle du ministre » (1128, 1584).
- Il faut encore préciser que trois des sacrements ne transmettent pas seulement la grâce du Seigneur, mais confèrent une onction toute particulière, ce que l'Église désigne par le *caractère* qui est indélébile parce qu'il marque le chrétien pour toujours (1121). Ce sont les trois sacrements du baptême (1272 -1273), de la confirmation (1304 -1305) et de l'ordre (1581 -1583).

En conférant aux sacrements tout le développement qui s'impose, le CEC n'a pas d'autre objectif que de faire découvrir ce qu'il faut bien considérer comme l'univers sacramentel de l'Église. Parce qu'ils sont les actes du Christ qui agit en elle, on peut en toute vérité affirmer que « les sacrements font l'Église » (/1118/).

Loin de nourrir le formalisme religieux, les rites sacrés que sont les sacrements sont au service de la foi la plus personnelle et la plus intérieure du croyant ([1123]). Ils la font grandir et la font entrer au centre même du mystère pascal de Jésus-Christ. Que serait la foi chrétienne si elle n'était d'abord cela?

22. — La liturgie, plus qu'un cérémonial Les célébrations et les offices de l'Église se déroulent dans un tel assemblage de rites et de discours que les non-initiés sont tentés de n'y voir qu'un pur cérémonial. Du reste n'est-ce point le langage populaire qui s'est approprié le vocabulaire liturgique quand on parle de « grand-messe » ou de « culte » à l'occasion d'une manifestation profane ou d'un événement sportif?

Il faut reconnaître que le *CEC* ne traite pas de la liturgie sous son aspect le plus simple. Loin de réduire celle-ci à un protocole de gestes et symboles qui risquent de procurer un sentiment d'étrangeté à ceux qui en ignorent le sens, le *CEC* élargit le regard du croyant pour rejoindre dans l'acte liturgique l'horizon de l'infini, celui du mystère de Dieu lui-même ressaisi par la célébration. C'est le mystère qui s'est révélé dans la Pâque du Seigneur. La liturgie le contemple, le médite, le chante : en un mot, elle le célèbre. « Par la liturgie, le Christ continue dans son Église l'œuvre de notre Rédemption » (1069 -1070).

Ce que le *CEC* cherche à faire comprendre, c'est que la liturgie met *l'Église en état de veille*. Elle se concentre dans la foi et la prière ; elle se laisse conduire par l'*Esprit* pour témoigner au *Père*, dans une attitude d'adoration et de louange, son action de grâces pour le salut rédempteur accompli par le *Fils*. Elle s'unit ainsi à la louange de gloire de la Jérusalem céleste et se veut dans l'attente et l'espérance « *des cieux nouveaux et de la terre nouvelle* » (*Ap* 21, 1).

Liturgie du ciel et célébration — La liturgie de l'Église, qu'elle soit du ciel ou de la terre, est tout entière célébration du salut accompli par le Christ en son mystère de mort et de résurrection (1076, 1082, 1085, 1104, 2655).

- Cette œuvre du salut rédempteur qui s'est réalisée par le sacrifice du Fils, dans la soumission à la volonté du Père, se poursuit par la mission de l'Esprit (1092).
- On ne peut manquer de noter les multiples références du *CEC* à la *liturgie céleste* (1107, 1186, 1130, 1325, 1329, 1344, 1370, 1402, 1409). Aux trois personnes de la Trinité, les anges et les saints dans le ciel chantent l'hymne de louange et d'action de grâces. C'est donc en relation avec la liturgie de la « *sainte cité de Jérusalem* » (1090) que doit être considérée la liturgie terrestre de l'Église.

- La liturgie que célèbrent les fidèles est comme un « avant-goût » de la liturgie du ciel (1090). Elle donne leur esprit et leur sens à nos célébrations.
- En effet, l'esprit et le sens de nos liturgies, qu'elles soient sacramentelles ou eucharistiques, sont à chercher dans la louange (2639) et l'action de grâces (2637) pour les bénédictions reçues du Père qui nous a « bénis en son Fils et nous donne l'Esprit de l'adoption filiale » (1110; voir 1077 -1081). Le culte chrétien est d'abord le mouvement d'adoration (2626) qui tourne nos cœurs vers le Père pour l'infini de la grandeur et de la bonté qu'Il a manifesté par tous ses bienfaits, et surtout pour la grâce du salut qui nous a été acquise par la Pâque de son Fils (1082, 1088).
- À ce mouvement d'adoration du Père se joint celui de l'hommage que nous faisons par « l'offrande de ses propres dons » sur laquelle nous le prions d'envoyer l'Esprit-Saint (1083, 1091, 1108) pour qu'elle produise dans la communion avec le Christ-Prêtre les fruits de vie « à la louange de gloire de sa grâce » (Ep 1, 6).
- La célébration liturgique Toute célébration se situe dans le temps de l'Église, ce temps « nouveau inauguré par le don de l'Esprit pour la dispensation du mystère » (1076). Le Christ vit et agit en elle par les sacrements : c'est « l'économie sacramentelle » qui n'a d'autre but que de dispenser les fruits du mystère pascal (ibid.).
- C'est toute la communauté, le *Corps du Christ* uni à son Chef, qui célèbre (1140, 1144). En vertu de leur sacerdoce commun, tous les baptisés prennent part à la célébration (1141). Mais tous n'ont pas la même fonction. Il y a ceux qui sont ordonnés afin de pouvoir agir en la personne du Christ pour le service de tous (1142) ; ainsi se charpente la vie liturgique (1087).
- En toute célébration se rencontrent des signes et des symboles qui expriment « la pédagogie divine du salut » (1145). Signes du monde des hommes (1146), symboles naturels liés au cosmos (1147) ou aux réalités vécues dans la vie sociale (1148), signes de l'alliance et des événements de l'histoire biblique (1150) et surtout signes évangéliques reconnus dans la vie du Christ (1151), tous entrent dans le vaste concert de la symbolique liturgique et sacramentelle (1152).
- Si la liturgie est une *geste* qui se déploie par des rites visibles et concrets, elle est aussi *parole*: dans la mesure même où la Parole de Dieu est présente afin d'accompagner les rites et de susciter la réponse de la foi (1154). Dans les sacrements, on sait l'importance de la parole qui opère et accomplit le fruit spirituel signifié par le symbole (1155).
- L'action liturgique, parce qu'elle se situe dans le temps de l'Église (1163 s.) qui est aussi le *temps des hommes*, se réalise dans son rythme de saisons et de jours que constitue l'année liturgique (1168) culminant avec le *triduum* pascal (1168 -1169). Se distingue le dimanche, « *Jour du Seigneur* » (1166, 1343, 2177).

- Est-il besoin d'ajouter que l'action liturgique a besoin d'un *lieu de culte* (1180) ? C'est l'église, maison de prière et maison des enfants du Père, parce que maison de Dieu (1181, 1186, 2179).
- La célébration se structure autour de la liturgie de la parole et de la liturgie eucharistique (1346 -1347). L'une et l'autre obéissent à un cérémonial dont les séquences appartiennent à la plus haute tradition et dont la « substance » ne peut se modifier (1356, 1205). Ensemble, l'une et l'autre constituent « un seul et même acte du culte* » (1346).
- Il faut en déduire que la célébration eucharistique, notre messe, n'est pas à inventer. *Elle est reçue de l'Église*. S'il peut y avoir des styles de célébration différents, la structure de la messe doit rester identique, dans la conformité aux règles établies par une longue tradition.
- Une autre incidence, c'est que la liturgie, avant d'être partage, est louange et action de grâces. Le mouvement de reconnaissance pour les dons de Dieu vient avant celui de la rencontre et de l'échange.
- Le mémorial et le sacrifice L'eucharistie, qui achève l'initiation, est, comme l'atteste le concile Vatican II, « la source et le sommet de toute la vie chrétienne ». Elle « contient tout le trésor spirituel de l'Église, c'est-à-dire le Christ lui-même, notre Pâque » (1322-1324, 2771-2772).
- Cette plénitude de sens qui s'attache à l'eucharistie se révèle dans la richesse du vocabulaire qui la désigne. Chaque mot ouvre une perspective différente au sein du « mystère de la foi » (1328 -1332).
- C'est le pain et le vin qui sont les signes du sacrement (1333) institué par le Christ à la dernière Cène, au temps de la Pâque en mémorial de sa mort et de sa résurrection (1337-1339), et de son intercession auprès du Père (1341).
- Ainsi le Christ a-t-il donné son sens définitif à la Pâque juive. Il a instauré la Pâque nouvelle et annoncé la Pâque finale de l'Église (1341, 1343). Tout le mystère pascal est présent dans le mémorial eucharistique.
- L'eucharistie n'est pas seulement mémorial; elle est aussi sacrifice. Ou plutôt, parce qu'elle est mémorial, elle est sacrifice (1365). « Quand l'Église célèbre l'eucharistie, elle fait mémoire de la Pâque du Christ, et celle-ci devient présente: le sacrifice que le Christ a offert une fois pour toutes sur la Croix demeure toujours actuel » (1364, 1366).
- Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que le sacrifice du Christ et le sacrifice de l'eucharistie sont un même sacrifice. Seule la manière d'offrir est différente, sanglante sur la Croix, non sanglante sur l'autel (1367). L'eucharistie n'est pas moins sacrifice de l'Église, puisqu'elle est unie au Christ dans l'offrande de Lui-même qu'il fait au Père et qui représente aujourd'hui celle de la Croix (1368-1369).

Le sacrement de la présence — La présence « réelle » du Christ sous les « espèces » du pain et du vin consacrés à

l'autel par le prêtre est assurément l'une des plus grandes difficultés de la foi. Ici, c'est la *foi toute pure* qui dit oui, dans la seule assurance d'entendre et d'accueillir la parole du Seigneur (1381). On sait d'autre part la résistance qui a divisé les disciples de Jésus lors de la première annonce du « *pain de vie* » (1332).

- Il faut donc en revenir à cette parole du Seigneur qui réalise la promesse : « Ceci est mon corps livré pour vous » (1374). « Par la conversion du pain et du vin au Corps et au Sang du Christ, Il devient présent en ce sacrement » (1375). C'est ce réalisme de la présence réelle du Christ que cautionne la parole qui opère le changement désigné du terme plus technique de transsubstantiation (1376).
- Ce changement s'accomplit aujourd'hui dans la célébration eucharistique par l'action de l'Esprit-Saint, présent à l'Église, comme Il l'est pour tous les sacrements (1375). La prière de l'épiclèse, avant la consécration du pain et du vin, a justement pour fin de demander au Père la venue de l'Esprit pour qu'Il opère le changement (1353).
- On conçoit qu'en raison de cette présence du Christ dans l'eucharistie, celle-ci soit *le plus grand des sacrements* (1374). Elle est reçue par les fidèles dans la communion dont les fruits spirituels sont évoqués par le *CEC* (1391-1398).
- Parmi tous ces fruits, il faut retenir en particulier l'unité du Corps du Christ (1396) et l'envoi vers les pauvres (1397). Le réalisme de la foi appelle le réalisme de la charité. En toute vérité, on fait l'eucharistie pour faire Église (1396).

Telle est donc l'extrême richesse de ce patrimoine eucharistique que le Christ a laissé à son Église. À la manière de saint Jean terminant son évangile, nous pourrions dire : « Il y a, dans ce sacrement, bien d'autres aspects qui ne sont pas consignés ici.* Ceux qui l'ont été le sont pour que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu et pour que, croyant, vous ayez la vie en son nom » (Jn* 20, 30).*

23. — La prière, une obligation ou une grâce? Est-il besoin d'être croyant pour prier? L'Église demande de « faire sa prière ». Mais la prière n'est-elle pas autre chose qu'un rite à observer? Elle doit exprimer le fond du cœur, ce que chacun ressent quand il se met en face de soi. Plus qu'une obligation, la prière est d'abord la grâce de ceux qui veulent respirer à l'intérieur d'eux-mêmes en présence de Dieu. Pourquoi donc l'Église a-t-elle codifié par des prescriptions les temps et les formules de prière?

Il faut d'abord remarquer que le *CEC* consacre toute sa quatrième partie (2558 -2865) à la prière. C'est dire l'importance qu'il lui attache pour le chrétien. Il précise d'abord la place que tient la prière dans l'expérience même de la foi. Il insiste sur la présence de l'Esprit au cœur de la démarche priante. Il justifie le rôle éducatif de l'Église qui ouvre à ses fidèles les différents chemins de la prière, qu'elle soit personnelle ou communautaire.

- La prière du croyant Quelles que soient ses formes, la prière est l'expression de la foi : c'est une « élévation de l'âme vers Dieu » (2559). Elle permet de s'établir en relation avec Dieu (2562).
- La prière naît du cœur, « notre centre caché, insaisissable par notre raison et par autrui » (2562).
- La prière est universelle parce que la « quête de Dieu » est présente partout. « Toutes les religions en témoignent » (2566). Elle est aussi présente à l'histoire des hommes : elle est « la relation à Dieu dans les événements de l'histoire » (2568).
- La prière chrétienne est la réponse à un appel qui vient du dedans. C'est l'Esprit-Saint, le Maître intérieur (741), qui, en nous, la fait « jaillir » et la « dirige vers le Père » (2564, 2652, 2670, 2672). C'est le Christ qui, en nous, a soif, comme au puits de la Samaritaine (2560).
- La prière est un combat (2725). « Elle ne se réduit pas au jaillissement spontané d'une impulsion intérieure. Pour prier, il faut le vouloir » (2650). Elle doit faire face à de multiples obstacles, en particulier à tous les préjugés issus des mentalités et des courants actuels (2726). D'autre part, on ne peut méconnaître les difficultés propres à l'exercice même de la prière (2729 -2733).
- La prière est d'abord une *question d'amour* (2742). C'est la disposition du cœur qui purifie la demande exprimée dans la prière. C'est elle aussi qui accepte que Dieu n'exauce qu'à la mesure de notre bien (2735 -2737). En outre, il ne suffit pas de dire : « Seigneur, Seigneur » (Mt 7, 21), mais « d'accorder son cœur à faire la volonté du Père » (2611).
- La prière en Église Si l'Église a précisé les temps de la prière du chrétien (2698) et si elle privilégie certaines formules, c'est autant pour signifier la « communion » de tous (2565) que pour offrir un « langage » à tous ceux qui s'engagent sur des « chemins de prière » (2663).
- C'est d'abord dans les *Écritures* (2568 -2597) que l'Église puise des modèles et des formulations de la prière (2625). Le Christ Lui-même a prié son Père (2599 -2607) et il a demandé à ses disciples de « *prier en son nom* » (2614).
- La prière n'a rien d'uniforme. Elle ne va pas à Dieu par un sens unique. Elle prend différentes voies qui lui donnent chacune une forme particulière. Ainsi le CEC distingue-til la prière de bénédiction et d'adoration qui se tourne vers le Seigneur pour « exalter » sa grandeur et ses dons (2626 -2628), la prière de demande et d'intercession dans laquelle nous Le supplions pour nous-mêmes ou pour les autres (2629 -2636), la prière d'action de grâces et de louange qui, simplement, se réjouit que « Dieu est Dieu » (2639) et qui exprime la reconnaissance pour ses dons (2637 -2643). Le modèle en est la Vierge Marie dans le Magnificat (2619).
- C'est dans la célébration de l'*eucharistie* que culminent toutes ces formes de la prière chrétienne (2643, 1359 1361).

Pédagogie de la prière — Beaucoup d'enseignements du CEC concernent autant la prière personnelle que la prière communautaire (2586, 2655, 2664, 2704). « Le Seigneur conduit chacun par les chemins et de la manière qui Lui plaisent. Chaque fidèle répond selon la détermination de son cœur et les expressions personnelles de sa prière » (2699). Ainsi les Psaumes peuvent-ils inspirer tout autant la liturgie que le cœur de l'homme (2588). « Il est important de pétrir par la prière la pâte des humbles situations quotidiennes » (2660).

— La prière ne va pas de soi. Il y faut un apprentissage (2650). « On entre en prière comme on entre en liturgie : par la porte étroite de la foi » (2656). Le Christ lui-même a appris la prière à ses Apôtres (2607 s.). En réponse à leur demande (Lc 11, 1), Il a confié cette « prière chrétienne fondamentale » qu'est le Notre Père (2759). Dans son ultime partie, le CEC présente le commentaire de chacune des demandes de la prière du Seigneur (2761 -2865).

En définitive, la prière teste la vérité de la foi et de la vie du chrétien. Prière et vie chrétiennes sont indissociables ([2745]). « On prie comme on vit, parce qu'on vit comme on prie » ([2725]). La prière n'est rien d'autre que notre réponse à « Dieu qui a soif que nous ayons soif de Lui » ([2560]).